l'unité

M 2805 - N° 536 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 2 décembre 1983

LE BEL AGE VRAIMENT?

DIFFICILES? NON SEULEMENT EN DIFFICULTE

(de la page 11 à la page 17)

Pour éviter que les adolescents en difficulté deviennent des marginaux, puis des délinquants une seule méthode: la prévention. Et vite car le temps presse

IL NE LEUR MANQUE PLUS QUE LA CRAVATE...

Avec une carte électronique joliment baptisée Moa, une banque lance le slogan "majeur à 13 ans". Qu'en pensent les enfants, les parents... et la banque

UN MINISTRE A L'ECOUTE DE "SES" JEUNES

Edwige Avice, aidée de tout son ministère, met au service des jeunes son dynamisme, sa bonne volonté et beaucoup d'imagination. Le savent-ils seulement ?

Gamma



Edwige Avice et Sandrine Bonnaire l'héroïne du film « A nos amours ».

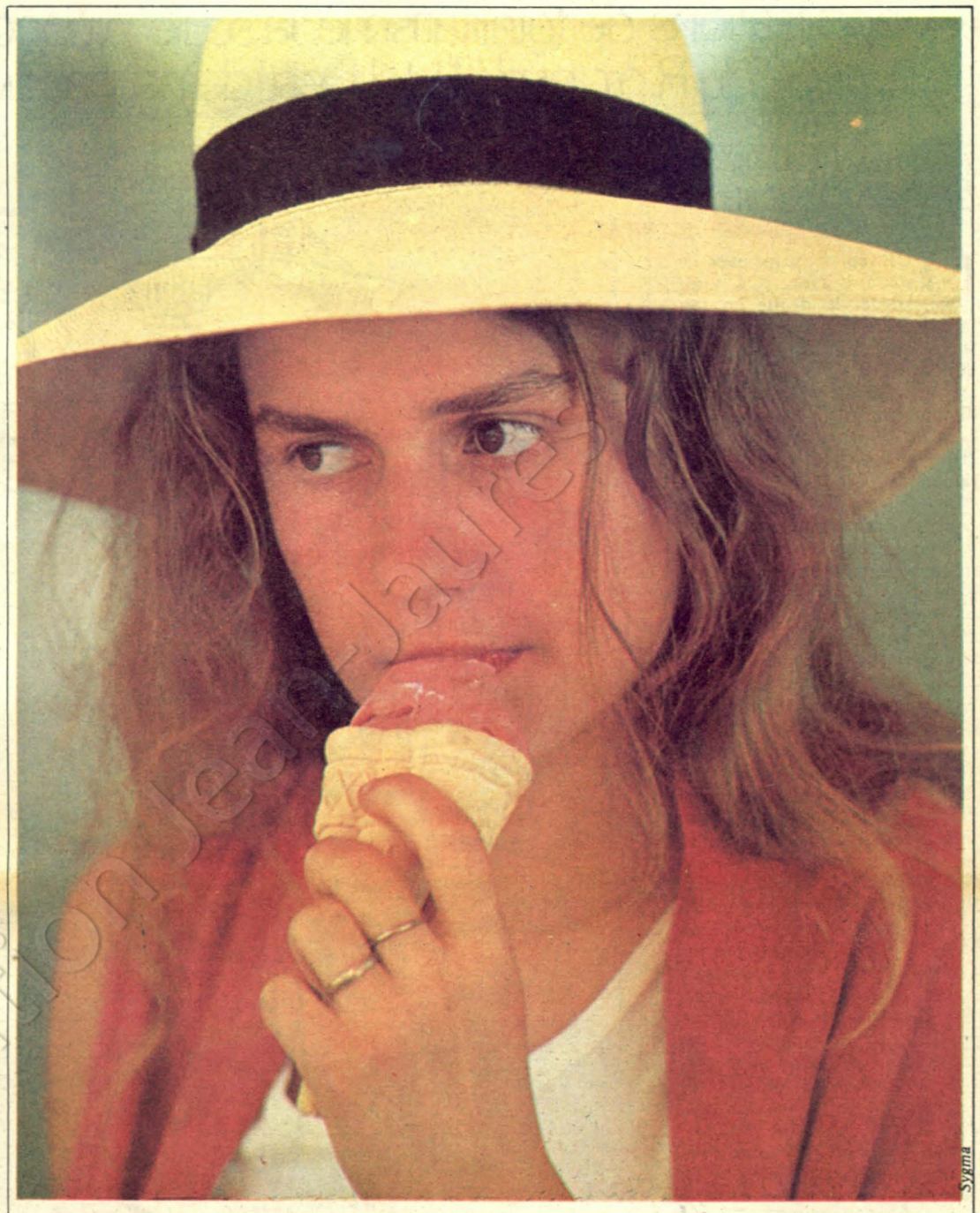

Sygma

L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR

Ils ont l'âge des héros du film de Maurice Pialat "A nos amours". Ils l'ont vu et beaucoup aimé. Ils en parlent. Très bien !

NOUVELLES TECHNOLOGIES: LA TERRE PROMISE...

Enfin une bonne nouvelle:
l'Education nationale a toutes les chances de ne pas manquer son rendez-vous avec les technologies de l'avenir. D'autant que les jeunes, nouveaux Robinson Crusoë de l'ordinateur, sont partants

PRESSE: LA DROITE PREFERE LES COMPTES SECRETS

Derrière les déclarations tonitruantes sur la liberté de la presse et les grotesques accusations de totalitarisme, la seule préoccupation d'Hersant et de ses amis du R.p.r. et de l'U.d.f. est de ne pas avoir à montrer les comptes **(page 2)**

EUROPE: QUITTE OU DOUBLE A ATHENES

A la veille du sommet d'Athènes, le bilan de la Communauté européenne ne prête guère à l'optimisme. La France qui va en assurer la présidence est pourtant bien décidée à provoquer une relance des politiques communes **(page 18)**

PRESSE: LA DROITE PREFERE LES COMPTES SECRETS

Derrière les déclarations tonitruantes sur la liberté de la presse et les grotesques accusations de totalitarisme, la seule préoccupation d'Hersant et de ses amis du R.p.r. et de l'U.d.f. est de ne pas avoir à montrer les comptes

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

QUI veut trop prouver ne prouve rien. Ce vieil adage, la droite en fait la démonstration flagrante dans la violente polémique qu'elle a déclenchée au sujet du projet de loi sur la presse. Tapageur, son discours se situe à deux degrés : la diatribe caricaturale et la critique qui, se voulant plus raisonnée, ne résiste guère à l'analyse, lorsqu'elle n'est pas bourrée de contradictions.

Dans le premier cas, l'opposition se livre à des accusations grotesques. Une voie qu'avait ouverte Audinot, le bras droit d'Hersant, en évoquant dès l'annonce du projet de loi par Pierre Mauroy « le glissement vers la démocratie populaire ». Les dirigeants du R.p.r. et de l'U.d.f. avant de décider mardi de déposer une motion de censure se sont empressés de prendre le relais dans un registre similaire. A travers ce projet de loi, Bernard Pons voit la mise en place d'un « conseil révolutionnaire » et Alain Madelin d'un « tribunal révolutionnaire ». Pour Robert-André Vivien, député R.p.r., il s'agit d'une « loi d'exception qui rappelle fâcheusement le régime de Vichy ». Et il ajoute sans craindre le ridicule : « A travers ce texte, c'est aujourd'hui l'interdiction de posséder plus d'un journal. Ce peut être pour demain celle de posséder plus d'un appartement, plus d'un magasin, plus d'une voiture. » Puisse le Parlement se garder de posséder plus d'un seul Vivien !

Du côté du Sénat, Brigitte Gros rivalise avec le député R.p.r. en se demandant si « François Mitterrand ne s'est pas inspiré des ordonnances de Charles X ». Une référence historique reprise à son compte par l'académicien de service du « Figaro », Alain Peyrefitte, qui compare « le couple Mitterrand—Mauroy » au « couple Charles X—Polignac ». Comme si Peyrefitte, dont le passage au ministère de l'Information sous de Gaulle est surtout resté célèbre pour les pressions qu'il exerçait auprès des rédacteurs de la télévision, était habilité à parler de la liberté de la presse et d'accuser Georges Fillioud de vouloir rétablir la Cour de sûreté pour les journaux ! Un peu de pudeur et de décence, s'il vous plaît !

Hersant, à peine le projet gouvernemental connu, a décrété la mobilisation générale de ses troupes. Pierre Sainderichin descend dans l'arène et dénonce, dans « France-Soir », le « projet malthusien ». Henri Amouroux s'insurge sur deux pages dans « le Figaro-Magazine » contre « le crime prémédité de la liberté de la presse » et « la nationalisation des âmes ». Rien que ça ! Et pour bien montrer qu'Amouroux doit faire autorité en la matière et qu'on ne badine pas avec l'expérience, « le Figaro » nous dévoile le numéro de sa carte de presse (2 762) ! Enfin, Hersant en personne, sortant de son mutisme, descend de son Olympe des affaires pour stigmatiser « la vocation totalitaire du pouvoir » et attaquer l'indépendance de la commission du pluralisme, y compris des membres désignés par le Conseil d'Etat, la Cour des comptes et la Cour de cassation, catalogués par avance comme « socialistes ». D'où la protestation indignée des chefs de ces trois juridictions.

Inutile de poursuivre l'énumération longue et finalement fastidieuse de ces accusations aberrantes. On croyait avoir tout entendu lors des nationalisations, des lois Auroux, du débat sur l'école. Eh bien, non ! La droite est en train de se surpasser à l'occasion de cette nouvelle polémique. Portée par une mauvaise foi sans bornes, elle s'applique à compléter un sottisier déjà abondamment rempli.

La concentration porte-t-elle atteinte au pluralisme ? A cette importante question dont la droite fait son cheval de bataille, Peyrefitte répond non. A l'entendre, en province, le groupe Hersant « introduit un choix qui n'existerait pas sans lui ». En réalité, il vaudrait mieux parler de pluralité des titres... qui n'équivaut pas forcément à un pluralisme politique. Un seul exemple : la Seine-Maritime. Les trois quotidiens diffusés dans ce département, « le Havre Presse », « Paris-Normandie » et « le Havre libre », sont tous rattachés au groupe Hersant. En quoi cette effective pluralité des titres s'identifie-t-elle à un authentique pluralisme ?

De même, on peut s'interroger lorsque Henri Amouroux déclare : « Je sais que les couplages publicitaires, les pages communes ont assuré la survie des titres sans cela condamnés. Des titres et des équipes journalistiques, administratives, ouvrières. » C'est vrai, des emplois peuvent être préservés. Avantage toujours appréciable. Mais Amouroux parle de la « survie des titres » et non de celle du pluralisme. La meilleure preuve ? « L'Aurore ». Son affiliation au groupe Hersant — qui n'a même pas eu le mérite de sauver des emplois — a-t-elle permis à ce vieux journal de redémarrer ? Au contraire, il est devenu un quotidien fantôme. Au point que lorsque Peyrefitte cite les quotidiens nationaux du groupe Hersant, il n'en dénombra que deux : « le Figaro — Aurore » et « France-Soir ».



Robert Hersant, vu par Daullé.

Partout, la même idée

Amouroux tente de nous faire croire que « la concentration n'est pas liée au capitalisme ». Une affirmation à laquelle ne semble pas adhérer pleinement André Laurens, du « Monde » : « Pour répondre aux nécessités de la rentabilité et du profit, pour maîtriser les coûts de fabrication, pour mieux capter les ressources publicitaires, pour affronter la concurrence de l'audiovisuel, la presse écrite d'information générale a sacrifié son éparpillement et sa diversité sur l'autel de la concentration. »

Dans ces conditions, on voit mal pourquoi le projet de loi gouvernemental « fera rire le monde entier » et notamment la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne, comme l'écrit Amouroux. D'autant plus que les structures de la presse dans ces pays sont définies par des lois antitrust. Comme le souligne « Libération » : « Partout on retrouve la même idée : l'intervention de la loi est créatrice de liberté quand elle protège un marché d'un abus de « position dominante. »

Alors la droite peut toujours accuser le gouvernement de « régler ses comptes » avec Hersant, « Libération » a raison : « Si Hersant en est la seule victime (de la loi) c'est parce qu'il s'est mis en position de l'être. » Et Claude Perdriel, directeur du « Matin », a également raison quand il vote la question : « Peut-on défendre le pluralisme sans attaquer le monopole ? »

Et le lecteur dans toute cette affaire ? Le premier qui semble s'en soucier est Pierre Sainderichin, qui, dans « France-Soir », déplore que le gouvernement en élaborant son projet de loi n'ait pas « jugé utile d'organiser une concertation préalable avec les professionnels et pas davantage avec les lecteurs »... Georges Fillioud l'a dit et répété : « Une liberté publique comme celle-ci n'est pas seulement l'affaire des chefs d'entreprise concernés et directement intéressés. » Ensuite, porter le débat devant l'opinion publique et le Parlement constitue une façon de prendre en compte et de respecter le lecteur. Mais ce noble principe de concertation cher à Sainderichin anime-t-il les patrons de presse quand ils décident de s'accaparer un titre ? Lorsque Hersant a débarqué à « France-Soir », a-t-il consulté les lecteurs ? A-t-il même consulté la rédaction ? Sainderichin sait bien que non.

Les patrons de presse de droite ne sont pas à une contradiction près. Ils stigmatisent « l'interventionnisme de l'Etat », mais ils empochent tout de même sans se faire prier les aides de l'Etat à la presse et même ils en réclament davantage.

De son côté, Amouroux dénonce « l'incompétence » des membres de la Commission pour le pluralisme, créée par le projet de loi, et qui sont extérieurs à la profession. Dans le même temps, il prend la présidence d'un « conseil national pour la liberté de la presse écrite » fondé pour les besoins de la cause par le R.p.r. Jacques Baumel et dont « le Figaro » nous apprend qu'il devrait recevoir l'adhésion « de personnalités originaires du monde des arts, des lettres, de l'Université, de la médecine ». En quoi un organisme aussi éclectique serait-il plus compétent pour traiter des problèmes de presse ?

Le sectarisme des quelques journalistes qui combattent le projet de loi leur fait même oublier un aspect du texte reconnu positif par l'ensemble de la profession : l'autonomie des équipes rédactionnelles. Sainderichin n'en dit pas un mot. Pas plus que les porte-plume du « Figaro ». Ni même le titulaire de la carte de presse n°2 762 Chez Hersant où le couplage rédactionnel est pratique entre « l'Aurore » et le « Figaro » et entre « l'Eclair » la « Liberté du Morbihan » et « Presse-Océan », on ne va tout de même pas reconnaître un tel principe qui affirme la dignité et la responsabilité des journalistes. A droite, seul Tesson a applaudi cette disposition. Mais le directeur du « Quotidien » n'en défend pas moins des conceptions générales inacceptables : « Toute législation sur la presse limite la liberté d'expression. » Jugement tentant, mais facile et sommaire. A quoi Noël Copin répond dans « la Croix » : « Dans le domaine de l'information moins encore que dans tout autre, la liberté ne saurait être « le laisser-faire ». Celui-ci peut conduire à l'inverse de la liberté, la loi de la jungle... L'Etat n'a pas seule-

ment le droit d'intervenir, il en a le devoir. C'est à lui de garantir l'exercice de la liberté... »

D'ailleurs, le thème du pluralisme et de la liberté d'expression, brandi à longueur de colonnes par la droite, éclipse étrangement un autre point qui est également à l'origine du projet de loi gouvernemental : la transparence des entreprises de presse. Que ce soit par les responsables politiques ou bien par les journalistes de droite, cette question délicate n'est pas ou peu abordée. C'est compréhensible. On ne peut pas prêcher la transparence et défendre Hersant qui doit 190 millions de francs au fisc et qui est inculpé pour abus de biens sociaux. « Or, comme le reconnaît André Laurens, si, par honnêteté envers le public, un journaliste est tenu de citer ses sources d'information, un journal devrait livrer celles de son financement. Les propriétaires doivent avoir, aussi, le courage de signer leur journal. » C'est bien un des mérites du projet de loi que de vouloir contraindre les entreprises de presse à dévoiler enfin qui tire les ficelles de certains journaux dans l'ombre. Des perspectives que redoute la droite, mais que semble apprécier l'opinion publique. Une enquête Ifop réalisée pour « le Matin » prouve que les Français sont surtout favorables à l'indépendance des équipes rédactionnelles (77 % d'avis favorables) et à la transparence financière (79 %). Plus de 50 % des personnes interrogées estiment que l'application de cette loi sera « une bonne chose » pour le développement de la presse écrite, l'information des lecteurs et la liberté de la presse. Enfin 51 % d'entre elles considèrent que les partis d'opposition cherchent surtout à protéger leurs propres intérêts financiers politiques en critiquant le projet de loi.

Un pays « totalitaire », vraiment ?

Dans cette polémique, la droite n'est pas crédible pour deux raisons. Depuis deux ans et demi qu'elle nous met en garde contre « la perte des libertés » et le « glissement vers les démocraties populaires », elle ne cesse de critiquer le gouvernement sur tous les tons et par tous les moyens dont elle continue de disposer. Dans quel autre pays « totalitaire » l'opposition peut-elle s'exprimer avec autant de liberté ?

Ensuite, en rejetant en bloc le projet de loi sur la presse, elle fait preuve d'une outrance dont tout le monde perçoit aisément le manque d'objectivité. En revanche, loin d'afficher un tel manichéisme, les journaux qui approuvent dans l'ensemble le projet de loi se révèlent plus crédibles dans la mesure où ils assortissent leur soutien de quelques critiques pertinentes. Notamment en soulignant le manque de précision concernant le sort des titres dont devront se débarrasser les groupes de presse touchés par la loi. Nécessaire en tant que « loi de moralisation », ce texte n'a pas vocation à régler tous les problèmes de la presse. C'est pourquoi, à bref délai, il appelle une réadaptation du système des aides à la presse considéré en général, à juste titre, comme injuste et dépassé. Inévitablement tôt ou tard, il faudra que s'ouvre un autre débat capital sur le problème de fond et de structure des conditions de vie économique de la presse gravement menacées par les coûts de fabrication exorbitants dus à une perpétuelle et galopante évolution des techniques d'impression. De quoi alimenter encore de nouvelles polémiques ! ●

VERGÈS RAYÉ DE L'ORDRE DES AVOCATS ?

Le scandaleux tapage déclenché par Jacques Vergès préoccupe ses pairs, les avocats. Me Yves Jouffa explique pour "l'Unité" les droits et les devoirs de la défense

PAR PAUL LEDUC

LE scandale délibérement déclenché par Me Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie, n'en restera probablement pas aux multiples réactions d'indignation qu'il a suscitées. On dit au Palais que le conseil de l'ordre des Avocats de Paris serait décidé à exiger de Me Vergès des explications sur son attitude. Que cet avocat se spécialise dans la défense d'extrémistes comme les amis de Baader ou l'ancien bourreau nazi de Lyon le regarde. C'est son droit le plus strict, même si la logique inhérente à ses choix n'apparaît pas bien claire. Sauf à considérer que le seul point où se rejoignent ses clients tient dans leur commune haine de la démocratie. Que Me Vergès pousse toujours plus loin son goût de la « défense de rupture » où, par un audacieux renversement des rôles, l'accusé se fait procureur, n'a rien en soi d'inacceptable. La méthode a fait ses preuves, en particulier lorsqu'il s'agissait de défendre les inculpés du F.l.n. en lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Encore faut-il ne pas utiliser la cause de son client à des fins qui lui sont étrangères. De même, cette tactique doit-elle ne pas conduire celui qui y recourt à dépasser certaines limites. Me Vergès est-il allé trop loin ? Beaucoup le pensent. « L'Unité » a demandé son avis à l'un de ses confrères, Me Yves Jouffa, qui a, lui aussi, exercé son activité à l'occasion de nombreux procès politiques. Premier vice-président de la Ligue des droits de l'homme, qui s'est constituée partie civile contre Barbie, Yves Jouffa aura à plaider contre l'ancien responsable nazi de Lyon.
Les titres sont de la rédaction.



Gamma

Vergès et un de ses clients, le fils Boulin.



Pascal Lebrun

Me Yves Jouffa.

« l'UNITE » : En accusant la Résistance d'avoir livré Jean Moulin à son tortionnaire, qu'a recherché Me Vergès ?

Yves JOUFFA : Il s'est livré à une diversion d'autant plus flagrante que les faits se rapportant à l'arrestation et à la mort de Jean Moulin ne sont pas retenus contre Klaus Barbie. Ils sont, en effet, légalement prescrits après la condamnation de Barbie à mort par contumace. Me Vergès n'aurait d'ailleurs pas manqué d'alerter l'opinion si ces faits étaient retenus aujourd'hui par l'accusation. Soyons donc clairs : ainsi que l'a révélé publiquement le Parquet, le réquisitoire introductif contre Barbie vise huit faits qui n'ont jamais été instruits précédemment. Il s'agit d'une série d'arrestations, en 1943 et 1944, d'enfants, de femmes et d'hommes qui, juifs, résistants ou otages, ont, par centaines, été torturés, fusillés ou déportés.

— L'horreur qu'inspirent Barbie et son action passée a fait regretter à certains l'abolition de la peine de mort. D'autres, comme souvent en pareil cas, comprennent mal qu'un tel monstre bénéficie d'un avocat...

— J'estime tout au contraire que le procès de Barbie doit être, à tout égard, exemplaire. L'accusé doit bénéficier de l'intégralité des droits de la défense. Quel que soit son crime. Et le cas Barbie ne doit aucunement conduire à regretter le choix de la gauche, tout à son honneur, d'avoir supprimé les juridictions d'exception et la peine de mort.

— Revenons-en aux accusations portées par Vergès contre la Résistance. Qu'en pensez-vous ?

— Il accuse sans preuves. Rien dans son livre ne vient étayer sa thèse. Et il est tout aussi faux de prétendre, comme il le fait, que le dossier contre son client est vide. Mais je ne peux pour l'instant en dire davantage.

— Où conduit l'attitude adoptée par Me Vergès ?

— Je veux d'abord souligner que, dans les dossiers à connotation politique, l'avocat ne peut assurer pleinement la défense de son client s'il n'éprouve pas un minimum de sympathie pour lui ou pour sa cause. Or, que fait Me Vergès ? Il essaie de salir la Résistance et il assimile certains crimes commis pendant la guerre d'Algérie ou à Sabra et Chatila à ceux des nazis. Il n'est pas question de chercher à gommer certaines phases douloureuses de la guerre d'Algérie, conduites par des généraux qui paradent aujourd'hui, ni de nier l'horreur de Sabra et Chatila. Mais aussi graves fussent-elles, ces bavures-là, que j'ai dénoncées personnellement, n'ont rien de comparable avec la « solution finale », cette volonté de destruction systématique de peuples par application d'une doctrine d'Etat. C'est donc à une tentative de banalisation du nazisme que se livre Me Vergès. Et ce, dans un contexte inquiétant de montée du racisme et de poussée de l'extrême droite.

— Cette tentative de banalisation du nazisme ressort-elle de la tactique juridique choisie par l'avocat de Barbie ?

— Le système de défense adopté par Me Vergès est très clair sur ce plan. Ainsi a-t-il soutenu l'« illégalité de l'arrestation de Barbie sous prétexte qu'elle résultait, d'après lui, d'une extradition déguisée. Et il en a saisi — paraît-il — la Cour européenne de sauvegarde des droits de l'homme. La chambre d'accusation de la cour de Lyon ne l'a pas suivi sur ce point. Et dans un arrêt historique — je le qualifie ainsi car c'est la première décision d'une cour suprême d'un pays démocratique en la matière —, la chambre criminelle de la Cour de cassation a été très claire à son tour. Voici sa position : « Toutes les mesures nécessaires doivent être prises par les Etats membres des Nations unies pour que soient réprimés les crimes de guerre et les crimes contre la paix ou l'humanité et pour que les personnes soupçonnées d'en être responsables soient renvoyées dans les pays où ont été perpétrés leurs forfaits afin d'y être jugées et punies conformément aux lois de ces pays. »

Autrement dit, leur ampleur et leur monstruosité ne permettent pas de placer les crimes nazis sur le plan ordinaire du droit commun. Les règles ordinaires de l'extradition ne leur sont donc pas applicables.

C'est dès le 30 octobre 1943 que Roosevelt, Churchill et Staline ont énoncé dans la « Déclaration de Moscou » ces principes, confirmés ensuite par le tribunal de Nuremberg. La Cour de cassation nous a suivis en considérant que ces principes, reconnus par l'ensemble des nations, n'étaient pas en contradiction avec ceux de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

— Finalement, jusqu'où un avocat a-t-il le droit d'aller pour défendre un client ?

— Je pense qu'à la barre, l'avocat doit jouir de la plus grande immunité pour pouvoir pleinement exercer sa fonction. Reste à savoir si, notamment lors du prétoire, l'avocat peut mettre des tiers en cause sans apporter d'éléments à l'appui de ses accusations. C'est tout le problème.

LES BRANCHÉS DE LA F.M.

Deux études, l'une réalisée par "Quotas-Média des Autres" et l'autre par la société "4 H F.m.", tombent dans le domaine public. Il n'en faut pas plus pour confirmer que la radio locale privée est "jeune, de proximité et interactive". Surtout en province

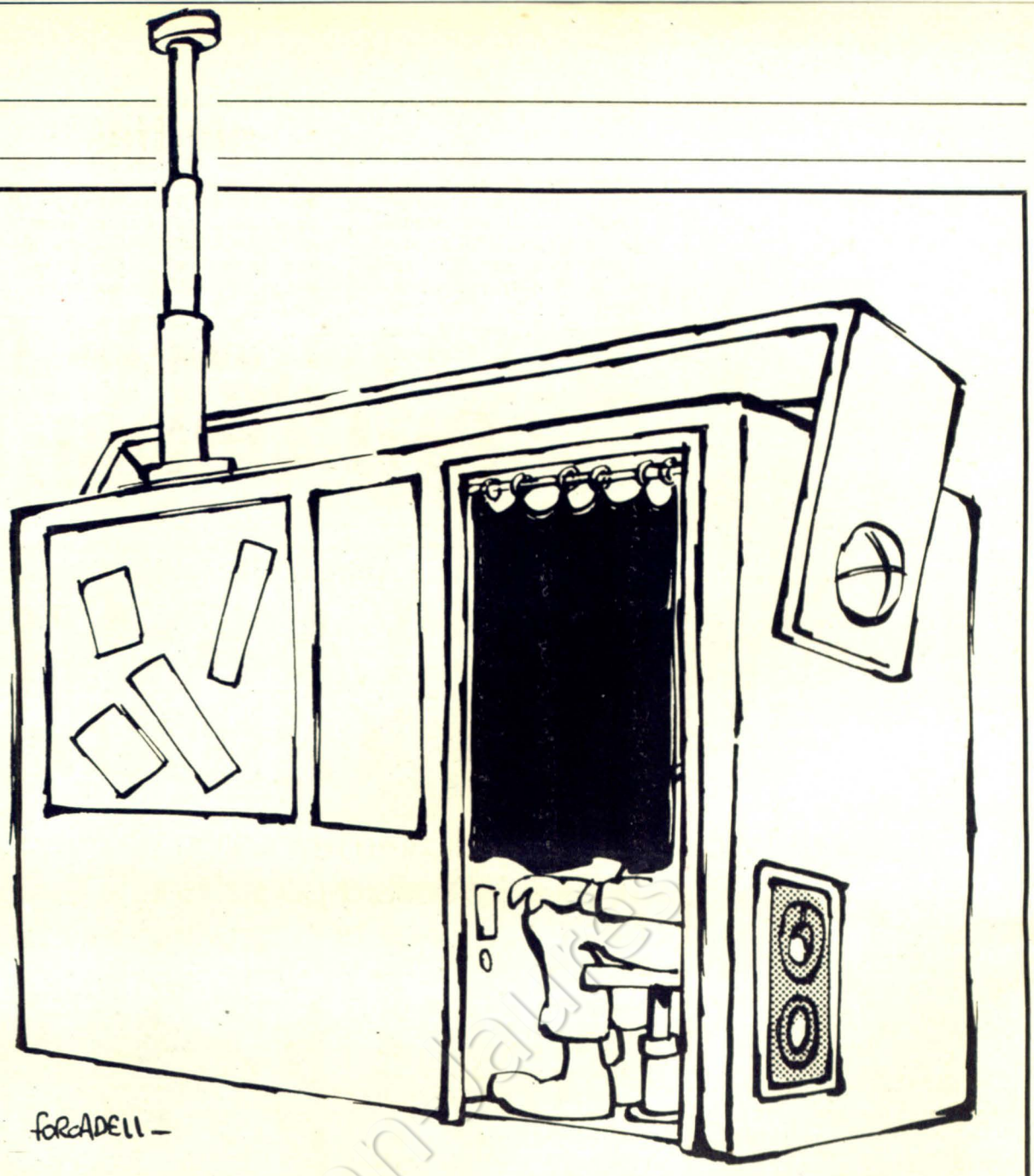

PAR DENIS DANGAIX

SCOOP : la catégorie des « décalés » ainsi que celle des « aventuriers » arrivent en tête des auditeurs de Radios locales privées (R.l.p.) de la région parisienne. Ce résultat, issu de l'étude « Quotas-Média des Autres » réalisée pour 15 radios libres en souscription (1), n'a, en fait, rien de surprenant. On savait depuis longtemps que le « libertaire-responsable », le « frimeur-bon chic, bon genre » ou le « profiteur-jouisseur » — telles sont les appellations non contrôlées liées aux deux groupes — laissaient loin derrière les « moralisateurs-conservateurs » que sont les « recentrés » ou les « ruraux - nostalgiques » représentés par les « utilitaristes ».

Les femmes préfèrent le funk

En revanche, ce que l'on appréciait moins, et c'est une des qualités de cette étude, c'était la répartition par station des différentes catégories socio-professionnelles. Le sondage nous apprend que les cadres moyens et les employés sont des fidèles de la F.m. Les cadres supérieurs et les ouvriers se répartissent assez régulièrement. Gilda, Cité 96 et Radio show (non dérogée et pourtant citée souvent), stations bien branchées, attirent le cadre. 95,2 et N.r.j. stations pousse-disques assez DI-GI (Disque-jockets) font craquer l'O.s. L'âge de l'auditeur correspond à ce que l'on savait déjà. La tranche 15-40 ans écrase les 50-56 ans et plus. Même si Radio 77, Tour Eiffel (Mairie de Paris) et quelque peu T.s.f. 93 (radio du Conseil général Seine-St-Denis) ont les suffrages des plus âgés. Les hommes préfèrent nettement la station de type « music and news » (Gilda), alors que les femmes apprécient le funk et le reggae (N.r.j.).

Ce sondage nous offre quelques suprises divertissantes. C'est ainsi que l'on apprend que le frimeur se branche sur Digitale ou 95,2 (la radio libre d'Europe n° 1), que le profiteur se sentira bien sur Canal 89, la radio de la Mnef et que le libertaire apprécie Fréquence Gaie ou T.s.f. 93. Le dilettante, quant à lui, n'aime pas Digitale, mais adore 95,2. Le responsable est « cool » avec Tour Eiffel mais ne supporte pas N.r.j. Le moralisateur, enfin, ne fréquente aucune station sauf T.s.f. 93 et un petit peu 95,2.

Plus classiquement, l'étude confirme la prédominance, avec 61, 4 % d'écoute, de la tranche 19-22 heures chez les auditeurs de R.l.p. suivie par celle des 22-24 heures avec 45 %. Nova, Canal 89, Gilda, Fréquence Gaie sont des stations du soir, tandis que Tour Eiffel, N.r.j., T.s.f. 99, des radios matinales.

Le jazz fait une percée étonnante comme type d'émission musicale. C'est Gilda, Fréquence Gaie et Ici et Maintenant qui remportent la palme de la musique de la Nouvelle-Orléans. Le New wave, le funk et le reggae restent le domaine incontesté de N.r.j., Radio show et 92 Radio. L'opéra, l'opérette ainsi que la variété française se trouvent sur Tour Eiffel et Radio 77. Côté classement, l'étude confirme ce que l'on présumait déjà. N.r.j. première au hit-parade de la station écoutée avec 36,4 % de notoriété spontanée et plus de 2 millions d'auditeurs réguliers. Un score énorme. Radio Montmartre ne fait que 9,9 % (deuxième position) de notoriété et n'a que (tout est relatif) 507 000 auditeurs. Puis viennent Tour Eiffel, R.f.m., qui perd du terrain, et Fréquence Gaie. Il faut signaler la huitième position de Radio libertaire qui tout en ne faisant pas partie des stations demandeuses du sondage apparaît bien placée avec 4 % de notoriété.

Dans leurs secteurs respectifs, T.s.f. 93 arrive en quatrième position derrière N.r.j., Tour Eiffel et Montmartre avec 73 000 auditeurs réguliers. 92 Radio se place en 5e position toujours derrière N.r.j., 95,2, Montmartre et Tour Eiffel avec 87 000 auditeurs. Enfin, Radio 77, expression briarde avec 79 000 auditeurs, arrive largement en tête devant une autre radio départementale, Radio Thérouane, N.r.j. se classant juste après.

Un sondage téléphoné

Une autre étude réalisée pendant la même période (2) est à rapprocher de celle-ci. Conçue par Alain Robinot, responsable de la société de conception et conseil en communication « 4 H.f.m. », elle est la première du genre concernant un échantillonnage représentatif de stations dites de la France profonde. 64 stations réparties sur l'ensemble du territoire ont participé à ce test. Le but de l'opération consistait à vérifier l'attractivité de la radio sur son public et la façon dont celui-ci réagissait en écoutant la station. L'usage du téléphone étant l'indicateur de réponse. Alain Robinot n'est pas un inconnu dans le mouvement des radios locales. Il fait même partie des « historiques ». Principal animateur de « Onz'Débrouille » en 79, c'est lui qui fournira l'émetteur de la non moins fameuse Radio Riposte. On le retrouvera plus tard à Canal 75. L'institutionnalisation des R.l.p. l'amènera encore davantage à travailler dans la recherche des nouveaux médias.

« L'originalité de cette opération, dit-il, était de vérifier, à l'aide du jeu, comment l'auditeur réagit. On a enregistré par trois fois un message d'une valeur temps de 25 minutes et on était raccordé grâce au « Télé-com » sur le même principe que le téléphone vert. Une demi-heure après, on donnait à

Le Poste parisien et « L'Unité »

Bien que ne bénéficiant encore d'aucun sondage précis, divers signes indiquent que le Poste parisien — Fréquence-Presse (101 MHz) est l'une des radios locales les plus écoutées à Paris. On sait que « l'Unité » y participe avec, notamment, deux rendez-vous hebdomadaires :

— tous les mardis à 7 h 10, le billet de Nicole Chaillot,

— tous les jeudis à 19 h, la présentation du numéro de « l'Unité » du lendemain par Claude Estier.

LE SYNDICAT NOUVEAU EST ARRIVE

EXIT la Fédération nationale des radios et télévisions locales indépendantes (F.n.r.t.l.i.), bonjour le Syndicat national des télévisions et radios locales (S.n.t.r.l.) (1). Les années suivent, les structures trépassent, les recompositions s'organisent. Telle fut la principale décision de la petite centaine de radioteurs réunie à Paris — à la Sacem, tout un symbole ! — le week-end dernier pour, lors de son troisième congrès, dissoudre la Fédération et parrainer le Syndicat.

Point de surprise ni de passion d'ailleurs ; au contraire, c'est dans une ambiance studieuse que délégués et invités ont célébré le « tournant positif », comme disait l'un d'eux, de la deuxième organisation de radios libres. Stratégiquement, qu'est-ce que cela va changer ? Peu de chose en vérité, car la F.n.r.t.l.i. depuis sa création, c'est-à-dire peu de temps après le 10 mai 1981, s'affirmait déjà comme un regroupement « d'entreprises locales de communication sociale » ayant des droits et des devoirs autant vis-à-vis de ses mandants que des professionnels, et bien sûr du public au sens large. Et si le nouveau S.n.t.r.l. veut organiser « toutes les structures existant en tant qu'entreprises de communication locale sous le régime de l'autorisation, et notamment les radios locales privées bénéficiaires d'une dérogation de la Haute Autorité », il est non moins vrai qu'il est avant tout la manifestation d'un rapprochement entre divers scissionnistes de la Fédération nationale des radios locales (F.n.r.l.) sur le point du financement.

On a beaucoup parlé de déontologie lors de ce congrès. Dans la salle, dans les couloirs, sur la tribune, le maître mot était souvent lâché. Les professionnels invités précisaient aux radioteurs présents comment ce média « devait » et « pouvait » exister. On y donnait des conseils, on affûtait ses arguments. On parlait lois à la tribune et contrats dans la coulisse. Bref, radioteurs et professionnels se sentaient bien sur la même longueur d'onde.

Après tout, est-ce un mal ? Il est vrai que, depuis 1978, date de création de la première Fédération de radios libres (F.n.r.l.), il en est passé des ondes à travers le faisceau hertzien. Et si, alors que la F.n.r.t.l.i., produit de scission avec la F.n.r.l. (déjà sur la question du financement), a rejoint les scissionnistes du dernier congrès de la F.n.r.l. (2) (il y a deux mois) — toujours sur le problème du financement — c'est aussi pour la protection de leur statut.

Un syndicat est donc né. Théoriquement moyen de défense, il est également instrument d'existence. A part égale avec les autres — journalistes, employeurs, annonceurs, producteurs... — il doit dans un premier temps établir les règles d'une déontologie professionnelle. Le statut du radioteur, en quelque sorte.

DENIS DANGAIX

(1) S.n.t.r.l., 29, avenue de Trudaine, 75009 Paris, président Gilles Casanova, responsable de Canal 89.

(2) Fédération Nord - Pas-de-Calais de radios locales.

collection patrimoniale

la radio qui avait diffusé le message la liste des 15 gagnants. Les résultats, précise-t-il, ont dépassé mes espérances. Pas loin de 15 000 appels et un échantillon précis des auditeurs. » Comme pour la région parisienne, l'écrasante majorité du public a entre 15 et 40 ans (78 %). Les femmes, plus que les hommes, écoutent la radio surtout entre 9 et 12 heures. Ces chiffres sont très proches de ceux communiqués par le Centre d'études des supports publicitaires (C.e.s.p.) qui précise la prédominance du public féminin dans la matinée et l'après-midi et un rééquilibrage entre 12 et 13 h 30 ainsi qu'après 17 heures. Les employés et les ouvriers, respectivement 31,6 % et 29,6 %, fournissent les gros bataillons des auditeurs. Les enseignants ne faisant que 3,4 % (12,3 % pour les professions libérales et 10,6 % pour les cadres). Une des surprises principales de cette étude est le temps d'écoute. Presque un auditeur sur deux consacre entre 2 et 5 heures à l'écoute de « sa » radio locale. Même proportion pour ceux qui y consacrent plus de 5 heures par jour et seulement un auditeur sur seize a une écoute ponctuelle, c'est-à-dire inférieure à deux heures par jour.

La téléphonite aiguë

La pratique du téléphone est également un facteur intéressant. 52,6 % des personnes interrogées ont déjà appelé une radio locale privée (7,8 % ont téléphoné à une station nationale). Ces chiffres à eux seuls indiquent le degré d'osmose qui existe entre le public des R.l.p. et la station proprement dite.

Les radios locales apparaissent comme le média spécifique, local, jeune, de proximité et interactif. Si Alain Robinot constate que « la presse quotidienne régionale touche les gens de plus de 40 ans » — c'est pour cela qu'elles se lancent dans les R.l.p., il est vrai que la radio libre a une autre spécificité. L'usage du téléphone pratiqué par ses auditeurs indique d'ailleurs une voie possible. ●

(1) Sondage du 2 au 5 novembre 1983 sur un échantillon de 2 000 auditeurs réguliers au profit de A.b.c., Canal 89, Cité 96, Digitale, Fréquence Gaie, Gilda, Ici et Maintenant, N.r.j., Ovni, 95,2, 92 Radio, Radio show, Radio 77, Tour Eiffel, T.s.f. 93. Coût de l'opération par radio 7 000 F.

(2) Sondage du 12 septembre au 20 octobre.

A noter « la Gazette des nouveaux médias » 655.33.00 pour l'édition nationale et (62) 34.66.00 pour l'édition régionale Sud-Ouest.

LA SANTE EST A L'ORDRE DU JOUR

Tout le corps médical -- à l'exception de quelques dinosaures en voie de disparition -- est d'accord pour mener à bien les réformes entreprises. Toutefois une entente réciproque et préalable est indispensable

PAR LOUIS LARENG

député de la Haute-Garonne

EN France, comme ailleurs, la santé est à l'ordre du jour, non seulement parce que les coûts et les moyens connaissent des évolutions difficiles à concilier, mais encore parce que les individus et les collectivités ne cessent de fixer leurs buts dans ce domaine à des niveaux plus élevés, grâce notamment à la prodigieuse évolution technologique qu'a connue, que connaît et que connaîtra le monde de la médecine.

C'est l'honneur de nos sociétés, et tout particulièrement de notre gouvernement, de déterminer des perspectives ambitieuses. Mais leur réalisation relève parfois du défi. Pour y répondre avec efficacité, des moyens doivent leur être consacrés, des orientations politiques arrêtées. Ce qui est vrai en période de croissance rapide l'est encore bien davantage dans une conjoncture difficile comme celle que nous connaissons aujourd'hui : il n'y a pas de réussite possible sans choix, sans la mise en œuvre et le suivi ferme d'une politique clairement affirmée.

Supprimer les cloisonnements

L'action du gouvernement animée par le président de la République répond à ces exigences. Les problèmes et les importantes réformes en démontrent la cohérence.

La structuration des hôpitaux autour de la notion de département va enfin permettre de supprimer les cloisonnements qui caractérisent l'actuelle, et ancienne, organisation. En effet, cette nouvelle organisation autorisera de nouveaux progrès en donnant à nos établissements une souplesse qui, dans la très grande majorité des cas, leur fait défaut à présent. Les médecins hospitaliers auront désormais des responsabilités directes auprès des malades. De ce fait, ces derniers bénéficieront d'un meilleur suivi, d'une prise en charge globale qui, d'ailleurs, ne se limite pas à l'aspect médical, mais s'étend également à l'aspect administratif et social. Les personnels non médicaux vont également bénéficier de cette transformation avec une responsabilité, une autonomie et une mobilité plus réelles.

Certains points des statuts ne sont pas encore clarifiés et expliquent les inquiétudes des médecins hospitaliers publics vis-à-vis des premiers projets présentés. C'est ainsi que se pose la question de l'insertion des trois fonctions d'enseignement, de soins et de recherche pour le personnel médical des Centres hospitaliers universitaires. Des précisions sont à apporter sur l'adaptation de la réforme du troisième cycle des études médicales et pharmaceutiques au fonctionnement des centres hospitaliers non universitaires.

Si la réalisation de cette réforme doit être menée avec souplesse, faute de quoi elle risquerait de perdre une grande partie de son intérêt et de sa signification, elle ne saurait se concevoir sans la mise en place des nouveaux statuts des médecins hospitaliers.

Les textes actuellement soumis à la concertation répondent à ces besoins de réformes. Ils ne sauraient, contrairement à ce qui a pu être affirmé, nier la nécessité d'une hiérarchie au sein du corps des médecins hospitaliers. Mais, à condition d'être bien adaptés aux besoins, ils contribueront assurément, dans le cadre de la départementalisation, à limiter les pouvoirs absolus que certains mandarins s'étaient arrogés et entendent maintenir, sans doute au nom de l'intérêt des malades, contre les vents des réformes et les marées de la modernisation de l'hôpital. La démocratie délègue les pouvoirs mais ne les supprime pas. Il faut plus de concertation, plus de communication à travers tous les services, qu'ils soient administratifs, médicaux, techniques, qu'il s'agisse du personnel médical ou du personnel soignant non médical ou de tout autre catégorie de personnel.

Il est souhaitable que l'on dépasse les murs de l'hôpital pour être en relation avec l'industrie, avec tout le système des soins publics ou privés extérieurs à l'hôpital.

Beaucoup d'éléments demandent à être formulés auprès du ministère intéressé afin de diminuer, voire de supprimer, les inconvénients qui en découlent ; mais il ne faut en aucun cas que les organisations amenées à en débattre avec leur ministère de tutelle tirent prétexte de cette concertation pour

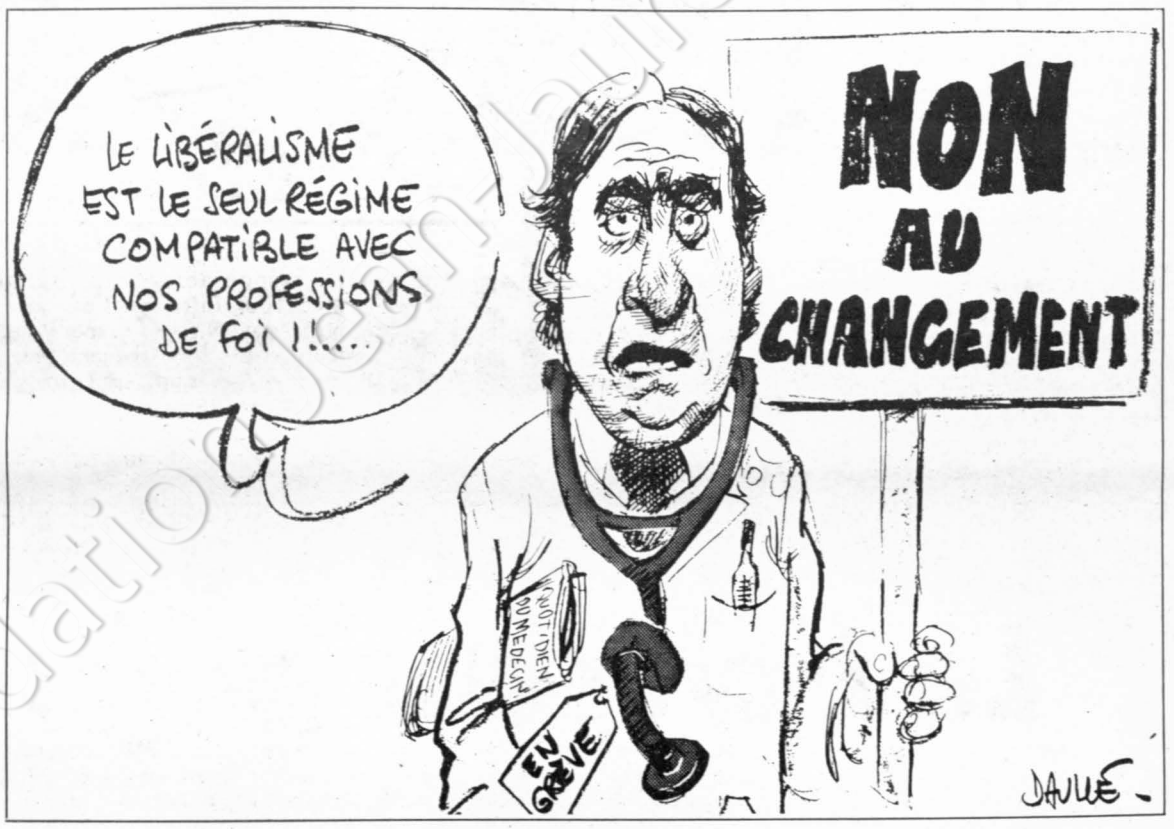

remettre en cause l'esprit de changement souhaité par le vote de mai 1981.

Les groupes de travail mis en place par des médecins depuis plusieurs années ont conclu sur des objectifs qui sont poursuivis encore aujourd'hui par le gouvernement. Ils ont pour but de mettre en commun les moyens pour maîtriser les coûts de la santé, libérer le jeune médecin de tutelle hiérarchique dans l'application des soins et humaniser la vie des malades dans les hôpitaux qui sont devenus gigantesques, favoriser davantage le rapprochement de tous les personnels travaillant à l'intérieur de ces établissements.

Le budget global va dans le sens de la responsabilité de l'ensemble du système hospitalier, et il sera mis en place après des négociations entre les caisses de la Sécurité sociale et les centres hospitaliers. Ces négociations auront aussi pour objet de faire participer l'ensemble des gestionnaires — ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle —, compte tenu de l'augmentation du pouvoir des administrateurs, au choix des financements des différents systèmes de soins : soins ambulatoires, médecine libérale, hospitalisation publique et privée.

Nous sommes en ce moment à l'heure de vérité. Les dépenses de santé ne cessent d'augmenter dans d'importantes proportions, ainsi que l'ont dit tous les gouvernements antérieurs. On a même souhaité réduire les dépenses médicales par une limitation plus grande du nombre des docteurs en médecine et par la suppression des lits hospitaliers. Pourquoi nous reprocher maintenant d'essayer de préciser, par le budget global, quelles sont les dépenses réelles correspondant aux besoins de santé de la nation ? Le budget global, beaucoup plus que les prix de journée, systématiquement inflationnistes, facilitera cette maîtrise des coûts de santé, sans nuire à l'application des techniques médicales. Le rapprochement, d'ailleurs, des hôpitaux en syndicats concourt également à assurer une meilleure maîtrise des moyens pour une plus grande efficacité au meilleur coût.

Le directeur général s'occupe de l'administration ; les médecins conservent bien entendu toutes leurs responsabilités vis-à-vis de l'acte médical et également de l'environnement dont dépend son application. Le chef de département participera aux choix budgétaires ; de même, le Conseil de département étudiera ses projets.

Il n'est pas possible d'envisager un bon fonctionnement des services sans que le médecin soit impliqué dans l'administration proprement dite, c'est la raison pour laquelle il est important de préciser toujours davantage la formulation première qui nous avait été proposée, afin qu'il ne reste pas de doute sur ce point. Toute l'orientation actuelle du gouvernement sur la décentralisation suppose que l'autorité de terrain, en l'occurrence dans ce cas c'est celle du médecin, doit être sauvegardée. La difficulté, c'est évidemment de l'harmoniser avec la direction administrative, mais ce problème n'est pas propre à l'hôpital.

Un programme ambitieux

Un changement est souhaité depuis longtemps par tous ceux vivant à l'intérieur de l'hôpital du fait de l'évolution de l'établissement et du nombre croissant de médecins, d'infirmières et de personnels non infirmiers qui y travaillent. Ce programme, avec mes collègues, nous le considérons comme ambitieux ; il ne peut s'entreprendre qu'avec une collaboration très étroite entre le corps médical et les pouvoirs publics. Il est évident qu'il est impossible d'aboutir à une solution sans entente réciproque. Il est indispensable, puisque tout le monde souhaite un changement, qu'on en définisse les implications.

Fondation Jean Jaurès

c'est facile,
c'est pas cher,
et ça peut rapporter gros

LOTO

Le bon sens gagne du terrain.



CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens près de chez vous

La rencontre P.s. — P.c.

Ce journal étant « bouclé » le mercredi soir, il nous est évidemment impossible de rendre compte cette semaine de la rencontre de jeudi entre les délégations du Parti socialiste et du Parti communiste. Nous y reviendrons longuement dans notre prochain numéro.

Enorme succès des rassemblements laïques

L'énorme succès des manifestations organisées dimanche dernier par le Comité national d'action laïque à Rodez, à Epinal et surtout à Nantes où plus de 100 000 personnes se sont rassemblées, a confirmé la mobilisation des défenseurs de l'école laïque. Sans jamais adopter une attitude agressive à l'égard du gouvernement, les orateurs du C.n.a.l. ont à nouveau expliqué les raisons de leur refus des propositions présentées par le ministre de l'Education nationale Alain Savary. De nombreux parlementaires et élus locaux socialistes ont participé à ces manifestations. Il en sera de même samedi à Arpajon où Lionel Jospin et plusieurs dirigeants et députés du P.s. seront présents au rassemblement de la région parisienne et dimanche 4 à la manifestation de Marseille qui sera la dernière de cette série.

Elections : le *Lot, ce n'est* pas que des châteaux...

S'il est un des plus beaux de France par ses paysages, ses châteaux, ses vestiges de la préhistoire, le département du Lot est aussi l'un des plus pauvres : peu d'industries, une agriculture en difficulté à l'exception du vin de Cahors en pleine expansion. Avec des caractéristiques proches, il se situe nettement au-dessous de la Dordogne voisine qui, elle, appartient à la région Aquitaine, capitale Bordeaux, alors que le Lot, compris dans la région Midi-Pyrénées, est tourné vers Toulouse dont il attend une manne qui lui est chichement accordée.

Le Lot, il y a encore quelques années, était, politiquement parlant, une terre partagée entre radicaux et gaullistes. Au nord, à Figeac, le docteur Bernard Pons tenait la circonscription avant d'aller, en 1978, chercher un siège plus sûr dans la région parisienne, ce qui a permis l'élection du socialiste Martin Malvy, réélu aisément dès le premier tour en juin 1981 et aujourd'hui vice-président de l'Assemblée nationale. L'autre circonscription, celle de Cahors, c'était depuis trente ans le fief du radical de gauche, Maurice Faure, maire de la ville, président du Conseil général, constamment réélu même dans les moments les plus difficiles pour la gauche.

En septembre dernier, Maurice Faure a choisi de quitter le Palais-Bourbon pour le Sénat, ce qui a laissé vacant ce siège que nul ne pouvait espérer lui ravir et que se disputeront le 11 décembre six candidats. Trois de gauche : Marc Baldy pour le P.s., Bernard Charles pour le M.r.g., Henri Thamier, pour le P.c.f., tous trois adjoints de Maurice Faure à la mairie de Cahors. Trois de l'opposition : le conseiller général André Carle, maire de Luzech, cousin de Jacques Chirac, investi à la fois par le R.p.r. et l'U.d.f., un candidat d'extrême droite et un écologiste très critique à l'égard de la majorité.

Depuis deux semaines déjà, les quatre principaux candidats parcourent minutieusement les 115 communes de la circonscription, expliquant aux électeurs que le retrait de Maurice Faure crée une nouvelle donne politique. Nouvelle donne dont le P.s. a déjà bénéficié puisqu'il y a deux mois, déjouant les pronostics, c'est un socialiste, Marcel Costes, adjoint au maire de Figeac et carrossier de profession, qui a enlevé le second siège de sénateur.

Marc Baldy, lui aussi conseiller général et depuis lontemps premier secrétaire fédéral du P.s., soutenu par son suppléant Jean-Claude Blanchou, agriculteur fort connu dans la circonscription, et par de nombreux élus municipaux et cantonaux, compte bien assurer une nouvelle progression du P.s. et devenir le troisième parlementaire socialiste du Lot. L'accueil qu'il reçoit dans chacune des communes traversées où les habitants sont nombreux à venir l'entendre — il a fait ainsi plusieurs réunions samedi dernier avec Claude Estier, d'autres sont programmées avec Jean Le Garrec et Lionel Jospin est attendu le 8 décembre à Cahors — permet d'être raisonnablement optimiste.

En dépit de l'engagement personnel de Maurice Faure en faveur de Bernard Charles qu'il présente comme son « légataire universel », toutes les indications recueillies jusqu'à présent laissent penser que Baldy arrivera en tête des trois candidats de gauche au premier tour et bénéficiera du désistement des deux autres. Il se trouvera donc au second face à André Carle qui s'efforce de ratisser large en développant systématiquement les thèmes les plus démagogiques de l'opposition, mais qui s'empêtre dans d'étranges contradictions quand il dénonce l'« étatisme » dans lequel se complairait le gouvernement actuel tout en ajoutant que « le département du Lot ne peut arriver à se redresser seul sans le secours de l'Etat ».

Les habitants de toutes ces petites communes — où l'on attend depuis tant d'années la mise en œuvre d'un réseau d'assainissement, l'amélioration de la voirie ou la construction d'un foyer rural — sont bien convaincus de cette évidence. Mais ils ne sont pas loin de penser qu'un député socialiste, qui est depuis longtemps un homme de terrain, connaissant bien les besoins de la circonscription, serait mieux placé qu'un représentant de l'opposition pour faire aboutir leurs revendications. Quel que soit le résultat des 11 et 18 décembre, il ne modifiera guère le rapport de forces entre majorité et opposition à l'Assemblée. Mais, sans que l'on puisse parler de test national, on peut imaginer à l'avance les conclusions qui seront tirées le soir du scrutin. Les Lotois que la politique n'a jamais laissés indifférents l'imaginent fort bien et après avoir massivement voté pour la gauche au printemps 1981, ils n'ont pas envie de se déjuger à l'automne 1983.

ANTOINE VIOLET

Politique française au fil des jours



Pascal Lebrun

Manifestation du C.n.a.l., à Nantes.


Marc Baldy

« Sécu » : C.f.d.t. et C.g.t. à la portion congrue ?

L'incertitude pèse toujours sur la future gestion des caisses nationales et régionales de la Sécurité sociale. C'est — en principe — au début du mois de janvier que les nouvelles directions devraient être mises en place. Il reste donc un bon mois pour négocier. Il semble bien que les employeurs — qui se disaient opposés à reprendre du service — « repiqueront tout de même au truc », après s'être fait faire douce violence. Ainsi, le patronat conserverait la gestion de la caisse vieillesse et prendrait en main un certain nombre de caisses départementales. Pour le reste, Maurice Derlin de F.o. assurera, comme par le passé, la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Restent les allocations familiales.

Aux dernières nouvelles, la C.f.t.c. n'aurait pas perdu tout espoir d'en conserver la direction... Bref, les élections, dans cette hypothèse — pas encore acquise —, se solderaient par un statu quo ; même si, au niveau départemental, il paraît acquis que la C.f.d.t. et la C.g.t. présideront chacune un nombre — réduit — de caisses.

A l'heure actuelle, et c'est trop peu dire, on est loin d'approcher d'une gestion intersyndicale de la « Sécu ». Les appétits de F.o. et de la C.g.c. sont solides et ces deux centrales pourraient bien se partager un gâteau d'une petite centaine de caisses...

C. J.



DIPAPACÉQUOI

Une priorité

par Piem

— Dis papa, c'est quoi la priorité des priorités ?

— C'est selon.

— Selon quoi ?

— Selon les aspirations de chacun. Pour les uns c'est la défense de l'école laïque, pour les autres celle de l'école privée, pour certains c'est le chômage, pour d'autres la lutte contre la bête ignoble du racisme.

— Les occasions ne manquent pas, dit l'enfant.

— La priorité c'est la lutte contre l'égoïsme.

L'importance de cette réflexion méritait un silence que le père et son fils respectèrent d'un commun accord.

Tout autour d'eux, les vitrines étalaient leur suffisance de Noël, et les étoiles de papier scintillaient au bout de leur ficelle.

Et pendant ce temps-là, à l'autre bout du monde, un autre enfant, un enfant d'ailleurs respirait avec peine.

Il allait mourir, mourir de faim tout simplement et ses grands yeux, déjà, lui dévoraient le visage.

Pourtant les impuissants de ce monde avaient dépensé des milliards de milliards pour assurer son bonheur, mais l'enfant ingrat n'avait même pas la reconnaissance du ventre.

Les silos du plateau d'Albion étaient pleins à ras bord, les fusées sol-sol, sol-air étaient prêtes pour les grandes semailles, les bombes accumulées dégoulinaient de neutrons glacés, les Pershing et les S.S.-20 se multipliaient à plaisir, les chars d'assaut débordaient de fourrages empoisonnés. Il y avait de quoi « mourir » toute la planète, une belle mort, une mort patriotique, une mort gravée sur un monument pour cérémonie du souvenir et dépôts de gerbe.

Mais l'enfant du pays de la faim, l'enfant oublié, l'enfant des trépassés s'en allait mourir de rien, ce tout petit rien qui s'appelle l'indifférence.

Tout autour de lui, les sous-marins nucléaires barbotaient, les Mirage ronronnaient, les orgues de Staline se prenaient pour les orgues de Barbarie, les bombardiers géants, la panse pleine, rotaient, les généraux se décoraient et les décorations se généralisaient.

Sur le visage de l'enfant affamé, désarmé, une mouche se pose. Elles seront plus de cent ce soir.

Le clairon sonne dans les casernes, la soupe est bonne pour les marchands de canons.

Lorsque l'enfant poussa son dernier soupir, il le fit si discrètement que même la conscience humaine qui avait la bouche pleine ne s'en est pas aperçue.

— Dis papa, la priorité des priorités, c'est la solidarité.

Darty : un esprit d'entreprise qui fait ses preuves.

Sous le signe de l'expansion :

Avec 67 magasins en France, et un chiffre d'affaires de près de 3 milliards en 81, DARTY est la première entreprise de distribution en électroménager, télévision, Hi-Fi, Vidéo.

Dans les 6 dernières années, DARTY a doublé sa surface de vente et pratiquement triplé son chiffre d'affaires (33 magasins pour 1 milliard 164 millions en 77).

Les facteurs explicatifs de cette expansion sont la prise en compte des attentes consommateurs en terme de prix, choix, service après-vente, supportées par dynamisme commercial et rigueur.

La région : pierre angulaire de la décentralisation

Le Groupe DARTY s'est implanté dans les métropoles d'équilibre en 1975. D'abord dans la région Rhône-Alpes, puis dans le Nord Pas-de-Calais (1977), en Alsace-Lorraine (1978) et enfin en Provence-Méditerranée en 1980.

Aux fins de responsabiliser, car on ne peut dissocier la responsabilité du contrôle des moyens, la décentralisation des structures de la décentralisation des responsabilités, nous avons créé des Sociétés juridiquement autonomes avec à leurs têtes un Chef d'Entreprise.

Dans un souci d'avoir des unités à dimensions humaines permettant une meilleure responsabilisation des hommes et une meilleure lisibilité du compte d'exploitation, nous avons également créé plusieurs Sociétés de Service Après-Vente, filiales de chaque Société Régionale.

Une politique sociale active :

Une politique d'expansion, c'est aussi une politique sociale dynamique. A ce titre, la politique de DARTY est significative.

Par exemple, l'exercice écoulé se caractérise sur le plan social par la création de 500 emplois, ce qui porte les effectifs à plus de 5000 personnes (à titre indicatif, les effectifs de 1977 se situaient autour de 2440 emplois).

Parallèlement, DARTY a matérialisé :

- La conclusion d'accords d'entreprise en janvier 1982 portant sur la réduction du temps de travail et la cinquième semaine de congés payés.
- La signature de contrats de solidarité.
- L'embauche de jeunes dans le cadre du plan "Avenir Jeunes" (DARTY manifeste en effet une grande confiance dans les capacités d'un effectif constitué d'un fort pourcentage d'éléments jeunes : 40 % des collaborateurs sont dans une tranche d'âge de 25 à 35 ans).
- La distribution gratuite d'actions aux salariés.

DARTY

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un des plus grands emprunteurs de France

CNT

Finance les investissements des Télécommunications

3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 - Tél. : 538-52-27

Conditions spéciales aux discothèques de prêt

VENTE PAR CORRESPONDANCE DE DISQUES CLASSIQUES D'OCCASION PARFAIT ETAT

Demandez l'envoi gratuit de nos listes mensuelles

DISQUES NEUFS EN SOLDE

ACHAT A DOMICILE DE VOS DISQUES CLASSIQUES

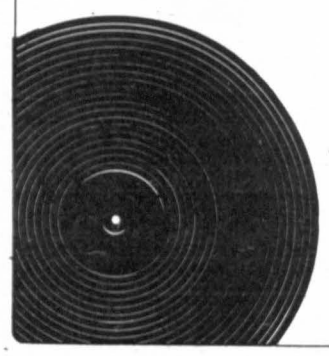

EUPHONIE

B.P. 123 - 77003 MELUN CEDEX

Téléphone (6) 068.73.05

EMPLOYEURS, COMITES D'ENTREPRISE ! Pour une meilleure utilisation de votre 1 %

COOP LOGEMENT

met à votre disposition ses Délégations Régionales

ROUEN (76000) - Délégation Normandie - 12, rue de Buffon (35) 88.48.34 - Mme BUFFERAN
SAINT BRIEUC (22000) - Délégation Bretagne - 14-16, rue Lequyer - (96) 61.30.61 - Mr. LECIRE
LE MANS (72000) - Délégation Pays de Loire - 45-51, place des Sablons (43) 86.00.40 - Mr. JOUBE
LIMOGES (87000) - Délégation Limousin - 394, rue François Perrin (55) 01.65.18 -Mr CLEDIERE
BORDEAUX (33000) - Délégation Aquitaine - 16-20, rue Henri Expert (56) 50.84.44 - Mme BOURSIER
MONT DE MARSAN (40000) - Délégation Landes - Rue de la Dominante B.P. 185 Saint-Pierre du Mont - (58) 75.33.31
BAYONNE (64100) - Délégation Côte Basque - 21, avenue Louise Darracq - (59) 59.28.15 - Mr. LARRAYOS
TOULOUSE (31000) - Délégation Midi Pyrénées - 38, rue des Chalets - (61) 62.21.00 - Mr. DUPLAN
BEZIERS (34500) - Délégation Languedoc Roussillon I - 6, place Sainte Aphrodise -(67) 28.18.18
MONTPELLIER (34100) - Délégation Languedoc Roussillon II - Résidence Del Riu Bat. 1 ; Esc.2 - 7, avenue Guilhem de Poitiers - La Paillade (67) 75.34.01 - Mr. DARNAUI.T
MENDE (48000) - Délégation Languedoc Roussillon III - Immeuble Le Torrent -Avenue du Père Coudrin (66) 65.23.05 - Mr. MILOT
MARSEILLE (13331 Cédex 03) - Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur - 29, rue du Racati (91) 50.08.76 - Mme PUGIN
CHAMBERY (73006) - Délégation Rhone-Alpes I - 39, rue de la Martinière - Bassens - B.P. 260 -(79) 33.37.45 - Mr. DELOISON
VALENCE (26000) - Délégation Rhone-Alpes II - 58, rue des Alpes - (75) 43.46.01 -Mr. MASSON
BOURGES (18004 Cédex) - Délégation Centre-Auvergne - 12, rue Emile Martin (48) 50.10.36 -Mr. FEDORKOW

Il apporte : A l'entreprise la solution à tous ses problèmes de logement - Au salarié désirant
— louer un appartement : un choix de programmes locatifs
— accéder à la propriété : } des prêts
— améliorer ou acquérir en vue } complémentaires
— d'améliorer un logement ancien :

COMITE INTERCOOPERATIF ET INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT
Organisme Collecteur enregistré sous le numéro 59
Siège Social : 10, rue de Richelieu, B.P. 11
75022 PARIS CEDEX 01

Un CIL National au service des Régions

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.la gestion
.l'organisation
.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60
TELEX : 610579

NI GODILLOT NI INTELLO, SOCIALISTE MAIS PAS SUIVISTE



l'unité

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de

l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » : et vous adresse la somme correspondante

* ***abonnement de six mois (170 F)*** ☐ ☐ par chèque bancaire
* ***abonnement d'un an (260 F)*** ☐ ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J.PARIS

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

petites annonces

TARIFS

Trois lignes minimum, 28 signes par ligne, blancs compris.

	H.T.
Offres d'emploi	*30 F*
Demandes d'emploi	*20 F*
Immobilier	*25 F*
Divers	*25 F*

Ajouter 18,60 % de T.v.a.

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 343. Ville de Neuilly-sur-Marne recrute secrétaire général adjoint pour le 1.1.84. Ville de 20 à 40 000 habitants, mutations ou concours sur titre ou recrutement direct.

Ecrire à monsieur le Député-maire J. Mahéas, mairie de Neuilly-sur-Marne 93330.

DEMANDE D'EMPLOI

Réf. 344. Psychologue cherche emploi. Etudie toute proposition ayant rapport avec les contacts humains.

Ecrire à Angèle Coupry, 1 p. Montespan, 91380 Chilly-Mazarin.

IMMOBILIER

Réf. 442. Vends studio confort 24 m². Vincennes près métro R.e.r. 25 unités. Tél. : 350.84.19 matin.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

GROUPE CdF

SOFIREM PARTICIPE A LA CREATION DE SICOVER

La société SICOVER, filiale de CORNING FRANCE et de la S.I.V. (Societa Italiana Vetro), a pour objet, dans l'immédiat, la fabrication à Aniche (Nord) de verres spéciaux, en particulier de verres pour la protection des soudeurs, et de capteurs solaires de haute performance.

Ultérieurement sera développée la fabrication de verre mince permettant des économies d'énergie par réduction de poids dans les applications courantes et pouvant aussi répondre à la demande de secteurs de priorité : cellules photovoltaïques, affichage par cristaux liquides ...

L'effectif de la société devrait atteindre 98 personnes en 1987.

La SOFIREM a décidé de participer à ce projet réalisé en zone minière. Son concours de 2.100.000 F. est réparti entre une participation au capital et un prêt à long terme.

« LE PÈRE NOËL 1983 A BESOIN DE VOUS »



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
« TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE »

COMITÉ DU LIVRE
94, bd Auguste-Blanqui - 75013
CCP : 31-711-09 Y La Source

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

CONSOMMATION EN BREF

PAR DENIS DANGAIX

« Consommez, ils feront le reste »

A qui s'applique ce thème ? Aux producteurs, aux distributeurs de produits et de marques ? Aux services concernés ? Aux associations de consommateurs ? Le circuit est ouvert. Depuis 1905, date de la première loi concernant la consommation jusqu'à celle de 1983, dite loi Lalumière et dernière du chapitre, cela fait 78 ans que l'ensemble des acteurs s'approprie cette idée. Et tout indique que les choses vont continuer.

Sans distinction de nuances, sans ostracisme vil et bas, « l'Unité » décide d'ouvrir ses colonnes à la consommation du mois. Un rapide tour-service à travers les publications, dossiers et communiqués des associations nationales qui « font » dans la protection du consommateur-client-usager. Chaque mois, il sera fait état de préoccupations et campagnes des organisations concernées.

Douzième mois de l'année ; le compte à rebours est commencé. « Noël en décembre », prophétise un dicton bien connu. La connaissance de certains dossiers des associations de consommateurs ne dément pas cela. « 50 millions de consommateurs », par exemple, journal de l'Institut national de la consommation. Le dernier numéro de l'année titre à la une : « Jouets : notre sélection. » Les dangers, les erreurs mais aussi quelques règles qui, en cette période, prennent toute leur valeur sont à la disposition du lecteur. Un intéressant dossier tout à fait d'actualité. « 50 » sortira le 12 du mois un spécial 100 pages : « Locataires, défendez vos nouveaux droits. » Un thème « tarte à la crème » toujours apprécié de l'usager.

Même ligne directrice pour son concurrent direct « Que choisir ? », mensuel de l'Union fédérale des consommateurs. Noël est vu à travers les produits de luxe. Caviar, saumon, foie gras, champagne, huîtres et dinde sont décortiqués, disséqués, analysés et digérés par les enquêteurs-testeurs de l'U.f.c.. Plein de conseils. A noter également un numéro spécial (à partir du 17 décembre) sur un thème spécial loisirs : « Découvrez votre passion. »

L'Asseco-C.f.d.t. a choisi l'austérité comme air du temps. Tant pis pour les fêtes, mais l'Asseco est toujours préoccupé par les rabais autorisés sur le prix de l'essence. « Tout est une question de transparence sur la formation du prix », insiste l'Association étude et consommation de la C.f.d.t. Ses militants sont, en revanche, conviés à une session Asseco du 5 au 9 décembre sur la question de la qualité des produits. A vos cahiers !

Même style de préoccupation à l'Indecosa C.g.t. Comment enrayer la hausse du crédit et quelques exemples de charges abusives font partie du menu de l'association cégétiste de consommateurs.

Une suite de brèves interrogatives pour l'Afoc-F.o. Des problèmes de vitre arrière qui se décolle (R5), de bons de capitalisation, de conflits P.t.t.-usagers, de rabais sur le prix du carburant, bref... routine, toujours routine, le militant Afoc reste sur le terrain. Un excellent dossier édité par la Confédération syndicale du cadre de vie (C.s.c.v.), il s'intitule « Pour une politique de santé et de protection sociale », 80 pages à lire et à garder. Le journal du même C.s.c.v. fait sa une sur les loisirs des enfants, intitulée « l'Espace-temps du mercredi : gavage et pénurie ». Tout un programme. Le bulletin d'information du laboratoire coopératif édite une brochure sur le riz, joliment dénommée « le Riz : soyez incollables ». Une étude précise faite particulièrement pour ceux que la famille des graminées passionne. La revue bimensuelle « Réalités familiales » éditée par l'Union nationale des associations familiales (U.n.a.f.) fait dans l'information associative. Sécurité, assurance et santé du consommateur sont à l'ordre du jour.

Un petit mot pour terminer afin de signaler que tous les représentants de ces associations vont se retrouver les 2 et 3 décembre. Motif : la cinquième



Sygma

journée des droits des consommateurs. Le thème : le règlement des litiges de la consommation. Consommez, ils feront le reste.

Asseco-C.f.d.t., 5, rue Cadet, 75009 Paris. Tél : 247.73.43.
Afoc-F.o. 198, avenue du Maine. 74014 Paris. Tél : 539.22.03.
Association fédérale des nouveaux consommateurs (A.f.n.c.) 58, rue Jean-Jacques Rousseau. 75001 Paris. Tél : 233.03.03.
Comité national des associations populaires familiales et syndicales 1, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél : 280.27.05.
Confédération générale du Logement 8, rue Mériel. BP 73 Montreuil. Tél : 857.64.04.
Confédération syndicale du cadre de vie (C.s.c.v.) 28. Bd Sébastopol 75004 Paris. Tél : 272.96.26
Confédération syndicale des familles 53, rue Riquet 75019 Paris. Tél : 241.33.99.
Fédération des familles de France 28, place Saint-Georges 75009 Paris. Tél : 526.26.62.
Fédération nationale des associations familiales rurales 81, avenue R.-Poincaré 75016 Paris. Tél : 704,94,63.
Fédération nationale des coopératives de consommateurs 27-33, quai le Gallo 92100 Boulogne. Tél : 604.91.78.
Indecosa-C.g.t. case 430, Montreuil Cedex. Tél : 851.84.26.
Institut national de la consommation 80, rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél : 567.35.58.
Laboratoire coopératif pour l'information, la protection et la représentation de consommateurs 16, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix. Tél : 416.08.23.
Union fédérale des consommateurs 14, rue Froment 75011 Paris. Tél : 807.19.00.
Union féminine civique et sociale, 6, rue Béranger 75003 Paris. Tél : 272.19.18.
Union nationale des associations familiales (U.n.a.f.) 28, place Saint-Georges 75009 Paris. Tél. 280.67.66.

Du bon usage de la publicité

L'industriel Salomon répond vertement à son concurrent direct Bernard Tapie. La grande surface Intermarché dénonce son homologue Carrefour. La fièvre de la publicité comparative enflamme les médias. D'un seul coup, comme s'il était temps de faire éclater au grand jour sa logistique, les ténors du commerce, les caïds de la « consomme » annoncent la couleur. « Oui à la vraie pub », proclame celui-ci. « Non à la pub terroriste », rétorque celui-là... à grands renforts de publicité, bien évidemment. Tout cela est-il très sérieux ? Ce principe de réponse du berger à la bergère — n'oublions pas que tout ce joli monde se connaît — est-il le meilleur cadeau que l'on puisse faire au jeu du marché publicitaire ? Non, certainement pas. La publicité c'est tout sauf n'importe quoi. Elle agit comme un miroir de l'ordre sociétal et économique. Elle possède ses droits, connaît ses devoirs. Elle affirme son importance tout en dessinant son look. L'argument de vente consistant à utiliser la comparaison entre caractéristiques et performances d'un produit en phase directe avec son concurrent est dans l'absolu une bonne chose. A partir du moment où l'on ne joue pas avec quelques techniques bien connues au cinéma, c'est-à-dire le flou artistique, le brouillard nostalgique ou la brume à peine voilée. L'éthique de la publicité ne s'en remettrait pas.

Aux Etats-Unis, la publicité comparative fonctionne. Certes, mais dans un volume de 10 % seulement des investissements publicitaires. Pourquoi pas plus ? Parce qu'elle nécessite une surveillance toute particulière.

Ne nous y trompons pas : la publicité comparative n'est pas interdite en France. Elle est simplement impossible. Lucien Bouis, directeur du Bureau de vérification de la publicité (B.v.p.), en donne les raisons dans une interview au mensuel « 50 millions de consommateurs » de décembre. « Impossible dit-il, à cause de l'article 1382 du Code civil, qui précise que tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute de qui il arrive à le réparer. Impossible à cause de l'article 422-2 du Code pénal, qui punit ceux qui auront fait usage d'une marque sans autorisation de l'intéressé. » C'est clair. Tout tourne dans une sorte de lapalissade qui pourrait être : « Pour pouvoir comparer, il faut comparer ce qui est comparable... tout en ayant l'autorisation. »

Vous imaginez alors la pub comparative façon bon chic bon genre en souterrain, et style vengeur masqué en surface. Cela plairait peut-être au consommateur. Si le principe de la comparaison est un moyen de rendre plus transparentes certaines techniques de marketing, alors il faut être pour. Si le principe de la comparaison permet aux usagers de connaître les avantages (et inconvénients, pourquoi pas ?) d'un produit, il faut être pour. Si ce n'est, comme trop souvent, que le cas d'une technique illusoire et par-là même dangereuse, alors il faut être contre et réclamer le droit à une véritable information. Le secrétariat d'Etat à la Consommation ne s'y est pas trompé en favorisant la concertation entre les différents acteurs du consumérisme au sens large. Là aussi, il vaut mieux réfléchir avant de s'afficher.

Hauts-de-Seine Un département au parfum

Une « bonne fragrance » et un flacon séduisant, pour peu « que le nom passe », le succès du parfum est pratiquement assuré... tels sont les trois ingrédients magiques et secrets de la réussite d'un parfum que nous a livrés le directeur général de Guerlain (France), Jean-Paul Guerlain, au cours des premières rencontres internationales de la parfumerie qui ont été organisées récemment à Paris. Défini à cette occasion par le ministre du Commerce extérieur, Edith Cresson, comme « un produit de convivialité », le parfum est aussi une industrie dont le poids économique avec, en 1982, un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs (dont 2,8 milliards en France), met la parfumerie française au rang de premier exportateur mondial.

Si l'industrie française a su jouer la carte de l'internationalisation en effectuant notamment ses ventes dans 180 pays, si la gamme des parfums est illimitée, les sources d'idées, d'inspiration et de production en dehors de Grasse restent concentrées en un seul lieu géographique — les Hauts-de-Seine — qui font de ce département, la capitale des parfums.

Dans ce département, une quarantaine des plus grands noms de la parfumerie se sont implantés et domiciliés. A Levallois-Perret : Givenchy, Patou, Hermès ; Nanterre se parfume au Jean Desprez, aux essences de Christian Dior. Ungaro, Chanel, Piver se trouvent à Neuilly-sur-Seine ; Houbigant est implanté à Puteaux, Caron à Asnières ; L'Oréal, Gucci, Lancôme sont à Clichy, Guerlain, Nina Ricci règnent sur Courbevoie et Hélèna Rubinstein sur Garches.

Près de 50 % de la production des parfums de France et 75 % de leur chiffre d'affaires passent par les Hauts-de-Seine.

Ses effectifs sont composés aux deux tiers de femmes et nous avons voulu mieux percevoir les réalités sociales de cette industrie d'art et de création en vérifiant auprès de Guerlain, entreprise à caractère familiale et à capitaux français (employant 800 personnes en France, 110 à l'étranger - dont 140 aux Etats-Unis et 135 au Japon), si l'image de marque et le prestige s'étendent jusqu'au social.

Dans les quatre établissements que compte Guerlain en France, à Paris, Courbevoie, Chartres, Beville-le-Comte, M. Dunoyer, directeur du personnel, n'a à affronter aucun syndicat représenté. Il se contente de jouer au maximum le jeu des prestations sociales dans le cadre défini par la législation. Guerlain ne connaît, hormis les cas disciplinaires, ni les licenciements, ni le chômage technique, ni la grève. Dans ce paysage social tranquille, il n'y a de politique sociale que celle du maintien du plein emploi, mais nul besoin est d'aller au-delà « de nos stricts devoirs ». Pas de concoction de secteur pilote ou de mélange d'essences rares en matière sociale. Les innovations, elles se font au jour le jour... « Dans le social, il n'y a jamais de fait sensationnel ou de fait marquant », explique M. Dunoyer. Et de fait, force est de constater que l'effectif du personnel qui a plus de 12 ans de maison atteint les 20 % dans certaines usines. Les plages mobiles, le travail à temps partiel, les congés à la carte, la semaine de 38 heures, la rémunération sur 14 mois, la participation aux bénéfices, l'indexation de la hausse des salaires jusqu'à une certaine hauteur par rapport à la hausse des prix, la cinquième semaine de congés payés, les jours d'ancienneté et de retraites supplémentaires, le travail à mi-temps sont ici des pratiques courantes. Ah, paternalisme quand tu nous tiens !

Dans ce contexte, l'expression des salaires, que revendique la loi Auroux, trouve peu d'interlocuteurs. Les comités d'entreprise ont peu d'objectifs à proposer ou à mettre en place si ce n'est des demandes ponctuelles ou, modestement, la récupération des 6 « ponts » qu'il y aura en 1984 et que la cinquième semaine de congés payés avait supprimés.

Comme le dit Louise Laurent, agent de maîtrise chez Guerlain, le rôle des syndicats et du comité d'entreprise est de servir d'intermédiaire entre le personnel et la direction à ceux qui ne savent pas s'exprimer. « Les rapports sociaux, on les fait un peu soi-même. On traite beaucoup mieux directement. »

BETTINA JANNINK

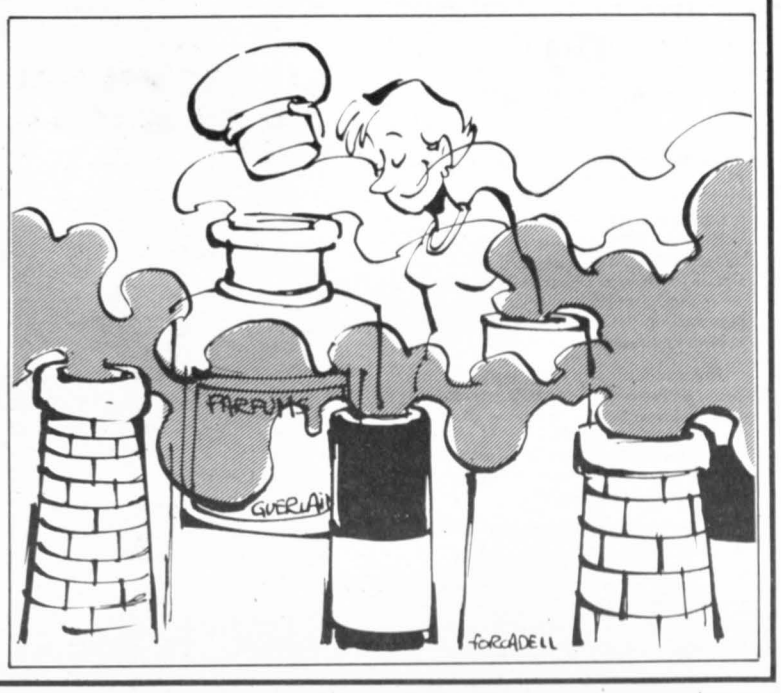

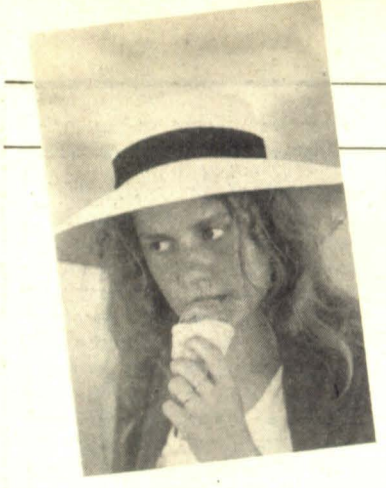

UN MINISTRE A L'ECOUTE DE "SES" JEUNES

Edwige Avice, aidée de tout son ministère, met au service des jeunes son dynamisme, sa bonne volonté et beaucoup d'imagination. Le savent-ils seulement ?

PAR PHILIPPE MAQUAT

« DANS ce ministère, si le sport constitue un peu la vitrine à cause de l'audience que lui en donnent les médias, l'action en faveur de la jeunesse représente néanmoins une bonne part de notre activité », précise d'emblée Edwige Avice, le ministre délégué au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports.

Mais une activité très diffuse et, semble-t-il, plutôt mal perçue par le grand public accaparé par d'autres thèmes d'actualité davantage « grand public » justement. Un exemple : Albert Ferrasse, le turbulent président de la Fédération française de rugby, ayant émis l'intention de passer outre le veto du gouvernement et d'envoyer dès que possible une équipe nationale en Afrique du Sud, la polémique sur ce sujet très controversé ne va pas manquer de rebondir dans les mois à venir, polarisant l'attention des médias, du public et occultant du même coup des réalisations en direction du sport ou de la jeunesse, moins spectaculaires, peut-être, mais intéressant pourtant une couche de population plus large. Qu'y faire ?



Edwige Avice

« Jamais ce ministère n'est autant intervenu par rapport aux jeunes, insiste pourtant Edwige Avice. Nous participons à toutes les actions d'insertion économique et culturelle en direction des jeunes. Personnellement, je coordonne le comité interministériel de la jeunesse avec cet avantage que nous recevons des crédits (600 millions de francs) venant de 24 ministères. » En conséquence, beaucoup de bonne volonté, de dynamisme et d'imagination au service d'un ministère qui, pris en tant que tel, ne pourrait compter que sur des moyens financiers malgré tout limités.

Concernant le secteur « jeunesse », le champ d'action du ministre et de ses collaborateurs est en tout cas très vaste : il s'étend de la mise en place de stages professionnels aux problèmes de logements rencontrés par les jeunes, en passant par l'aide à la création d'entreprises, l'organisation des loisirs quotidiens des enfants et des adolescents, ou encore la planification de leurs vacances. Ainsi, l'été dernier, a été reconduite pour la troisième année consécutive l'opération « Points-accueil-jeunes » qui sera amplifiée dans quelques mois au moment des vacances estivales. « Vous êtes P.a.j. et vous l'ignoriez ? » dit le slogan de l'opération. Eh bien, sachez donc que l'été prochain vous pourrez visiter la France tout en plantant votre tente dans 450 points d'accueil réservés à votre attention. Coût du séjour : 5 F par nuit, en prime les conseils d'un guide sur les curiosités touristiques de la région. Intéressant et économique, n'est-ce pas ?

Un été de détente qui peut aussi se doubler d'un été studieux. En association avec d'autres ministères, « Jeunesse et Sports » a en effet participé l'été dernier à l'ouverture de 200 ateliers d'informatique permettant à des jeunes de découvrir et de se familiariser avec les micro-ordinateurs. Encore une opération joignant l'utile à l'agréable qui sera reconduite en 1984. « Notre action repose sur trois grands principes, explique Edwige Avice : la mise en place d'une politique globale de la jeunesse, la décentralisation avec la réalisation d'une action locale, en particulier dans les quartiers les plus défavorisés, et un travail avec des partenaires de la société civile : les associations. »

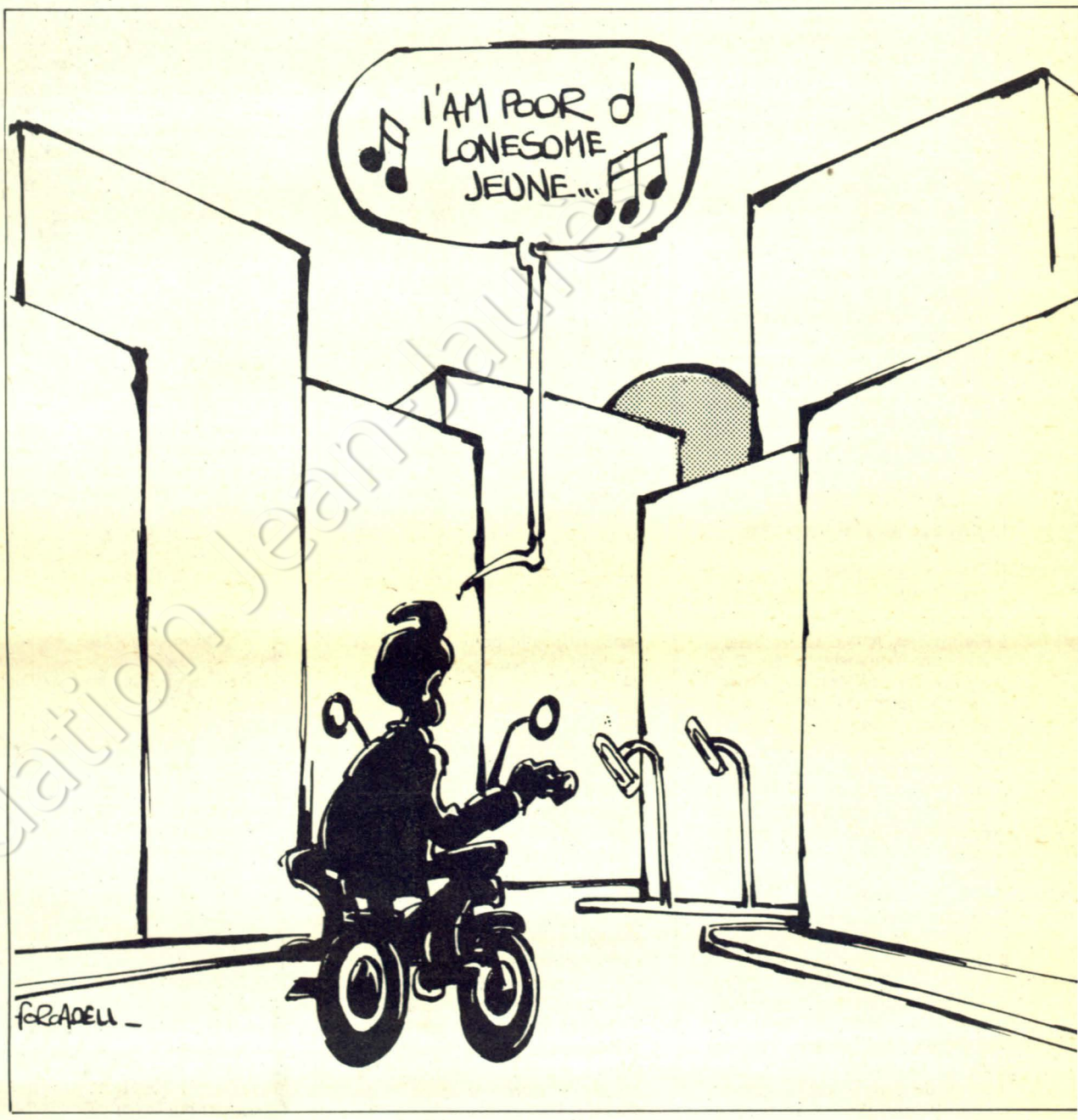

Pour illustrer concrètement la volonté de décentralisation du ministère, citons l'exemple de la convention qui vient d'être signée avec la région Provence-Côte-d'Azur. Aux termes de celle-ci, la région sera tenue d'aider les jeunes à résoudre leurs difficultés (logement, formation, aménagement de lieux de rencontres autres que le café ou la rue, voyages, pratique sportive, etc.) et à valoriser les créations artistiques (musique, cinéma, théâtre) produites par les jeunes. Un programme qui intéresse donc à la fois la culture et la communication. « Communiquer, s'instruire, trouver des réponses à leurs curiosités, créer, entrer dans une vie d'adulte, vivre les relations hommes-femmes, vivre en société : c'est par rapport à ces questions très quotidiennes qu'il faut savoir trouver des réponses aux préoccupations des jeunes tout en respectant la liberté des individus », dit Edwige Avice. « Mais, poursuit le ministre, notre société a des scléroses. Car les générations se côtoient sans toujours se parler. Même ceux qui ont un engagement militant ne travaillent pas forcément ensemble. Or, il faut faire passer le courant, la jeunesse ne doit pas se recroqueviller. »

Le coup de pouce aux associations

Et c'est sans doute par le biais des associations « où toutes les générations sont représentées » que les pesanteurs ont le plus de chance de tomber. Nées de la loi du 1er juillet 1901, les associations sont environ 400 000 en France actuellement. Rien que pour 1982, plus de 40 000 ont vu le jour. Idéales pour permettre à des bénévoles de s'insérer dans la vie économique et culturelle du pays, elles ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du gouvernement depuis le 10 mai 1981. Tantôt c'est le ministère qui demande à une association de l'aider à atteindre un objectif, tantôt c'est l'association qui présente un projet à l'Etat, explique en substance Edwige Avice.

L'opération « Jeunes volontaires » visant l'insertion professionnelle des 18-25 ans s'appuie sur les associations qui, pour la première fois, se sont vu confier une mission de formation professionnelle.

Mais, autre exemple concret, cité par le ministre, c'est aussi la maison des jeunes et de la culture de Bourg-en-Bresse qui demande une aide. Se consacrant à la production locale de disques, la M.j.c. de Bourg éprouve cependant des difficultés à trouver des débouchés pour sa production. D'où l'intention du ministère de favoriser la mise en place d'un vaste circuit de diffusion, intéressant la maison des jeunes de Bourg-en-Bresse et bien d'autres encore confrontées au même problème, circuit, bien sûr, situé en dehors des créneaux commerciaux traditionnels et inaccessibles aux M.j.c.

Et c'est également sur le mouvement associatif qu'entend s'appuyer le ministère pour préparer l'Année internationale de la jeunesse qui s'ouvrira le 1er janvier 1985. Afin de préparer cette échéance, « tout

(suite en page 12)

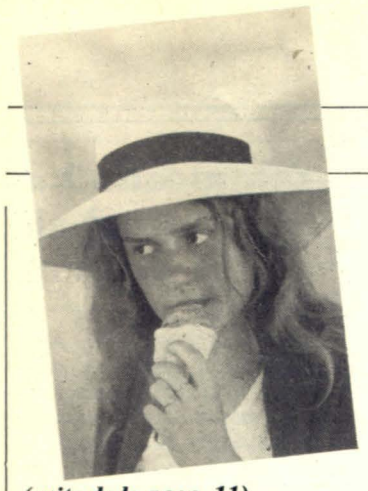

(suite de la page 11)

le corps social doit faire remonter les projets, explique Edwige Avice. Mais je souhaiterais que les associations soient davantage consultées que les administrations ». « En 1985, se dérouleront également les Jeux de l'avenir organisés par le mouvement sportif, poursuit le ministre. Or, le monde du sport est constitué par des milliers d'associations. Le projet pour la jeunesse doit intégrer le sport. »

Transition idéale, en tout cas, pour aborder cet autre grand secteur d'activité du ministère, le sport, où beaucoup de réformes primordiales sont en chantier. Cependant, il apparaît que la frontière entre jeunesse, temps libre et sport est en fait très ténue. Car c'est aussi par le biais des associations que peut passer l'utilisation du temps libéré : celui des jeunes, mais aussi celui des moins jeunes. Autre exemple de complémentarité des activités du ministère : la lutte contre la drogue qui passe par les terrains de sport et la pratique régulière d'une activité physique, selon le ministre.

La philosophie de la Solidarité

Reste que 1984 devrait être une grande année olympique, à priori sans boycottage, avec d'abord les jeux d'Hiver à Sarajevo en Yougoslavie du 8 au 19 février, puis les jeux d'Eté à Los Angeles du 28 juillet au 11 août. Nous reparlerons en temps voulu de ces deux événements pour lesquels le ministère n'a cependant rien laissé au hasard. En liaison avec les fédérations, un « suivi » personnalisé de l'élite, supervisé par Robert Bobin, ancien responsable de l'athlétisme national, a en effet été mis en place.

Les Jeux, ceux de Los Angeles surtout, coûtant cher, il importait de pratiquer une sélection rigoureuse permettant de préparer dans des conditions optimales des athlètes figurant dans les quinze premiers mondiaux de leur spécialité. Objectifs du ministre : miser sur l'équipe féminine de ski avec les Pellen, Serrat, Quittet et autre Emonet pour Sarajevo et obtenir à Los Angeles un résultat comparable à celui de Montréal en 1976 (9 médailles dont deux en or par l'athlète Guy Drut et par les cavaliers français). Cela en attendant des jours meilleurs. Qui logiquement devraient venir au-delà de 1984, car c'est toute une politique sportive reposant sur des structures permanentes qui est actuellement mise en place afin « de sortir de l'artisanat dans lequel les ministères précédents s'étaient confinés en se limitant à leurs ressources propres ». Sans doute beaucoup reste à faire. Le cas posé actuellement par Véronique Grandrieux, une athlète bien connue de ceux qui suivent les choses de l'athlétisme, le prouve. Finaliste sur 4 × 100 m aux Jeux de Moscou en 1980 et titulaire d'un brevet d'Etat, Véronique, 31 ans, qui a quitté un emploi dans la police pour enseigner l'athlétisme, sa passion, ne peut obtenir le poste de conseiller technique qu'elle visait en raison d'un gel des embauches du personnel contractuel.

Votée le 10 mai dernier par le Sénat, la nouvelle loi sur le sport sera probablement examinée par l'Assemblée nationale début janvier au cours de la session extraordinaire. Or, l'entrée en vigueur de cette loi, qui a demandé deux ans de travail à Edwige Avice et à ses collaborateurs, devrait logiquement contribuer à résoudre ce genre de cas. « Quand un pays veut organiser les jeux Olympiques (en l'occurrence ceux de 1972), il est obligé de faire une politique sportive de haut niveau et, parmi les conditions de celle-ci, figure l'amélioration de la formation des entraîneurs, de l'encadrement technique à qui il faut donner un vrai statut », explique Edwige Avice. D'où le recrutement peut-être dès 1984, sûrement en 1985, de professeurs de sport et pour reprendre la formulation du ministre « l'établissement d'une reconnaissance officielle pour les athlètes de haut niveau ». A ce jour, 24 conventions ont été signées avec des établissements publics ou privés dans le but de réaliser l'insertion professionnelle — et non la réinsertion — des meilleurs athlètes français. En 1981, Pierre Mauroy annonçait à Lille que le haut niveau serait l'un des axes essentiels de la politique sportive de son gouvernement. Prestige, incidences sur la pratique par le plus grand nombre et retombées commerciales tournées vers l'exportation sont effectivement en jeu.

« Mais, conclut Edwige Avice, ce qui différencie notre politique de celles pratiquées antérieurement, c'est que la gauche a introduit dans cette politique la philosophie de la solidarité. » Solidarité avec le mouvement associatif, avec le mouvement sportif et aussi avec tout le gouvernement, afin que les jeunes et les sportifs aient davantage de raisons de croire dans l'action menée par la gauche depuis 1981. ●

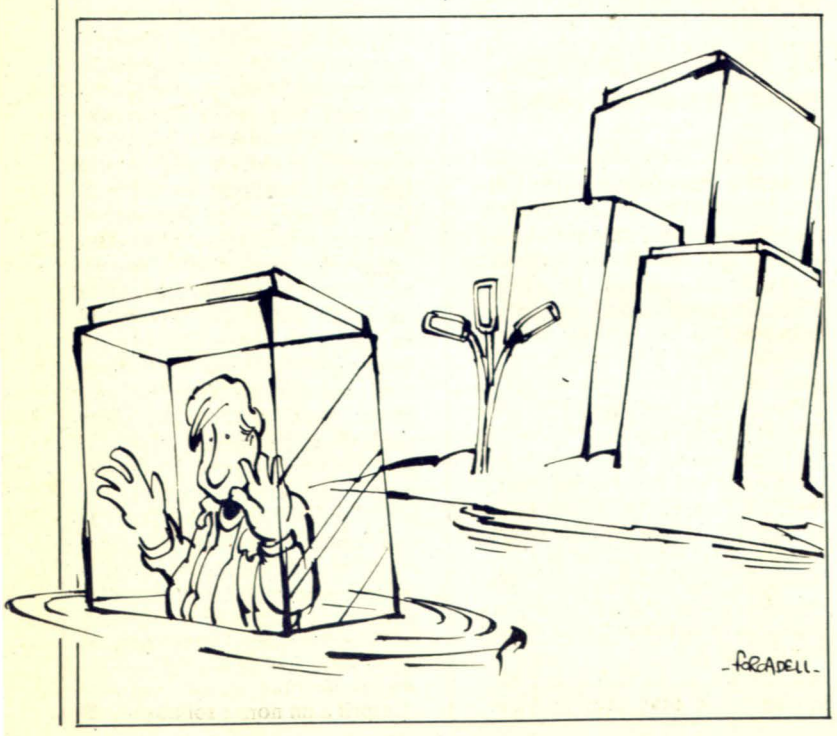

DIFFICILES ? NON SEULEMENT EN DIFFICULTE

Pour éviter que les adolescents en difficulté deviennent des marginaux, puis des délinquants une seule méthode : la prévention. Et vite car le temps presse



PAR PIERRE-YVES POINDRON

VIVRE à Saint-Denis quand on a 14-15 ans ? Pas le plus court chemin pour devenir adulte, pas vraiment le lieu idéal pour vivre sa jeunesse. Les souvenirs d'enfance à Angoulême ou à Perle-fontaine-en-Duche ont sans doute une autre saveur.

Il y a une jeunesse dont le propre est de « devoir passer »... Il y a une jeunesse qui « s'encaisse mal ». Des jeunes difficiles ? Pas vraiment. « Des jeunes en difficulté »... oui, comme on s'est accordé pour le reconnaître au cours de la journée consacrée à ce « thème » par la Fédération nationale de la mutualité française.

Le pluriel s'impose en effet, mais un pluriel vraiment pluriel, pour se garder de sacrifier à cette manie quasi obsessionnelle, symptomatique des sociétés avancées, de tout vouloir classifier et catégorier : ne pas dire « les jeunes en difficulté » comme on dit « les paysans en colère », « les femmes en lutte », « le malaise des cadres », « le maintien à domicile des personnes âgées ». Ce serait une confortable pirouette pour évacuer en entomologiste spectateur une réalité autrement plus complexe.

Le malaise est trop prégnant, ses causes trop diffuses pour s'en tirer à si bon compte. Comme l'a dit, en guise de provocation, un animateur : « La prise en charge des jeunes par des spécialistes semble aggraver le problème. Cela accrédite auprès des gens l'idée qu'il n'est pas la peine de s'en occuper, puisqu'il y a des professionnels pour cela. Nous avons besoin de solidarité, plutôt que d'entériner la marginalisation. »

Toute la question est là en effet, dès lors qu'on a choisi de mettre l'accent sur la prévention. Mais quelle prévention ? Celle des bonnes intentions. Ou celle qui s'attaque au beau bouillon de culture que sont des conditions de vie inacceptables — et dans lequel la délinquance a toutes les chances de fleurir — et le mal être, à coup sûr.

« En quoi les structures existantes contribuent-elles à maintenir les difficultés des jeunes ? » Cette directrice de foyer des jeunes travailleurs à Saint-Denis, Mme Françoise Leclerc du Sablon, est bien placée pour poser la question. Quant à y répondre... la société tout entière se retrouve sur la sellette.

Réel invivable, rêve impossible

Saint-Denis, un cas à part ? Juste un peu plus révélateur, car ce qu'évoque Mme Leclerc du Sablon reste valable ailleurs. « Les jeunes sont paresseux, dit-on. L'école les a rebutés. Ils dégradent l'environnement ? Ils n'aiment pas le cadre où ils vivent. Ils sont violents ? Ils ont le sentiment d'être rejetés. Voleurs, chapardeurs ? Ils sont sans cesse provoqués par des biens auxquels ils n'ont pas accès. Ils sont cause d'insécurité ? Eux vivent en totale insécurité dans un présent sans projet où ils ne maîtrisent rien. » Tout est dit ou presque dans ce réquisitoire où l'on prend la mesure du travail gigantesque que nécessite une prévention efficace.

Il faudrait presque faire sauter les murs des grandes cités.

« Cités laides, qui se dégradent facilement, mal entretenues, mal bâties. » Cités sans histoires, sans mémoire, sans centre, sans repères. Un chaos géométrique où plus rien n'a de sens. Les « blocs » y ont des noms d'arbres, mais plus personne ne sait mettre un nom sur les arbres qui en voilent la façade. L'habitat est standardisé, mais rien n'est fonctionnel. Où est le refuge ? Où sont les lieux d'enfance ? Où bricoler, par exemple, dans ces appartements sonores ? Comment « s'y retrouver » ? Le réel est invivable et le rêve, impossible. Et l'on s'étonne que poussent des graines de violence.

Certes, il y a les lieux « pour »..., des maisons de jeunes pour les loisirs, des maisons de la culture « pour les spectacles », tout prémâchés, étudiés « pour ». La belle affaire si, à côté, rien n'est à personne. La rue ? On se l'approprie clandestinement à coup de graffiti, de coups de canif et de casse, puisqu'on en est chassé. Le cadre bâti ? « Pourquoi les jeunes le respecteraient-ils puisqu'on ne les respecte pas en les forçant à y vivre ? »

A quoi bon vivre dans les lieux où, certes, les besoins élémentaires ont été pris en charge, mais d'où le désir est totalement exclu. « On a pensé aux parkings, pas aux aires de jeu et de vie », note Mme Leclerc du Sablon. Ou plutôt si, ils existent pour les tout-petits : rien n'est d'ailleurs plus tristes que ces parcs à jeux. Quant aux adolescents, comme le fait remarquer le Pr Jacques Léauté, ce qui existe — maison des jeunes ou de la culture — ne les intéresse pas toujours. Dévoreuse d'espace, la voiture règne en maître absolu, symbole de l'exil. Pas de racines, en effet. Les enfants des grands ensembles sont souvent des enfants de migrants. « On est migrant, quand on n'a pas eu le temps de se faire des racines. » Mais dans pareil terreau, où puiser la sève nécessaire ?

Et le temps ? Il est morcelé, scandé, évacué. Ce n'est pas un hasard si dans ces cités « il n'y a ni grand-père ni grand-mère », comme le remarque la directrice du foyer floréal. « Pourtant, les relations sont bien plus faciles quand on saute une génération. » Non, le temps est celui du conflit entre adultes et jeunes.

Pas le droit à la parole

L'école ? Elle date. Elle se fige. Elle n'a guère su adapter ses moyens, ses méthodes et ses programmes qui restent « uniformes » ; ou, à l'inverse, elle s'effrite en autant de voies de garage qu'il y a de « cas » d'enfants « inadaptés » à la voie royale. Elle véhicule un langage de plus en plus étranger aux jeunes, au moment où il faudrait aider à leur expression. Faute de pouvoir combattre ou fuir les causes de leur malaise en les articulant, la seule expression qui leur reste est la révolte brute. Car, à l'école, il n'y a pas davantage de place « à l'éducation des loisirs ». Les classes sont surchargées, ne favorisant ni l'éclosion de la personnalité ni le travail en commun. On y nomme des maîtres débutants, alors qu'il faudrait réserver les meilleurs maîtres à ces enfants déjà défavorisés.

Ignorante du quartier, de l'entreprise, des technologies nouvelles, l'école ne prépare pas à la vie de demain, à la vie d'aujourd'hui. Elle est un lieu de passage que l'on fréquente par obligation ou que l'on ne fréquente qu'épisodiquement, par ennui. Mal préparés, les jeunes sont en première ligne menacés de chômage. Toutes les statistiques le montrent. Ajoutons celles de Marcel Notar, responsable du secteur jeunesse à Vénissieux, la ville des Minguettes : sur les 3 000 chômeurs de la commune, la moitié a moins de 25 ans. Sans commentaire.



Viva



Sygma

Gilbert Trigano, accompagnant des gamins de Vénissieux au camp de vacances « anti-été chaud » en 1982.

La jeunesse... une tare ?

Les jeunes sont mal accueillis dans la vie professionnelle. « Débutants s'abstenir, références exigées, expérience professionnelle demandée. » A croire, à la lecture des petites annonces, que la jeunesse est une tare. « On refuse de considérer la formation d'un jeune dans une entreprise comme un investissement économique, porteur d'avenir, déplore Mme Leclerc du Sablon. Or, les jeunes apprennent plus vite sur le tas, et il se crée alors une relation au travail. » En dépit de cela, beaucoup de petits patrons réclament « un produit fini ». Dialogue de sourds. Ou plutôt, propos de gens prudents que ceux de beaucoup d'employeurs. Il faut pourtant essayer de sortir des sentiers battus, comme le souhaite Bertrand Schwartz, délégué à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté : « Il n'est pas prouvé qu'un faible niveau d'instruction interdise à des jeunes de se former aux technologies nouvelles et qu'ensuite, à partir de cette formation, ceux-ci ne puissent accéder à une culture plus générale. » Encore faut-il mettre à leur disposition une panoplie de formations pour qu'ils puissent « choisir leur itinéraire ». Utopie ? Langage d'espoir plutôt. « Le monde sommeille par manque d'imprudence », chantait Brel et cette « imprudence », on la refuse à ceux-là mêmes qui seraient les plus capables de s'y risquer.

Alors, c'est l'angoisse de l'échec. « Lorsqu'on a une existence sociale et professionnelle, on a du mal à imaginer ce que représente en non-vie, en conditionnement névrotique et chronique à l'ennui, la situation de chômeur. » Marcel Notar a pu s'en rendre compte auprès des jeunes qui défilent à la mission locale d'insertion. Un même cri : la peur d'être mis à l'écart. Une même alternative : du travail ou la délinquance. « Je sais ce qui me reste à faire, me prostituer », déclare une jeune mère, cherchant en vain un emploi. « On voit bien qu'il y a du fric dans la société, constate un garçon. Seulement, on se retrouve comme « des cons » à rouillller, sans un rond. Le travail, c'est un droit, on nous le vole. »

La délinquance ? Plus qu'une misère... un signal d'alarme. Les jeunes en difficulté, des marginaux ? « Ils sont trop nombreux pour qu'on parle de marge, répond Mme Leclerc du Sablon. Il faut réformer les structures. Si rien n'est fait, ces jeunes en difficulté deviendront des adultes rejetés, désemparés et agressifs, beaucoup plus dangereux pour la société. »

Vivre l'invivable ?

Pareil constat peut sembler banal. A le refaire encore une fois, on a l'impression d'enfoncer une porte ouverte. Mais tant qu'à cette situation il ne sera apporté aucune solution, le mot « prévention » aura des relents d'assistanat. Elle risque, dans pareil contexte, d'être synonyme de résignation et, en accréditant l'idée qu'on peut réparer l'irréparable, camoufle une certaine forme de répression, beaucoup plus insidieuse : faire vivre l'invivable.

« Tout travail social qui aboutit à une gestion assistée de la misère ne peut conduire qu'à un replâtrage illusoire, piégeant, stérile. » Ce n'est pas nous qui le disons, mais l'homme de terrain qu'est Marcel Notar.

On pourra toujours dire qu'il s'agit là de « sociologisme » du café du commerce ; oui, si on en reste là. Comme le constate Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, depuis vingt ans, en matière de sécurité, les politiques se sont succédé, répressives ou préventives, et la délinquance a augmenté de 300 %. Ce constat doit inciter à travailler — ensemble — le plus près possible du terrain. Le gouvernement Mauroy semble l'avoir compris : ce n'est pas de Paris qu'on peut déterminer ce qui se passe dans un quartier, dans une commune, voire dans un département. D'où cet effort de décentralisation. Avec la création de quatre-vingt-sept missions locales d'insertion ou encore des conseils départementaux ou communaux de prévention et la promotion de projets dans dix-huit villes pilotes...

Décloisonner

La mission locale d'insertion se veut une « anti-structure ». C'est d'abord une équipe constituée de fonctionnaires détachés de l'Education nationale, de la formation continue, des affaires sociales, de l'A.f.p.a., de la justice, de la culture... et de contractuels. « A chaque fois que le besoin s'en fait sentir, on regroupe telle personne pour le faire émerger et y trouver une réponse », explique Bertrand Schwartz. Les efforts portent particulièrement sur la formation, l'emploi et la santé.

Il a fallu six mois à la Commission des maires sur la sécurité pour élaborer soixante-quatre propositions. L'idée maîtresse du « rapport Bonnemaison » est de « décloisonner » les différents secteurs qui s'occupent de prévention. Jusqu'à présent, en effet, « la justice était dans son palais, les éducateurs dans la rue, les policiers soupçonnaient les éducateurs d'être complices, les éducateurs estimaient que les policiers et les magistrats avaient une vision uniquement répressive, etc. ». Tout ce monde concourait à la prévention en s'ignorant superbement. « Or, des moyens considérables existent, mais le cloisonnement diminue leur efficacité. » Gilber Bonnemaison l'affirme. Au sein des conseils de prévention, « se sont rencontrés pour la première fois des gens qui ne se voyaient jamais ».

Gilbert Bonnemaison va plus loin : « On n'apportera pas de solution, si on agit pour une catégorie en ignorant les réalités auxquelles est confrontée toute la société. Les solutions doivent être acceptées et comprises par l'ensemble de la société. » Voilà pourquoi il est indispensable de se confronter aux réalités. Sinon les mots « prévention » et « répression » ne sont que des slogans, si on ne sait pas où porter les efforts de la première et où diriger la seconde. Gilbert Bonnemaison nous assure que c'est le sens des actions menées dans dix-huit villes : « Connaître comment ça se passe..., connaître la réalité de la délinquance, apprécier les moyens dont on dispose pour lutter contre, connaître la réalité des délinquants. »

Cette réalité, on vient de la décrire. On choisit rarement d'être un voleur, de se droguer ou de se prostituer. « Il n'y a pas d'enfants difficiles, il y a des enfants en difficulté », rappelle opportunément le Dr Yves Roumajon, psychiatre. L'ignorer, c'est se condamner à réprimer et seulement à réprimer. Sans résultats, car chez un jeune, le désir est plus fort que la peur. Mener une action préventive est possible. On l'a vu durant les opérations « Eté 82-83 » grâce auxquelles, selon le Pr Léauté, la délinquance a diminué dans trois départements « chauds ». Résultats qui ne se traduisent pas qu'en termes comptables, mais aussi en termes humains. Pour le comprendre, il faut en effet « changer d'état d'esprit. Qu'un ministre nous y invite avec autant de chaleur et de générosité que Georgina Dufoix donne quelque espoir. Cet état d'esprit a un nom : solidarité. ●

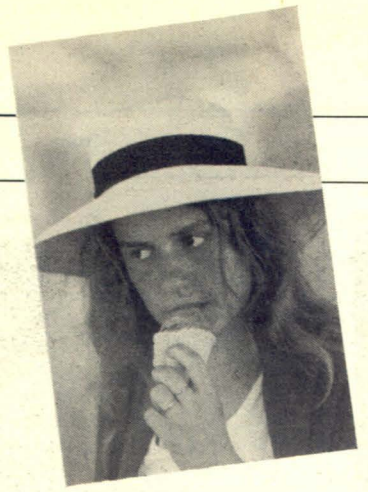

IL NE LEUR MANQUE PLUS QUE LA CRAVATE...

Avec une carte électronique joliment baptisée Moa, une banque lance le slogan "majeur à 13 ans". Qu'en pensent les enfants, les parents... et la banque ?



PAR FRANÇOISE LORIOL

ON a vu sa photo partout. Dans les magazines, sur les murs de Paris, ceux du métro. Une bonne bouille, taches de rousseur, yeux rieurs. Un air heureux. Il a 13 ans. C'est un gamin de Paris adapté au goût du jour : une bonne mine d'enfant bien nourri directement issu de la société de consommation. Pas débraillé. Propre et bien astiqué. Il est vrai qu'on le dit adulte ou tout au moins majeur. A 13 ans, qui dit mieux ?

La pub a tapé dans le mille. Une affiche bien chiadée, pas faite au hasard, séductrice —, mais modérément (il faut convaincre sans faire peur) — et qui vise sa cible, lui, le petit, 13 ans. On sait combien la pub les intéresse, même à partir de 3 ans, ils sont fascinés ! A la télé c'est un spectacle. En images fixes, c'est presque pareil. Il y a langage, dialogue, rapport à l'imaginaire. Des petits appareils voyageurs ont bien étudié et décelé où se portait le plus volontiers le regard du futur consommateur... et dans le cerveau voilà le clic, le déclenchement de la petite machine... Les réseaux de communication se mettent en branle, associant l'image avec le plaisir.

Quelle sorte de plaisir dans celle-ci ? Le plaisir d'avoir une petite carte électronique ? D'avoir un peu de fric bien à soi ? D'être déjà adulte ? Tous ces plaisirs ensemble ! Tout ça résumé dans une seule image, c'est calé. Le gosse de l'image, que dit-il, en fait ? Il dit O.k. Je suis votre homme, votre petit homme, votre petit consommateur préféré. Deux touches vertes et quatre touches bleues, code secret et top secret, ça y est, j'ai du fric, tout seul, sans demander à personne. J'ai une banque, je suis un homme.

L'affiche le dit, les gosses aussi, enfin ceux qui, à l'affût de tout, se sont documentés et ont persuadé leurs parents. Devant le guichet, ils disent : « Ça m'amuse — ça fait bien — je frime. » Que vont-ils faire de cet argent ? « S'acheter une télé personnelle — une planche à voile — des bottes chic. » Un autre : « Je veux une moto. » (plus d'un million A.F.) Il a 14 ans. C'est l'âge dominant pour l'instant, dit une responsable C.i.c. dans une succursale qui marche bien. Trente comptes ouverts en un mois. Plus de garçons que de filles. Les deux tiers environ. »

Ouverts avec combien ? 200 F au plus sur le compte électronique (argent courant), 600 F au plus sur le compte-épargne, jumelé obligatoirement avec l'autre (7,5 % d'intérêt). Sont-ce des enfants dont les parents ont leur compte au C.i.c. ? Pas forcément : la moitié, pas davantage. Le rang social des parents ? Très varié : un industriel, un directeur commercial, commerçant, courtier d'assurances, secrétaire, artisan, infirmière, cuisinière, serveur... Des gens moyens.

Devant l'affiche, d'autres enfants font leurs petits calculs. On peut. On peut pas. « J'aimerai bien », « C'est tentant, mais qu'est-ce que j'ai comme argent de poche : presque rien ! 10 F par semaine, ça vaut pas le coup. » Un autre a 50 F, mais paie son métro : « Il reste pas assez... J'aimerai bien avoir un budget. » Mais les cadeaux, les anniversaires ? Pour ça, il y a la Caisse d'Epargne. La Caisse d'Epargne : des tas de paperasses et avoir 16 ans pour retirer... La C.i.c. a bien visé en tablant sur l'autonomie des préadolescents avec ce petit compte électronique personnel. En mettant ou retirant 30 F minimum, ils ont la gestion de ces petites sommes qu'on peut garder dans son tiroir, à disposition bien sûr, mais qu'on peut aussi épargner sou par sou, comme une fourmi.

Et les parents ? Ils ne sont pas toujours d'accord, et tout dépend d'eux puisqu'ils doivent donner leur signature. Une fois pour toutes pour le compte électronique, et en permanence au coup par coup pour l'autre. Mais ils sont méfiants, les parents ! Ils ont peur du découvert (pas possible : il y a un ordinateur central). « Ils ont peur que je dépense tout ! » dit une fille de 15 ans. « Que je passe de l'argent aux copains », dit l'autre. Certains parents préfèrent que leurs enfants soient tenus à l'écart de ces questions d'argent.

C'est à travers l'univers des parents et les difficultés de ceux-là que les enfants découvrent d'abord le monde... et le monde de l'argent. Il y a ensuite les influences extérieures qui viennent modifier les comportements, mais l'autonomie entre dans les mœurs même s'il y a réticence. Il semblerait même que les réticences sont moindres quand il y a peu d'argent. Un papa (employé, petite situation) a ouvert un compte à chacun de ses fils — l'un de 16 ans, et, l'autre de 13 ans. Il veut leur donner le sens des responsabilités : dans un milieu modeste, on connaît de bonne heure le prix des choses... et les efforts qu'il faut déployer pour les obtenir. « Pour le plus jeune, dit-il, pas de problème : il a du plomb dans la tête et il calcule déjà ses intérêts ! Il sait se défendre, ne laisse jamais passer son tour ! Pour l'aîné, mal nippé et se moquant de tout, ça va être dur. Mais c'est un test. Je lui ai viré sa bourse sur son compte. A lui de se débrouiller !... Mais je vois déjà un changement dans son comportement. On dirait qu'il prend plus soin de ses affaires ! Je crois qu'il va avoir des projets. C'est bon pour lui ! Je suis confiant... On verra bien. »

Mais il y a des hic. Etre « majeur », n'est-ce pas aussi faire la part des choses et des idées, et pas seulement acquérir seul des objets. Il semblerait ! Mais ce petit de 14 ans, Lionel, qui veut économiser plus d'un million A.F., que sait-il en fait ? (classe de 5e + apprentissage d'ajusteur). A part les matchs, le sport, ce qui se passe dans le monde l'intéresse-t-il ? Bof... les informations ? Parle-t-il de cela avec ses parents ? « Non, jamais, on parle pas. » A-t-il des opinions ? des préférences ? Silence. Qu'est-ce qui l'amuse le plus là-dedans ? « La carte, ça fait bien ! » (la carte MOA).

Il a hâte d'entrer dans la vie active, de s'intégrer dans la société. Pressé d'avoir du fric et sa moto. N'y aurait-il pas là quelque décalage ? Bref, la carte, ça fait bien ! et jusqu'à 15 ans, c'est ce qui compte, semble-t-il. Plus de réflexion chez les plus âgés qui discernent bien l'objectif commercial de la pub. On les fait pas marcher comme ça. Ils raisonnent, critiquent, évaluent si ça vaut le coup ou pas de faire ce petit micmac pour si peu, des va-et-vient dans une banque qui n'est pas forcément à côté. La carte, on s'en moque. On a un

• 87 % des jeunes (contre 9 et 18 ans) préfèrent choisir seuls dans les magasins plutôt que d'écouter les conseils des vendeurs.
• 85 % paient seuls des sommes même élevées.
• 76 % vont dans les centres commerciaux juste pour voir, repérer et connaître les prix.
• 50 % donnent leur avis sur l'achat de la voiture et même de l'électroménager.
• 42 % achètent seuls, à partir de 15 ans les vêtements de sport.
• 23 % thésaurisent en vue d'un achat important.
(Enquête : « le Monde », mai 1981)
En 1979, les moins de 16 ans constituaient un marché de 300 milliards de francs (Etude I.e.d.).

Suzanne et ses copines dans « A nos Amours ».



Sygma

petit budget ou de l'argent de poche. On garde ses petits sous à disposition et les gros sous (grands-parents, anniversaires, petits boulots), on les place à la Caisse d'Epargne. Caisse d'Epargne : pas morte. On l'entend souvent prononcer... et puis, de toute façon, on sera bientôt majeur.

Quelques filles se révoltent : « C'est honteux de pousser un gosse dans une banque ! » « Il ne lui manque que la cravate ! » « Tout ça tue l'imagination »... Et le compte libre projet ? (Au C.i.c., à partir de 16 ans et demi, versement de sommes fixes et régulières, en vue d'obtenir un prêt à sa majorité). Alors, là, regards assassins qui signifient : nons-mais-ça-va-pas ! Romantique et sympathique sursaut de jeunes rebelles. Presque adultes, ils n'en repoussent pas moins le concret le plus loin possible dans le temps. La banque, c'est adopter un code, des règles, des attitudes, un comportement comme papa-maman : une identification qui fait peur. « Un piège », disent-ils. Ici, on rêve un peu... ou on aspire à un monde différent. Bref, selon le lieu et le milieu où se situe l'expérience de l'argent, les réflexes sont différents.

Ça fait de l'argent tout ça !

Toujours est-il que la C.i.c. ne s'est pas engagée à la légère dans cette aventure. Des études qualitatives et comparatives ont été faites, — des sondages auprès des parents, auprès des jeunes par groupes 13-15 ans et 16-18 ans. On a bien monté son histoire. Pas trop de risques : deux garde-fous : la signature des parents, le contrôle permanent par terminal électronique. Pas de chéquier. Donc double ou triple sécurité. Pour les parents aussi, qui sont ainsi invités à laisser de l'indépendance à leur progéniture, s'évitant par la même occasion les petits comptes d'apothicaire. Pour la banque, un investissement à long terme. La responsable du « produit » est très satisfaite : « Notre objectif est d'atteindre les plus jeunes pour renouveler notre clientèle vieillissante et un peu traditionnaliste », dit-on au siège de la C.i.c.

Ça fait de l'argent tout ça ? Le compte électronique, pas tellement, mais associé au compte-épargne, oui. Les enfants ont plus d'argent qu'on ne croit et plus qu'ils ne le disent. La Banque a calculé qu'il y a 750 000 jeunes sur Paris, entre 13 et 18 ans. Ce n'est pas rien. Même si par rapport aux banques françaises la C.i.c. ne détient que 4 % du marché, ça fait une bonne réserve, de quoi pêcher pas mal de petits consommateurs, qui, fidélisés, peuvent devenir de gros clients. Pas folle la guêpe ! Etre la première banque française sur ce marché, il fallait y penser !

En Belgique, la Société Générale a eu, en 1982, une initiative similaire pour les 12-21 ans : c'était urgent, l'âge de la majorité étant plus tardive. 39 000 comptes ouverts en 18 mois... En Angleterre, en Allemagne, des recherches de ce style sont entreprises. C'est une évolution dans les mœurs. Espérons toutefois que des dents pointues de jeunes loups ne pousseront pas trop vite chez nos chers petits.

Si, comme le suggèrent les parents d'élèves (F.c.p.e.), il est utile « de leur expliquer le phénomène bancaire et son mécanisme — qu'on ne peut plus ignorer — », il ne serait pas sans intérêt non plus de les initier au langage publicitaire et à ce qu'il signifie économiquement. ●



Sandrine Bonnaire, l'héroïne de « A nos amours ». Sygma

L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR

Ils ont l'âge des héros du film de Maurice Pialat "A nos amours". Ils l'ont vu et beaucoup aimé. Ils en parlent. Très bien !

PAR FABIAN GASTELLIER

ENTRE l'enfance et l'adolescence, une vie d'adulte se forge. Sans faire de bruit, avec des riens, des anecdotes sans importance apparente, un espace de temps ténu et périlleux va servir de sceau pour le futur. Depuis toujours, les cinéastes de tous les pays ont exploré ce passage secret qui sert de pont-levis entre deux univers radicalement différents.

En France, Roger Leenhardt avec « les Dernières Vacances », Jacques Becker avec « le Rendez-vous de juillet » ou, plus près de nous, François Truffaut avec « les Quatre Cents Coups » et sa suite ont posé des questions, essayé quelques réponses. Le plus têtu, peut-être, dans cette exploration systématique de la jeunesse, c'est Maurice Pialat. A cinquante ans, ce « marginal » de la caméra n'a jamais cessé d'observer à la loupe et au viseur les mômes de son temps. Ce fut « l'Enfance nue » en 1967 puis « Passe ton bac d'abord » en 1978 et « Loulou » en 1979.

Il persiste et signe aujourd'hui encore avec « A nos amours », chronique d'une adolescence fragile livrée aux rudesses du quotidien des années quatre-vingt. Suzanne, l'héroïne, a quinze ans et les traits d'une inconnue : Sandrine Bonnaire, mais aussi, sans doute, les traits de bien des jeunes filles de notre vingtième siècle finissant. Film-miroir ? Oui et non. S'il a tenu à témoigner à sa façon sur la jeune génération, Pialat précise quand même que son regard est avant tout un regard d'adulte. Le plus honnête et le plus fidèle possible, sans doute, mais obligatoirement « autre », décalé, voire déphasé. Alors, actuelle la Suzanne de Pialat ? Véridiques, ses anonymes jeunes gens qui défilent dans ses bras ? Allez savoir...

Marie-Thérèse a dix-sept ans. La mèche sur l'œil et l'allure boudeuse. Elle n'hésite pas une seconde : « Suzanne, c'est moi, avoue-t-elle. Moi de A jusqu'à Z. Et ça me fait tout drôle... » De quelle façon s'est-elle reconnue ? Par l'agressivité latente qui couve au cœur de la jeune fille de Pialat : « On ne peut plus croire en rien de nos jours. Plus d'espoir, plus d'amour. Rien. La famille, c'est fichu ; les mecs, c'est le néant. » Ecolière en classe de seconde, Marie-Thérèse sèche pas mal ses cours et si on lui parle d'un but dans sa vie, elle éclate de rire. Enfants de parents divorcés qui ont « passé leur temps à s'envoyer des insultes à la gueule », elle s'étonne d'une seule chose dans « A nos amour » : que Suzanne ait envie de voir son père qui s'est pourtant tiré. « Moi, ça fait des années que je ne l'ai pas vu, grogne-t-elle. Et j'ai vraiment pas envie de savoir où il crèche ! » Dérive familiale, dérive sentimentale. Pas de petit ami fixe mais une succession de corps. A-t-elle l'impression, à ce jeu, d'être gagnante ou perdante ? Elle ne sait pas. « Et puis peu importe, soupire-t-elle. Ce qu'il faut, c'est prendre ce fichu monde de vitesse. Etre cent fois plus brutal que lui si on ne veut pas crever tout de suite. »

Tous et toutes, entre 15 et 20 ans, ne vont pas aussi loin que Marie-Thérèse dans l'identification. Pourtant, Jean-Marc, vingt ans tout juste, a bien l'impression de ne « pas servir à grand-chose » dans ses balades sentimentales. Vendeur dans une grande surface spécialisée en hi-fi, il ne comprend plus bien les filles d'aujourd'hui : « On ne saisit jamais réellement ce qu'elles veulent, explique-t-il. Elles nous draguent, ça c'est certain et nouveau, mais sans vraiment y croire. Alors on en profite, bien sûr, mais quand même, c'est triste... » L'amour, toujours l'amour ? « C'est ça, note Sophie, dix-huit ans, étudiante en hypokhâgne. C'est exactement ça : l'incommunicabilité totale dans les rapports filles-garçons. On passe à côté de plein de choses, parce qu'en fait on ne sait pas parler. On n'ose pas. » Pourtant, Sophie trouve le parcours de Suzanne trop manichéen : « On n'est pas tout le temps aussi tendu ; on ne se braque pas à ce point contre les sentiments. Il y a des moments comme ça, oui, mais pas vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'important, c'est de continuer de croire à l'amour. Même si à chaque fois on se plante. »

Bernadette aussi veut croire que le cœur n'est pas un organe périmé. A dix-huit ans et demain sans réel domicile fixe, puisqu'elle se promène sans cesse entre le studio de son père — un sacré cavaleur — et le trois-pièces de sa mère — qui vit avec un amant —, elle écume ses jours à chercher celui qui va compter, émiettant rencontre après rencontre tout son calendrier amoureux : « Le grand coup de foudre, je l'ai connu, raconte-t-elle. A l'âge de seize ans. Mais, très vite, j'ai couché avec d'autres mecs, alors je n'ai plus eu la force de revenir vers lui, vers le premier. L'histoire de Suzanne ? Oui, un peu. D'ailleurs, je la comprends bien cette fille... »

Sauf côté famille. Ça, Bernadette n'accepte pas. Rejetée par les siens, elle leur voue en retour une passion totale : « La seule chose qui soit réellement à moi. » Même topo pour Laurence, dix-sept ans. Ses parents, elle les adore, mais reconnaît pourtant que la noire ambiance familiale de « A nos amours » ressemble un peu à son climat permanent : « C'est totalement lucide comme approche, estime-t-elle. L'angoisse de la tribu, quoi. On s'engueule sans arrêt ; on s'en veut et on se le dit. C'est pas facile, l'équation parents-enfants lorsque les enfants grandissent à la vitesse de l'éclair ! Mais, bon, c'est la vie. Faut faire avec. »

Constat général. Miettes de réalité. Ceux et celles rencontrés ont tous adoré le film de Pialat. Pas en tant que cinéma-vérité, mais parce qu'il y passait un drôle de sentiment, touffu, indécis, charmeur, qui les faisait craquer. C'est Bernadette qui me l'a expliqué en se mordant un doigt, « quelque chose qui réchauffe », disait-elle. En ajoutant, très vite : « C'est peut-être la tendresse, non ? »



Maurice Pialat et sa « fille » de cinéma.

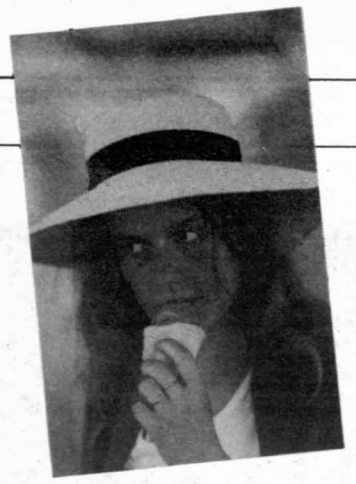

TECHNOLOGIES NOUVELLES : LA TERRE PROMISE...

Enfin une bonne nouvelle : l'Education nationale a toutes les chances de ne pas manquer son rendez-vous avec les technologies de l'avenir. D'autant que les jeunes, nouveaux Robinson Crusöe de l'ordinateur, sont partants

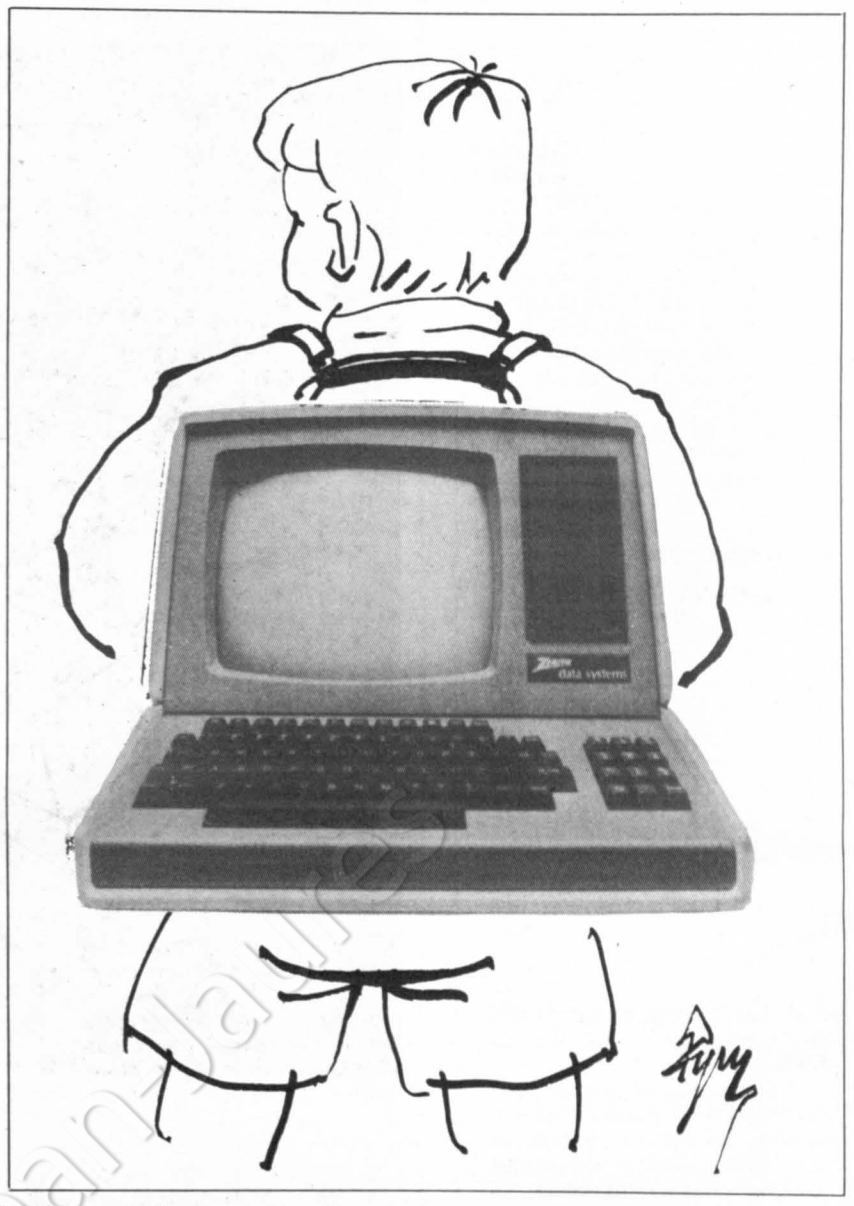

François Mitterrand s'intéressant aux jeux des petits avec la « tortue » lors du colloque des 21 et 22 novembre dernier.



Keystone

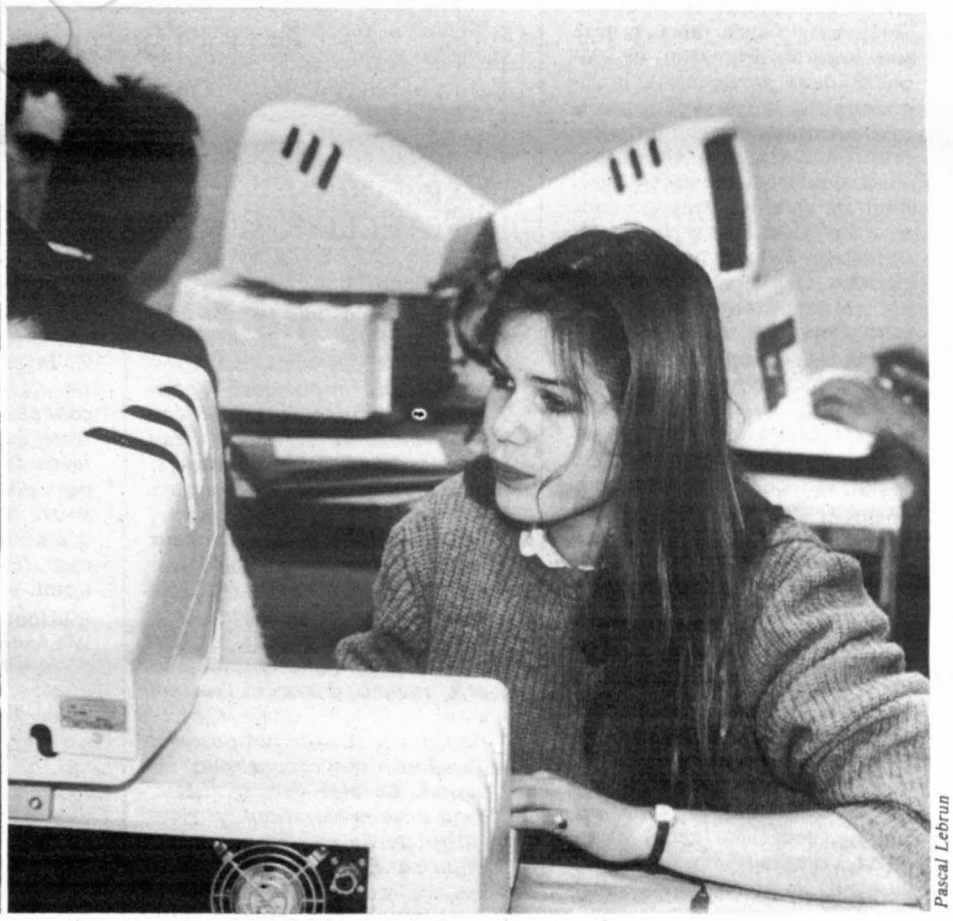

Pascal Lebrun

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

ILS sont quatre ou cinq garnements — à peine l'âge de la grande école — à faire la danse du scalp autour d'un curieux engin ; on l'appelle tortue, mais elle n'en a guère que le nom : une demi-sphère transparente qui laisse voir ses organes électroniques et mécaniques et ponctue ses évolutions de grands « tuut ».

En langage « pro », elle s'appelle Logo : l'ordinateur à la portée des enfants, même des plus petits. Dès la maternelle, elle initie aux mystères de la programmation : des cartes poinçonnées lui ordonnent d'avancer, de tourner, de reculer pour un nombre de pas déterminés.

Toutes les expériences menées à ce jour avec des petits ont été concluantes : « Même s'ils sont le plus souvent maladroits, tâtonnants, peu soucieux d'efficacité, ils découvrent *tous* et *seuls* la quasi-totalité des règles de guidage de la tortue », raconte un enseignant qui a suivi une expérience de plusieurs années à l'école normale du Mans.

Depuis le temps qu'on en parlait, le voilà ; l'ordinateur entre à l'école. En force, grâce au programme du gouvernement qui compte installer 100 000 micros avec leurs logiciels dans les établissements de France et de Navarre pour 1988, en ayant formé dans le même temps 100 000 enseignants. Une vraie révolution. D'autant que l'informatique apporte au système éducatif un bouleversement fondamental, qui touche aussi bien l'attitude des professeurs que la pédagogie ou le rapport enseignant-enseigné.

De là à présenter l'ordinateur comme la potion magique capable de résoudre tous les problèmes, il y a un monde. Dans l'enthousiasme des premiers jours, certains ont franchi ce pas : aujourd'hui, ils ont mis de l'eau dans leur vin, se posent beaucoup de questions sur le « bon usage » de cet outil qui, par ailleurs, réussit à convaincre les plus réticents, ceux qui, il n'y a pas si longtemps, craignaient de le voir supplanter le professeur. Les rapports entre enseignement et informatique, sans être idylliques, ont atteint une certaine maturité.

En a témoigné le colloque organisé les 21 et 22 novembre dernier sur ce thème, à Paris. Une foule incroyable où se mêlaient enseignants, élus, parents d'élèves, techniciens, industriels, éditeurs... Une foule curieuse, presque affamée d'échanges, heureuse de se retrouver là — une grande première — sous le haut patronage du président de la République, venu clore les débats. Pas de doute, l'informatique sera une des grandes affaires du septennat.

Il était temps. Car n'était-il pas incroyable de voir sortir des jeunes du système étudatif qui n'avaient jamais approché un ordinateur, alors qu'à l'unanimité on s'accorde à constater que l'informatique va trouver des applications dans tous les domaines ou presque de la vie quotidienne et professionnelle, à très très court terme.

Pour rattraper ce retard, le ministère de l'Education nationale aidé des collectivités locales et régionales va réaliser un effort sans précédent. Pour l'équipement des établissements primaires et secondaires, 71 millions de francs en 1982, 80 en 1983, 227 en 1984... Pour la formation des enseignants, 50 millions en 1981-1982, 90 en 1982-1983, 200 en 1983-1984... Ensuite, le rythme sera maintenu pour toute la durée du Plan. De quoi permettre, comme l'a dit Alain Savary, « la conversion complète de notre système éducatif ».

Réservé aux plus riches et aux plus éduqués

Convertir, oui, mais pas n'importe comment. Jusqu'à présent, les grandes innovations technologiques dont l'enseignement a daigné s'occuper n'ont profité qu'à une minorité pour toujours accentuer les inégalités socio-culturelles. Il aurait pu en aller de même pour l'ordinateur dont l'accès, dans le cadre familial, reste pour l'instant exclusivement réservé aux classes les plus éduquées et les plus riches. « Le rôle du système scolaire est donc d'agir par priorité en direction des élèves pénalisés, ceux qui rencontrent les difficultés, ceux qui sont en situation d'isolement, ceux qui sont proches de l'entrée dans la vie active. » Alain Savary est très clair sur ce point : le ministère concentre ses efforts sur les zones affectées par la crise et celles où s'enregistrent les plus grands retards scolaires.

Donner plus à ceux qui ont moins, encourager en priorité l'accès des filles et de jeunes femmes à cette technologie dont la tendance « normale » serait de s'en écarter : Yvette Roudy a rappelé que 75 % des filles se préparent à des métiers de secrétariat et 5 % seulement à l'électronique. C'est donc d'abord un rôle correcteur qui est dévolu à l'école.

Mais attention, n'attendons pas de miracle. L'informatique peut aider les élèves en difficulté, pas supprimer leurs problèmes. « Un enfant agité le reste devant le clavier », raconte Annie, professeur de mathémathiques et animatrice de l'équipe informatique dans son C.e.s. de Marmande. « Et il est faux de dire que l'ordinateur est l'outil idéal pour les élèves perdus. On ne peut rien savoir à l'avance. » La réussite dépend de beaucoup de choses, en particulier de la qualité des logiciels employés, de la préparation des séances, de l'approche de l'enseignant : « L'ordinateur n'est qu'un outil qui ne doit pas faire oublier les autres outils, le livre, les cartes, le papier millimétré... » Même si c'est un outil merveilleux.

Son premier avantage : provoquer l'enthousiasme des jeunes. Les enfants arrivent demandeurs, c'est déjà énorme dans un contexte où beaucoup, après avoir essuyé trop d'échecs, se désintéressent complètement de

tout apprentissage. La grande majorité aborde la machine sans complexe, apprend vite, se sent valorisée de pouvoir travailler sur ces engins. Dans les C.p.p.n. (classes de pré-apprentissage, voies de garage où les élèves attendent d'avoir seize ans pour s'inscrire au chômage), dans les S.e.s. (sections d'éducation spécialisée qui regroupent des enfants « à problèmes »), l'introduction de l'ordinateur a souvent eu des résultats très positifs. Parce qu'elle marquait une rupture avec le fatalisme qui fige les élèves dans leur position d'échec. Mais aussi parce que les enseignants en ont profité pour jouer le jeu de pédagogies différentes.

L'opération du Saint-Esprit

L'ordinateur permet beaucoup de choses. Une analyse différente des contenus, une analyse plus poussée des réponses, une individualisation des cheminements, une personnalisation des commentaires, la possibilité de travailler à son rythme, de s'entraîner autant qu'il le faut, de repérer le moment exact où quelque chose cloche dans le raisonnement et d'éliminer cette erreur. Ainsi, l'erreur n'est plus une faute, mais l'étape indispensable de l'apprentissage. Et la machine n'émet aucun jugement de valeur sur les résultats de celui qui tripote ses touches.

Mais tout cela ne se réalise pas par l'opération du Saint-Esprit-Informatique. Le professeur ne doit jamais cesser d'être là, disponible, prêt à intervenir si l'élève se perd dans un labyrinthe. Il joue un rôle fondamental pour aider l'enfant à structurer l'information qu'il reçoit, à formuler avec de plus en plus de précision et de rigueur, à choisir son niveau. Un rôle qui suppose de sa part, en tout cas pour de nombreux enseignants, un véritable bouleversement dans son attitude à l'égard de ceux à qui il enseigne.

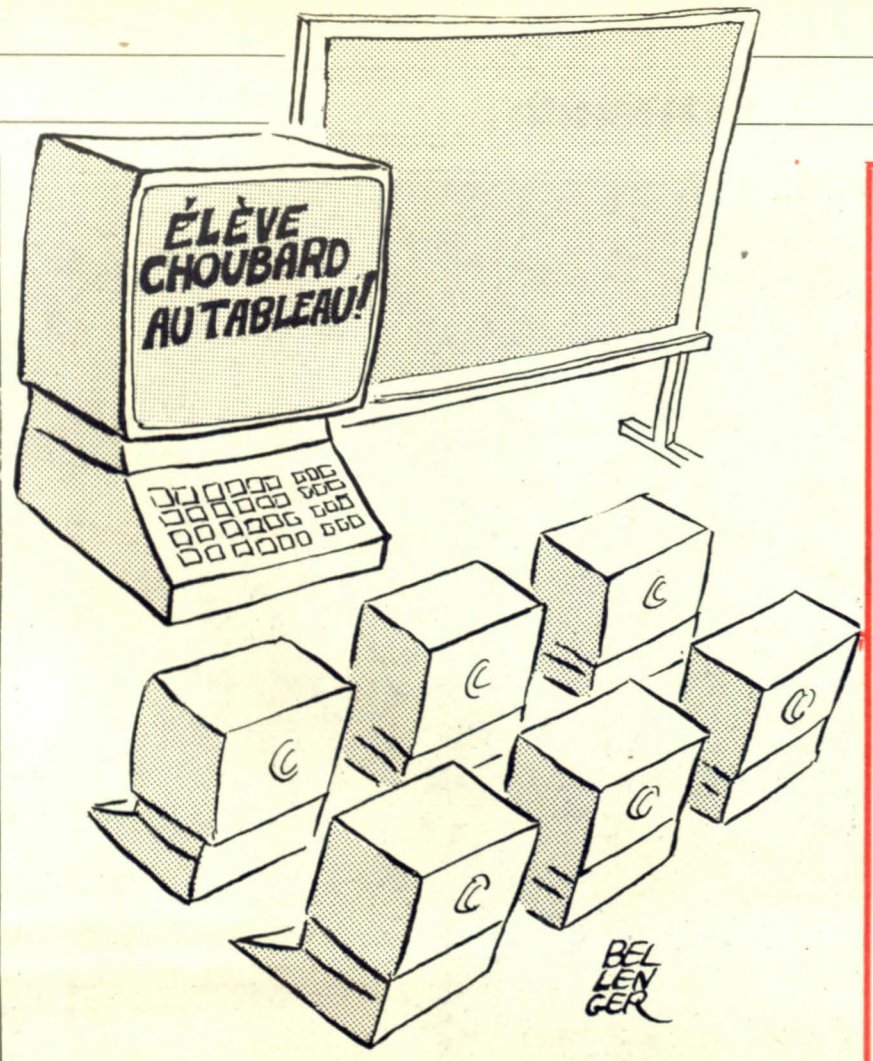

Il y gagne dans la mesure où son intervention est souhaitée et non plus subie. Il y perd en « autorité », pour devenir plus moniteur, animateur, que « maître ». Ce qui explique sans doute pourquoi beaucoup de professeurs, aujourd'hui encore, ne parviennent pas à dépasser leurs réticences et leurs propres inquiétudes face à une technologie qui leur demande de se donner à fond. « Ils ne sont pas assez à avoir la foi », constate Annie en remarquant que l'ordinateur, lorsqu'il entre dans les établissements, met en évidence les blocages de l'Education nationale.

Pour l'avenir, beaucoup repose donc sur la qualité des logiciels, qui restent le support privilégié d'une pédagogie rénovée. L'essentiel de leur production est aujourd'hui assuré par le C.n.d.p. (Centre national de documentation pédagogique), le plus gros diffuseur de didacticiels qui ont le double avantage d'être fabriqués par des enseignants et d'être gratuits. Encore en nombre insuffisant, ces didacticiels pourraient, si les enseignants avaient la possibilité et le temps d'en créer plus, constituer la base d'une véritable industrie qui commence d'ailleurs à intéresser les éditeurs privés. Et, du même coup, ils pourraient être exportés, ce qui faciliterait le développement d'une informatique française qui manque d'un marché assez vaste pour se rentabiliser.

Sélection supplémentaire ?

On le voit, l'Education nationale joue un rôle clé, tant pour ouvrir un marché que pour former une population capable de mobilité professionnelle. A condition que l'initiation à l'informatique dans le cadre scolaire ne se limite pas à une approche destinée à dissiper les craintes devant la machine. La tentation est grande de réserver la maîtrise de l'instrument à une minorité. Surtout si l'enseignement de l'informatique doit se développer comme une discipline à part entière. Soit une occasion de sélection supplémentaire.

L'option prise par le ministère semble pour l'instant interdire une telle évolution, puisque l'informatique y est conçue comme un outil de démocratisation. Beaucoup de questions restent cependant en suspens.

Un acquis, pourtant : l'Education nationale a toutes chances de ne pas manquer ce rendez-vous avec les technologies nouvelles. Ainsi, l'école pourra se réconcilier avec son environnement. Dans un L.e.p. de Bar-sur-Aude, par exemple, un professeur d'électromécanique a initié ses élèves à la commande informatique. Les industriels de la région venus leur rendre visite ont été assez favorablement impressionnés pour donner du matériel et tripler la taxe d'apprentissage.

Avec l'ordinateur, l'école tient une véritable chance d'évoluer. Tout le monde, dans le système éducatif, s'accorde à en reconnaître l'ardente obligation. Reste au milieu à passer au-dessus des inévitables « oui-mais ». Et au ministère à convaincre les indécis, ceux qui craignent que le gouvernement n'aille pas au-delà des bonnes intentions, en respectant jusqu'au bout son plan ambitieux. ●

Lycées : quelques idées reçues s'effondrent grâce au rapport Prost

Dans son rapport sur les lycées, Antoine Prost commence par bousculer quelques idées reçues. Non, les problèmes des lycées ne peuvent tous être imputés au formidable bouleversement qui a vu le nombre d'élèves du second cycle passer de 414 000 à un million et demi depuis 1958. Non, la démocratisation n'a pas été totale, puisque la hiérarchisation des sections a permis aux classes supérieures de renforcer leurs positions, surtout en C.

Non, il n'y a pas de laisser-faire au lycée, mais au contraire une pression accentuée sur les élèves et une aggravation de la sélection, comme en témoignent l'augmentation des redoublements en seconde et le rajeunissement des lycéens.

Non, la fameuse baisse de niveau n'est pas évidente. Parce que 27 % de la classe d'âge franchit le bac au lieu de 6 % en 1983, parce que les programmes sont plus exigeants, surtout dans les matières scientifiques, même si la qualité de la formation se détériore dans la mesure où les lycéens ne savent plus établir de rapports entre les disciplines, ni argumenter de façon cohérente, ni « briller par la créativité, l'imagination, l'audace ».

De ce constat, la commission Prost a évidemment tiré quelques enseignements : renforcer la cohérence, la diversification et l'adaptabilité des études ; donner la priorité au travail personnel des lycées et non aux cours, trop nombreux. Le rapport recommande de nombreuses interventions pratiques, tant pour l'organisation de l'orientation que pour celle du bac, du temps et de l'espace des études. Cohérent avec les propositions Legrand sur les collèges, il préconise la constitution d'équipes pédagogiques qui n'oublient pas de donner la parole aux élèves.

Son apport le plus important concerne cependant plus l'institution que les études elles-mêmes, même s'il se garde de présenter un projet de réforme au sens strict qui risquerait de « déstabiliser les établissements ». Entendons par là de susciter trop de réactions négatives. Antoine Prost a préféré concentrer son exposé sur quelques points stratégiques, espérant sans doute que leur réforme entraîne à moyen terme des changements dans les comportements.

A la base de son propos, deux notions : décloisonner, faire circuler l'information, en particulier avec la constitution de syndicats d'établissements fonctionnant sur le même « bassin de formation » ; faire réfléchir l'institution sur elle-même, la faire débattre publiquement à l'occasion de rapports d'activités annuels. En somme, mettre en place des dispositifs d'évaluation qui, à eux seuls, constituent de véritables révolutions. Mais que les plus conservateurs auront du mal à critiquer ouvertement... Sans doute instruite par l'expérience, la commission Prost a bien pris soin de ne pas donner d'armes à ses adversaires potentiels. Y aura-t-elle pleinement réussi ?

F. DE G.

DEUX NOUVEAUX JOURNAUX POUR "ADOS"

A part le brillant "Phosphore", les 15-18 ans n'étaient pas gâtés en matière de presse. Avec "Mag Jeunes" et "Boomrang", deux magazines de qualité font une entrée remarquée

PAR FRÉDÉRIQUE DE GRAVELAINE

LES « ados » manquaient de journaux. Etonnant mais vrai, les 15-18 ans, qui, déjà, s'intéressent à bien des choses non traitées dans la kyrielle de revues pour enfants mais, sûrement, ne se reconnaissent pas dans une « grande presse » pratiquement ignorante de leur existence et de leurs problèmes, n'avaient véritablement à se mettre sous la dent qu'un seul titre, « Phosphore ». Très bien fait, fourmillant d'idées mais sans concurrence.

Et voilà que deux nouveaux arrivent sur le marché en même temps, « Mag Jeunes » et « Boomrang ».

Le premier, publié par les éditions Fleurus (31, rue de Fleurus, 75006 Paris) remplace deux titres tombés en désuétude, « Christiane » et « Turbule ». Son objectif, traiter de tous les domaines de la vie des adolescents, sans exclure de sujets a priori : le numéro deux présente ainsi un dossier sur les jeunes et l'alcool.

Au premier rang des préoccupations de « Mag Jeunes » : prendre des positions claires, sur les droits de l'homme, le respect de la vie. Ce qui n'étonnera guère de la part d'une maison d'édition chrétienne. La foi et ses questions y occupent d'ailleurs une rubrique.

Une présentation soignée, de belles photos, même si la couleur laisse à désirer... Mais tout cela est un peu trop sage. Avec « Boomrang », on change de ton. La grande originalité de la revue est d'être faite par des jeunes. Et ça se sent. A une maquette un peu chahutée, à des titres plus « branchés », à une forte présence de dessins.

Un journal, donc, qui devrait bien coller à la réalité de l'adolescent d'aujourd'hui, mal dans sa peau, mais curieux. Un journal pour dire ses détresses et ses espoirs : « Toutes ces paroles mortes, emprisonnées à l'intérieur de nos cœurs d'ados, nous font mal, et il faut qu'elles sortent, que tout le monde les entendent », écrit une lectrice. Mais aussi pour s'informer. Par exemple, dans le premier numéro, un dossier fort bien fait sur les sons et les couleurs : « Mais oui, on vous manipule et vous n'y voyez que du bleu... »

Le talon d'Achille de « Boomrang » : ses petits moyens, qui lui interdisent pour l'instant de se brancher sur l'actualité, en raison de délais d'impression de plusieurs mois. D'où une certaine absence sur des rubriques comme les concerts ou le cinéma, pourtant à la « une » des intérêts des jeunes.

Car aucun groupe de presse ne soutient le mensuel. Edité par le mouvement Freinet, il a obtenu des aides pour son lancement, venues d'une dizaine d'organismes et de ministères, sous forme de subventions ou de financement de stages « Jeunes volontaires » pour deux des membres de la rédaction.

Le projet a plus d'un an. Dans la droite ligne des idées de la pédagogie Freinet, expression des jeunes et imprimerie, et sur la base d'une étude de marché réalisée par le réseau militant du mouvement, « Boomrang » a peu à peu vu le jour, après de nombreuses discussions entre un groupe de jeunes et les adultes qui avaient préparé un premier projet à la maquette très traditionnelle, jugée « grise et rigide » par les concernés.

Aujourd'hui, Isabelle et Gilles (20 et 19 ans), se reconnaissent plus dans leur journal. Et insistent sur le fait que, de numéro en numéro, ils apprennent à savoir ce qu'ils veulent, à donner des directives plus précises, à mieux définir leur ton, qu'ils veulent un peu provocateur, pour « faire réagir : surtout, nous craignons l'indifférence ».

La petite équipe parisienne — ils ne sont que trois permanents — s'appuie sur des relais dans les régions, des clubs qu'elle espère voir se fortifier et prospérer, pour qu'ils proposent et envoient de plus en plus de sujets, des dossiers de plus en plus étoffés. Un seul mot d'ordre, pour l'instant : libre expression. « N'importe qui peut envoyer quelque chose. » Mais eux se réservent tout de même le droit de choisir et de remettre en forme tout en s'interrogeant sur les limites à imposer à la liberté. « Je refuse de passer quelque chose de raciste », dit Isabelle avec fermeté. Gilles, visiblement, est plus dubitatif.

Leur espoir ? Tenir le plus longtemps possible. Sans avoir grande conscience des problèmes financiers d'un journal, ils savent qu'un seuil leur a été fixé : 10 000 abonnés d'ici à mai-juin. Mais ils n'ont pas trop l'air de s'inquiéter. Sans doute ont-ils l'impression de répondre assez bien à un besoin. Leur reste à faire la preuve, c'est là que les concurrents les attendent au tournant, qu'ils peuvent faire mieux que les professionnels : aussi sérieux mais avec quelque chose en plus, plus d'émotion, plus de créativité. Comme dans ce dialogue entre deux yeux : « Pourquoi que t'as la larme ? » « Je voulais qu'on s'intéresse à moi, qu'on me respecte, qu'on me dise t'es beau tu sais... » ●

« Boomrang » 25, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris.



Bonn, le 24 novembre dernier : François Mitterrand et Helmut Kohl passant les troupes en revue avant le 42e Sommet franco- allemand. Gamma

EUROPE: QUITTE OU DOUBLE A ATHENES

A la veille du sommet d'Athènes, le bilan de la Communauté européenne ne prête guère à l'optimisme. La France qui va en assurer la présidence est pourtant bien décidée à provoquer une relance des politiques communes

PAR STEPHEN GERE

«APRES avoir connu de nombreux succès à la fin des années cinquante et au début des années soixante, l'Europe est bloquée par ses divisions et accumule ses retards par rapport à ses principaux concurrents. » Jugement sans complaisance. Et celui qui s'exprime ainsi sait de quoi il parle. C'est André Chandernagor, ministre délégué chargé des Affaires européennes, l'autre jour au Sénat.

L'idée qui a présidé à la construction de la C.e.e. est très simple. Les marchés nationaux des pays européens étaient trop exigus pour permettre à leurs producteurs d'atteindre les économies d'échelle qui les mettraient en mesure de rivaliser avec les géants japonais et américains. Prenez un exemple industriel : la « puce » électronique. Sa conception, par la recherche qu'elle mobilise, et sa production industrielle, du fait d'équipements sophistiqués considérables, coûte une fortune. Pour la rentabiliser et l'offrir à un prix compétitif, il faut en réduire le coût unitaire de production, c'est-à-dire en produire une quantité énorme et trouver un marché où l'écouler. Après trente ans d'Europe, qui produit des « puces » ? Essentiellement les Américains et les Japonais. Pourquoi les Européens ne sont-ils pas dans le coup ? D'abord parce qu'il n'existe pas de marché européen, les différents pays n'étant jamais parvenus à se mettre d'accord sur une norme européenne. A chacun ses normes nationales, c'est plus efficace que des barrières douanières. Ensuite parce que les firmes électroniques européennes, chacune par ailleurs soucieuse de tirer la couverture à elle, n'ont jamais envisagé sérieusement de s'associer sur un projet commun.



Le sommet préparatoire à Athènes en octobre dernier. De gauche à droite : Gerhard Stoltenberg, ministre allemand des Finances, Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures et Hans-Dietrich Gensher, son homologue allemand. A.f.p.

Pendant ce temps, les Américains et les Japonais arrivent, et les pays de l'Europe unie sont finalement obligés d'accepter, faute de mieux, les normes américaines et japonaises. Alors, où en est-on aujourd'hui ? Nulle part ou presque. Loin d'aider son industrie à affronter la concurrence internationale, l'Europe multiplie souvent les obstacles aux échanges entre les pays membres, tout en donnant les moyens à cette concurrence de pénétrer ses marchés de l'intérieur. Les quelques faibles acquis sont en décrépitude et, en tout cas, vidés de leur substance.

C'est le cas de la politique agricole commune. Onze ans après l'élargissement et l'approfondissement de 1972, on en est toujours à les renégocier ! On a

pourtant intégré la Grèce et il est question, depuis longtemps déjà, de l'Espagne et du Portugal. Mais tout le monde peut entrer dans une maison vide. Et puis l'animal est bicéphale et les conflits entre la commission de Bruxelles et le Parlement européen ne laissent pas assez de temps à ces deux honorables institutions pour régler les questions importantes. Voilà le tableau.

L'Europe, c'est quelque part entre Kafka et Buzatti. Le désert de l'absurde. Le volapuk se porte bien. Alors, quelle est l'alternative, à la veille du « sommet » d'Athènes ? D'un côté, une Europe inutile et ronronnante, tandis que chacun se retire en protectionniste sur son marché intérieur. De l'autre, une Europe économique et sociale disposée à mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu en se donnant les moyens d'aborder le XXIe siècle en position de force.

Effets pervers de la Pac

La première voie est celle d'un déclin lent et inéluctable ; le choix est vite fait. Dans la perspective de l'élection en juin prochain du second Parlement européen et de la présidence du Conseil européen à laquelle elle accèdera le 1er janvier pour six mois, la France s'efforce de redonner un sens et donc une dynamique à la construction européenne.

D'abord rénover l'acquis puis le renforcer. « Nous ne pourrons prétendre aller de l'avant que si nous sommes capables tous ensemble de désembourber les politiques existantes », estime André Chandernagor.

Le principal acquis communautaire, c'est la politique agricole commune (Pac). Et ce sont ses effets pervers qui ont fait le succès de la Pac : la création *ex nihilo* d'une agriculture allemande et d'une agriculture britannique. Les montants compensatoires monétaires (M.c.m.) négatifs, supportés par la France, constituent un frein à l'exportation de ses produits agro-alimentaires. Ses céréales et sa viande de porc, bien sûr, mais jusqu'aux petits beurres... En revanche, les M.c.m. positifs sont un stimulant à l'exportation. Résultat : la célèbre choucroute alsacienne est française pour le chou, hollandaise pour la charcuterie. Là s'arrête la coopération européenne. Il existe aujourd'hui un écart de 18 % entre les « monnaies vertes » allemande et française. Il s'agit de démanteler le stock actuel de M.c.m., par étapes datées et chiffrées.

Pour ce qui concerne les flux de M.c.m. futurs, il faut mettre au point un système permettant au moins de démanteler automatiquement les M.c.m. positifs. Autre sujet d'inquiétude — c'est un euphémisme — la croissance démesurée des stocks de beurre et de poudre de lait. Un million de tonnes chacun. Le lait et le beurre, c'est de l'herbe et de l'eau. Et l'Europe n'en manque pas. D'où cette situation absurde : on continue de produire du lait, alors qu'il n'y a pas de marché mondial solvable.

Il existe bien sûr une demande potentielle mais l'aide alimentaire coûte cher. Il faut donc en limiter la production. Trois solutions sont envisagées. Décourager les producteurs en baissant les prix (au moins de 12 %). La coresponsabilité progressive, supposant que les plus gros producteurs paient cher. Enfin, l'établissement de quotas, comme pour l'acier.

Autre problème, celui des céréales, soluble en trois actes.

(suite en page 20)

APRES GENEVE, GENEVE BIS ?

Le vote du Bundestag et l'installation des premières fusées Pershing II en R.f.a. ont provoqué comme prévu la rupture de la conférence de Genève. Mais Youri Andropov a déjà fait savoir au chancelier Kohl que rien n'était irrémédiable... les remous angoissés enregistrés dans les pays de l'Est y sont sans doute pour quelque chose

PAR JEROME VAILLANT

(de notre correspondant, à Bonn)

LE Parlement fédéral s'est prononcé à Bonn le 22 novembre dernier par 286 voix contre 226 pour le stationnement de Pershing II et de missiles de croisière en R.f.a. au terme d'un débat de deux journées auxquels participèrent une cinquantaine de députés et de représentants du gouvernement. A part quelques abstentions, les députés de la coalition gouvernementale ont voté en bloc pour et l'opposition, S.p.d. et Verts, contre. Le chancelier Kohl a mis dans son intervention l'accent sur la fidélité de la R.f.a. à l'Otan et s'est défendu de ne pas avoir tout fait pour convaincre Américains et Soviétiques d'aboutir à un compromis, comme le lui reprochent les sociaux-démocrates, Schmidt compris, Vogel allant même jusqu'à l'accuser de confondre « amitié » et « complaisance », « coopération » et « vassalité ». Kohl estime que, dans l'affaire des eurofusées, la concertation a été parfaite entre les Etats-Unis et la R.f.a., comme entre celle-ci et les autres pays européens. Les conversations de la semaine dernière entre le chancelier et François Mitterrand ont d'ailleurs confirmé l'accord complet entre la France et l'Allemagne sur le problème des euromissiles.

L'intervention de l'ex-chancelier Schmidt devant le Parlement n'était pas moins attendue que celle qu'il avait faite trois jours plus tôt devant le congrès social-démocrate de Cologne (voir « l'Unité » n° 535). A de nombreuses reprises, Schmidt a eu droit à des applaudissements soutenus de la part du groupe parlementaire social-démocrate, ce qui contrastait avec la réserve des délégués de Cologne. Ce fut en particulier le cas quand il déclara qu'il n'y avait pas d'alternative à la politique de détente, que Reagan avait tort de diviser le monde en « bons » et en « méchants », et qu'il fallait pour garantir la paix créer toujours plus d'interdépendances entre l'Est et l'Ouest. Les députés sociaux-démocrates ont ainsi fêté Schmidt comme l'un des leurs et, qui tout en défendant des positions contraires, ne manquait pas à la solidarité qu'il devait à son parti. Schmidt abandonnera en mai 1984 son siège de vice-président du S.p.d. à Vogel. Pour bien des observateurs, son discours du 21 novembre était le dernier de sa carrière parlementaire. Mais peut-être estime-t-on un peu vite que l'ex-chancelier va se retirer de la scène politique. Tout isolé qu'il soit désormais dans son parti, ses avis sur la nouvelle politique de défense que le S.p.d. veut se donner continueront d'avoir du poids, tant il est certain que l'opposition Schmidt-Brandt, volontiers exploitée par les médias, ne devrait pas cacher le fait que Schmidt et la droite du S.p.d. restent d'accord dans l'évaluation des relations Est-Ouest.

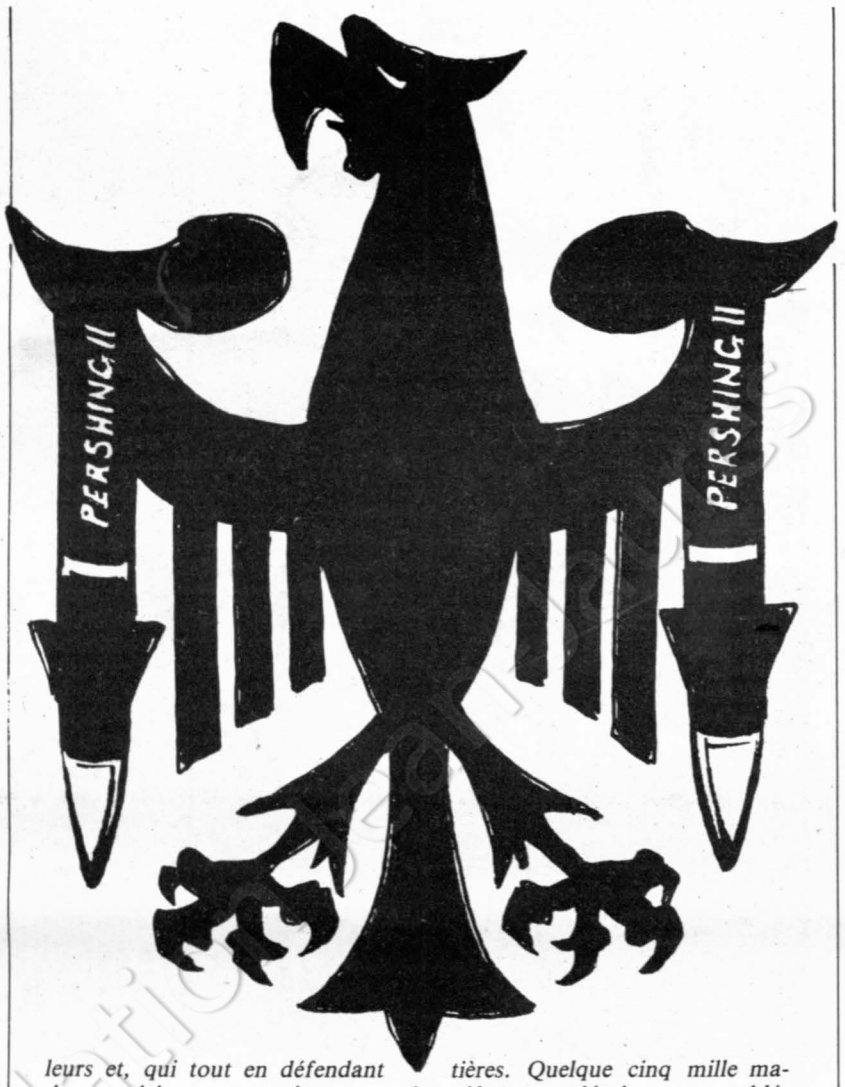

Pendant le débat sur les euromissiles, le Parlement de Bonn ressemblait à une forteresse défendue par des milliers de policiers et de gardes-frontières. Quelque cinq mille manifestants s'étaient rassemblés le premier jour dans les environs du quartier gouvernemental pour réaffirmer leur opposition à l'arme nucléaire, mais un cordon hermétique de policiers les empêcha d'approcher du Parlement. La police chargea à plusieurs reprises, fit intervenir les canons à eau et interpella une centaine de personnes, mais la grande confrontation violente entre militants pacifistes et forces de l'ordre que beaucoup redoutaient n'eut pas lieu. Les visages des manifestants trahissaient plutôt gravité et inquiétude face à l'échec de leur mouvement et non la volonté d'en découdre avec la police.

Aussitôt connu le vote du Parlement, le ministre de la Défense, Wörner, téléphonait à son homologue américain et dès le 23, les premiers Pershing II arrivaient en R.f.a., provoquant la rupture par l'U.r.s.s. des négociations de Genève. La coalition gouvernementale reste cependant convaincue que l'Union soviétique reviendra tôt ou tard et dans quelque cadre que ce soit à la table des négociations, ce que semble d'ailleurs confirmer la dernière missive de Youri Andropov au chancelier Kohl. Le S.p.d. quant à lui, est plus sceptique et redoute qu'une nouvelle ère glaciaire caractérise à l'avenir les relations Est-Ouest. Sur un point, il a été rapidement démenti par les faits, le secrétaire général du S.e.d., Erich Honecker, déclarant à Berlin-Est qu'il fallait désormais « limiter les dégâts » dans les relations entre la R.f.a. et la R.d.a.

C'est qu'on n'accepte pas non plus de gaieté de cœur en R.d.a. la décision de l'U.r.s.s. de stationner sur son territoire comme sur celui de la Tchécoslovaquie des fusées SS-21 et SS-22, bien que leur installation fût prévue de longue date. Il y a quelque temps déjà, l'organe du S.e.d., « Neues Deutschland », avait publié la lettre d'un lecteur qui s'inquiétait de voir arriver en R.d.a. de nouveaux armements nucléaires soviétiques. En ce sens, le débat sur les euromissiles n'est plus seulement à l'Ouest, mais aussi à l'Est, dans les limites évidemment de ce qui est possible dans un pays où l'opinion publique ne peut s'exprimer librement.

Comment le mouvement pacifiste va-t-il désormais réagir ? Les Verts veulent continuer la lutte pour obtenir dans un premier temps l'arrêt du stationnement des fusées américaines, puis le retrait de celles-ci qui devraient devenir opérationnelles d'ici à la fin du mois de décembre. Ils appellent à deux journées de résistance, le 12 décembre prochain, date anniversaire de la double résolution de l'Otan, et le 30 janvier 1984. Conscient du fait que la frustration pourrait conduire des minorités à chercher un exutoire dans la violence, l'un des porte-parole des Verts demande au mouvement pacifiste de rester pacifique et de circonscrire les actions de ces minorités. Il est encore trop tôt, par ailleurs, pour dire dans quelle mesure la résignation pourrait gagner les rangs pacifistes, comme ce fut le cas au sein de l'opposition extraparlementaire à la fin des années soixante. ●

Parlementaires « verts » protestant après le vote du Bundestag.



A.f.p.

Le négociateur soviétique Yuli Kvitinsky quittant Genève, le 23 novembre dernier.



AMERIQUE CENTRALE : LE NŒUD SE RESSERRE

Mis en appétit par l'invasion de la Grenade, les "faucons" américains seraient-ils tentés par un coup de force au Nicaragua ? Les sandinistes le redoutent et s'y préparent

PAR CLAUDE FERRARI-LOPEZ

LE mois de novembre a été, après le coup de force à Grenade, riche en déclarations gouvernementales américaines. En effet, avec quelques jours de différence la plupart des responsables nationaux des Etats-Unis ont exprimé leurs points de vue sur la situation en Amérique centrale. Ainsi, un haut responsable du département de la défense, Fred Ikle, déclare son scepticisme sur les chances de l'armée salvadorienne face aux forces militaires du F.m.l.n. Sa conclusion était simple, « il faut aider militairement le gouvernement du Salvador ». Il disait aussi que, face au Nicaragua, il fallait réactiver le Condeca, alliance militaire mise en place dans les années soixante pour « combattre la subversion castriste ».

A l'âge d'or du Condeca le Nicaragua somoziste était le fer de lance d'une association militaire qui réunissait aussi les armées du Salvador, du Honduras et du Guatemala. Peu après les belliqueuses déclarations de M. Ikle, un autre haut fonctionnaire, Frank Carlucci, sous-secrétaire d'Etat à la Défense, y allait aussi de son couplet militariste en déclarant qu'il fallait, en Amérique centrale, augmenter l'aide militaire américaine...

Bien évidemment les fortes voix des « durs » de l'administration Reagan étaient destinées à convaincre les membres du Congrès du bien-fondé de la politique centre-américaine du chef de la Maison-Blanche. Objectif réalisé puisqu'ils ont voté une aide, de 24 millions de dollars, destinée à permettre la poursuite des « opérations secrètes » de la C.i.a. dans la région centre-américaine. Cette défaite de l'opposition à la politique Reagan doit être analysée sous un double éclairage. D'abord, la réussite de l'invasion à la Grenade, opération qui a considérablement regonflé l'équipe du président. Et ensuite le début de la pré-campagne pour les élections qui auront lieu en novembre 1984. Les contestataires à la politique du « gros bâton », au Congrès et au sein du Parti démocrate, ont été pris de court par la vitesse acquise par la machine militaire et diplomatique déclenchée par Reagan. Mis devant un grand nombre de faits accomplis, coup de force à Grenade, activité croissante de la C.i.a. sur la frontière entre le Honduras et le Nicaragua, engagement accru dans l'entraînement des troupes de plusieurs pays, etc., les « colombes » du Capitole semblent marquer le pas.

Diplomatie militarisée

L'activité militaire des groupes contre-révolutionnaires sur les frontières du Nicaragua doit être mise en parallèle avec le déploiement des forces des Etats-Unis dans la région. Sans solution de continuité les manœuvres se poursuivent et les exercices militaires conjoints, Etats-Unis, Honduras, deviennent permanents. Le 20 novembre, 5 000 « marines » ont pris part à des manœuvres amphibies réalisées tout autour du Nicaragua. Certains diplomates centre-américains craignent l'incident qui pourrait, à son tour, déclencher un conflit d'amplitude régionale, et de fait la présence massive des troupes régulières et des bandes paramilitaires est, aux yeux des diplomates mexicains et colombiens, le premier problème à résoudre.

L'offensive américaine se déroule donc par une voie double destinée à déstabiliser le gouvernement sandiniste et à faire reculer la guérilla au Salvador tout en maintenant ouvertes les portes d'une diplomatie active et musclée. Une intervention directe des Etats-Unis pourrait commencer par le Salvador où les troupes du gouvernement doivent affronter de sérieuses difficultés. Le coût d'une invasion du Nicaragua apparaît aujourd'hui comme trop élevé et son résultat incertain face à un gouvernement sandiniste qui ne connaît pas les divisions qui coûtèrent la tête et le pouvoir à Bishop et ses amis.

Face à une invasion que les sandinistes considèrent « imminente », le gouvernement du Nicaragua multiplie les « gestes de bonne volonté » destinés à convaincre l'opinion publique internationale de son attitude favorable au dialogue. Les récentes propositions de paix des sandinistes ont été bien accueillies par les pays du groupe de Contadora et elles ont été suivies de faits concrets : départ de centaines de coopérants cubains, arrêt de l'aide militaire au F.m.l.n. et accord avec certains mouvements révolutionnaires pour éviter que le Nicaragua devienne le « sanctuaire » de toutes les guérillas centre-américaines...

Les dirigeants de Managua attendent beaucoup de la prochaine réunion (1) au sommet du groupe de Contadora et de l'ensemble des ministres des Affaires étrangères de la région. A ce moment-là les négociateurs du Venezuela, du Mexique, de la Colombie et du Panama sauront si leurs efforts pour éviter la guerre ont été utiles puisque chaque pays doit répondre aux vingt et un points proposés en octobre par le groupe de Contadora.

Le Nicaragua espère que les gouvernements amis, en Amérique et en Europe, sauront apprécier les « gestes de bonne volonté » esquissés par Managua depuis juillet 1983. Afin de « consolider l'unité nationale face à l'agression » les sandinistes, avec beaucoup de réalisme, essaient de décrisper « le front interne ». Un dialogue pourrait s'initier avec l'opposition politique (en incluant l'église et le secteur de l'économie privée) qui pourrait déboucher sur l'annonce définitive du calendrier électoral.

Les récents événements de Grenade ont montré que dans les circonstances actuelles il n'était peut-être pas très raisonnable d'attendre de l'aide des alliés régionaux ou d'outre-mer. La nouvelle donne de la diplomatie nicaraguayenne semble prendre en compte cette évolution. L'affirmation du pluralisme politique et la ratification des principes originels des sandinistes devraient empêcher l'isolement du Nicaragua sur la scène internationale et faciliter la solidarité des pays qui comme la France, l'Espagne et le Mexique tiennent à faire respecter le droit à l'autodétermination de tous les peuples. ●

(1) Réunion prévue pour le 14 décembre à Bogota.



Sygma



Le commandant Daniel Ortega et Rafaël Cordova Rivas annonçant la mobilisation de la population du Nicaragua.

(suite de la page 19)

Limiter les importations de produits de substitution comme le manioc ou les pulpes d'agrumes. Une action sur les prix pour rapprocher le prix payé au fermier européen de celui payé au fermier américain. Un effort pour renforcer les normes de qualité.

Concernant la politique industrielle commune, l'Europe doit envisager la grande mutation économique et sociale à l'orée du XXIe siècle. La France a déposé deux mémorandums. L'un sur la politique commerciale commune, l'autre sur « une nouvelle étape pour l'Europe : un espace commun de l'industrie et la recherche ». Un troisième, sur l'espace social, va suivre. Seule issue à la situation actuelle : lever les barrières douanières, unir les matières grises, les bras et les forces productrices, pour gagner les paris industriels de demain : micro-électronique et biotechnologies. Les trois fonds structurels sont mal gérés. On ne voit pas bien les politiques associées à ces fonds. Quels sont les effets des actions engagées ? On reste, pour l'heure, dans une optique du transfert financier et les fonds se réduisent à de simples canaux de redistribution des 4 milliards d'Ecus (27 milliards de Francs). Le F.e.o.g.a. « orientation » est lié aux décisions qui seront prises concernant la Pac. Le F.e.d.e.r. (Fonds régional) doit servir à une réelle politique de développement régional. Le Fonds social, qui a déjà résolu certains services, doit donner la priorité à la lutte contre le chômage.

Bref aperçu des blocages

Reste la question du financement des institutions communautaires, avec un double obstacle, celui de l'augmentation des ressources communautaires et celui de la contribution britannique. Ce n'est pas de la tarte ! Le premier obstacle sera franchi à condition qu'on passe le second. La Grande-Bretagne est contributeur net de 2 milliards d'Ecus, ce qui signifie qu'elle donne 2 milliards de plus qu'elle ne reçoit en retour. Même situation pour l'Allemagne fédérale. Nous, nous sommes à l'équilibre et les Italiens excédentaires d'1,6 milliard. Alors Margaret Thatcher demande qu'on fixe un plafond au-delà duquel un pays ne sera pas contributeur net. Et le plafond est inférieur aux 2 milliards, ça va de soi. Second obstacle, celui de l'augmentation des ressources propres. L'Europe vit actuellement grâce à une contribution représentant 1 % de la T.v.a. des Etats membres. Cela représente 26 milliards d'Ecus, soit environ 175 milliards de francs. La France contribue à hauteur de 23 %. Certains pays souhaitent que cette contribution passe à 2 % de la T.v.a., d'autres à 1,8, d'autres à 1,2.

Tout cela ne constitue qu'un bref aperçu des blocages actuels de l'Europe. Il ne faut pas oublier les interminables renégociations sur l'approfondissement de 1972, la question de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal.

Le « sommet » d'Athènes devra au moins rappeler à l'Europe la nécessité de se remettre de toute urgence en question. Sur ce point, ministres français et allemands qui en ont discuté la semaine dernière sont largement tombés d'accord... En tout cas, François Mitterrand n'est pas décidé à faire le déplacement pour rien. L'Europe va se jouer à quitte ou double. Et vu le poids des retards accumulés, double serait encore trop peu. ●

LE TRAIN. DU BON TEMPS A BON PRIX.



HAVAS CONSEIL

Des réductions de 25 à 75 % sont offertes aux familles, sous certaines conditions : carte Couple/Famille, carte Famille Nombreuse, billet Congé Annuel, billet Séjour. Renseignez-vous dans les gares et agences de voyages sur ces tarifs et sur l'utilisation du calendrier voyageurs.

Carte Y
entrez, roulez, sortez et payez plus tard...
un nouveau service offert par la S.A.P.R.R.
Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône



Pour améliorer le service rendu à certains usagers de l'autoroute, en particulier aux usagers professionnels, la S.A.P.R.R. lance, sur son réseau, un nouveau système de paiement permettant aux conducteurs de véhicules légers de régler leur péage au moyen d'une carte à paiement différé : la carte Y.

Qui bénéficie de la carte Y ?

Seules les personnes morales de Droit Public ou Privé (sociétés et administrations) peuvent bénéficier des facilités offertes par le contrat de carte à paiement différé (ou carte Y).
Les cartes Y (ou badges) sont établies au nom du titulaire du contrat (la personne morale) qui peut les demander en nombre variable.
Chaque carte Y (ou badge) est utilisable sur tout véhicule correspondant aux catégories véhicules légers.
Elle n'est affectée, a priori, ni à un véhicule donné, ni a un utilisateur (personne physique) donné.

Comment utiliser la carte Y ?

La carte Y s'utilise sur l'ensemble du réseau en service concédé à la S.A.P.R.R. c'est-à-dire :
l'autoroute A 6 entre PARIS et LYON par BEAUNE,
l'autoroute A 36 entre BEAUNE et MULHOUSE par BESANÇON, (à l'exception de la gare de Burnhaupt), l'autoroute A 31 (Ex. A 37) entre BEAUNE et DIJON.
La carte Y s'utilise au péage comme de l'argent liquide ou des chèques. On la remet au péager en sortie. Celui-ci vous la rend après avoir enregistré les données qui y figurent.

Comment régler avec la carte Y ?

Vous recevrez un relevé-facture établi par la S.A.P.R.R. où figureront toutes les données correspondant à chaque trajet effectué et ce pour chaque carte Y.
10 jours après l'envoi de ce relevé-facture, la Société prélève la somme facturée auprès de la banque domiciliataire du titulaire du contrat carte Y. Des frais de gestion d'un montant annuel de 200 F (valeur 1982) seront prélevés par la S.A.P.R.R. pour chaque contrat quel que soit le nombre de cartes (ou badges).

Comment souscrire ?

La souscription du contrat carte Y est subordonnée à une domiciliation bancaire en France, à un accord de prélèvement d'office des factures émises par la S.A.P.R.R. ainsi, bien sûr, qu'à la justification de la personnalité morale du demandeur.



Demander le contrat à :
S.A.P.R.R.
Direction de l'Exploitation
Service carte Y
36, rue du Dr Schmitt
SAINT-APPOLINAIRE
21000 DIJON
Tél. : (80) 66.81.14

Quid 84 ça pimente

Le body art ?... le body art... Qu'est-ce que c'est ?
REDÉCOUVREZ-LE, PAGE 321 DU QUID 84.

Quel est ce sol-ré-sol soutenu par Hugo et Napoléon ?
RÉPONSE SURPRENANTE, PAGE 754 DU QUID 84.

Qu'est-ce que la musique aléatoire ?
DÉFINITION CLAIRE, PAGE 351 DU QUID 84.

Quelle fut la fin des empereurs romains ?
PRÉCISIONS ATROCES, PAGE 1122 DU QUID 84.

QUID 84
L'ENCYCLOPÉDIE QUI PIMENTE LES CONVERSATIONS

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

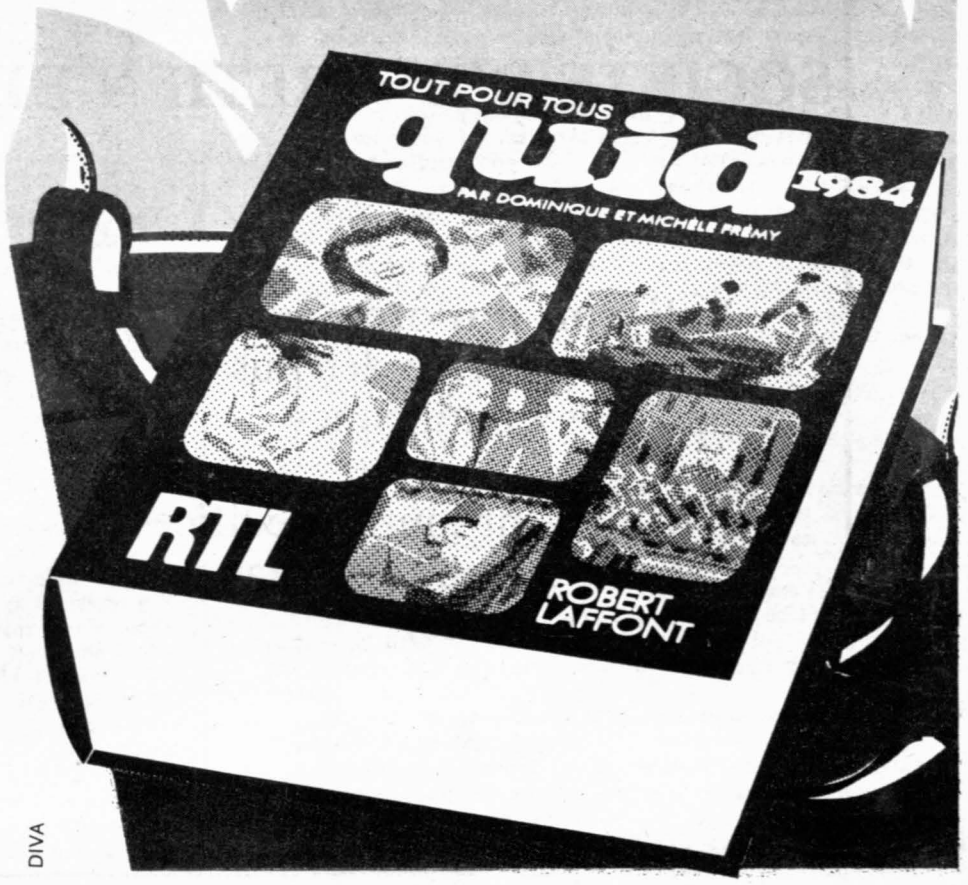

DIVA

SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

Des filiales insérées dans l'économie régionale.

Une banque orientée vers les P.M.E et les Particuliers ;

- 5 Bd de la Madeleine 75001 PARIS

sepur

69, rue des Frères Lumière
Z.I. Des Chanoux
93330 NEUILLY SUR MARNE
Tél : 300.15.22 et 64.60

SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE PROPRETE URBAINE

Enlèvement d'ordures ménagères
de gravois et de détritus
par bacs multibennes

Nettoiement murs et édifices
par projection (eau chaude
et froide, sable)

Nettoiement de voies
publiques et privées
Assainissement

Hygiène publique
Balayage de chaussées
et autoroutes par aspiration

100 — 756

La chronique littéraire de Claude Glayman



★ ***Frédérick Tristan : « les Egarés », roman, Balland, Prix Goncourt 1983.***

★ ***Elie Wiesel : « le Cinquième Fils », roman, Grasset.***

★ ***Serge Rezvani : « la Loi humaine », roman, Seuil.***

★ ***Jacques Lacarrière : « Marie d'Egypte », roman, Jean-Claude Lattès.***

★ ***Jean Echenoz : « Cherokee », roman, les éditions de Minuit, Prix Médicis 1983.***

AVANT de peser chacun des volumes qui clôtureront ici l'année romanesque, qu'il me soit permis de féliciter l'éditeur André Balland pour la distinction du Goncourt. Nous disons bien l'éditeur qui, enfin, se voit récompensé, lui, le petit et le courageux. Il n'est pas le seul et ce n'est pas la première fois que la célèbre académie honore un sans-grade, mais avec Balland est couronné l'effort d'avoir créé entre autres une fort belle collection de littérature « l'Instant romanesque », d'avoir mis en évidence Michel Rio, François Georges et sa revue « la Liberté de l'esprit » (Balland a également repris « Le fou qui parle »), d'avoir donné une chance à des auteurs étrangers méconnus, telle la Noire Américaine Paule Marshall « Fille noire, pierre sombre », ce que facilite, il est vrai, l'habile succès populaire des deux volumes du Japonais Eiji Yoshikawa (« la Pierre et le Sabre » et « la Parfaite Lumière »). On n'en finirait pas de louer une telle alliance d'ingéniosité et d'audace. On veut espérer que cette distinction d'une année ne demeurera pas sans lendemain et que désormais le cercle des « Goncourables » sera réellement ouvert à tous les éditeurs et mis à l'abri des manipulations en tout genre.

Cet hommage plus que légitime à l'éditeur de Frédérick Tristan nous met d'autant plus à l'aise pour avouer que « les Egarés » nous ont initialement agacés avant de nous accrocher. Un temps, il m'a semblé que Tristan écrivait le roman d'un autre âge qui avait déjà été publié. Effet d'une involontaire parodie ? Classicisme impeccable et d'une exquise politesse qui nous renvoie à une multitude de lectures antérieures. Le mélange des pistes, qui sous-tend le jeu de base des personnages et de leur identité, semble appartenir à une bibliothèque britannique de polars, de livres fantastiques, de fables insolites et prométhéennes. Avant d'imposer son univers comme une nécessité intérieure, Frédérick Tristan multiplie des pages de labyrinthe trop familières pour nous surprendre vraiment. Les médias, depuis le Goncourt, ont disséqué et redisséqué l'ingénieux arrangement entre un auteur, Cyril Pumpermaker, et un dandy, Jonathan Absalon Varlet, que l'on prend pour un fameux écrivain, Gilbert Keith Chesterfield. Par-delà les clins d'œil, qui sont vraiment Pumpermaker et Varlet ? Leur métamorphose constitue la matière de ce roman trop bien maîtrisé et peut-être pas assez naturel, mais qui trouve enfin son ton, son originalité, sa pulsion dans la tragédie de la dernière décennie de l'avant-guerre. Le combat que Varlet mène en faveur de la démocratie vibre continuellement des connotations de l'époque, mais également des passions actuelles. Alors l'œuvre de Frédérick Tristan devient forte et puise dans son style symphonique, large et puissant, de quoi alimenter un panorama épique que le lecteur n'est pas prêt d'oublier.

Pas plus que ne s'oublie le ton Wiesel. Evoquant sa mère, « le Cinquième Fils » écrit : « Elle est donc partie, ma mère. Sans que j'ai pu lui dire cette chose si simple, si vraie : que sa beauté grave me bouleversait, que son angoisse me déchirait, que ses doigts fins, ses cils longs m'appelaient comme d'un rivage crépusculaire. » Il existe ce ton Wiesel, nimbé d'aura biblique, de tradition judaïque, ton reconnaissable entre tous. Autant cette humilité peut paraître affectée lorsque Wiesel en joue à « Apostrophes », autant elle marque par sa haute classe dans un roman qu'il faut savoir découvrir. Souvent on n'y découvre que du récit, rien que du récit, au ras des gestes et des sentiments où se combinent le légendaire et la pitié profonde. C'est beau, très beau ! Et sous-tend une éthique qui traite de la vengeance, de son illégitimité et de sa légitimité, de sa signification, quarante ans après. Quand un Vergès parle bassement, la signification de la fidélité ne souffre pas la moindre hésitation mais, sinon dans le silence d'un roman limpide, émouvant et non manichéen, quel sens la génération des plus

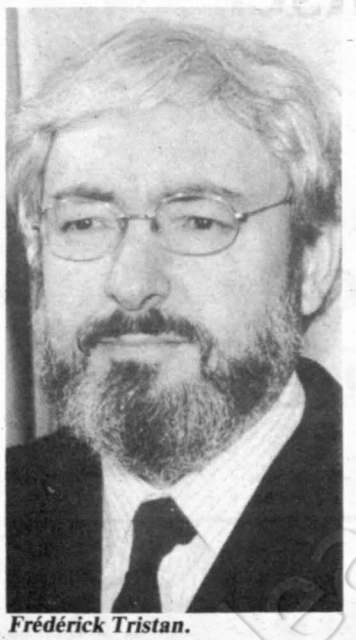

Frédérick Tristan.

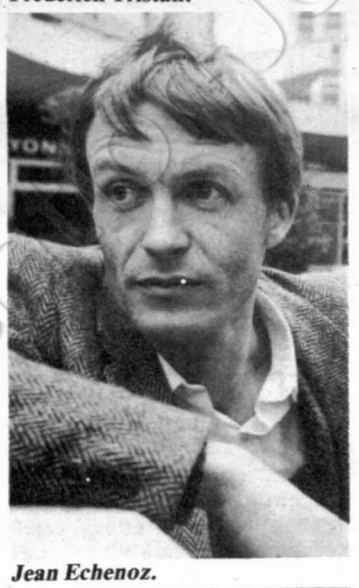

Jean Echenoz.

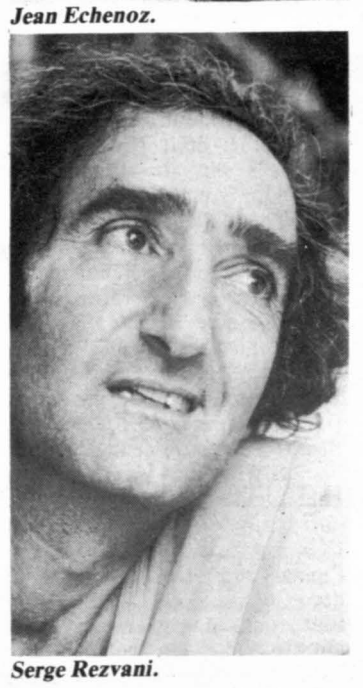

Serge Rezvani.

jeunes peut-elle attribuer à laver la souffrance ineffaçable des pères et des ancêtres ?

C'est, toute proportion gardée, inversée dans la chronologie des âges, le thème de l'attachant roman de Rezvani. Lucien, le héros principal, se lie d'amitié pendant la guerre avec Frantz qui porte l'uniforme allemand. Cette amitié est placée sous le signe de la réconciliation entre les poètes Hölderlin et Mallarmé et de la référence virile : les hommes, dont le propre père de Lucien, sont tous partis à la guerre. Aux Angles, village du midi de la France, les jeunes hommes — si l'on excepte Berti le réfugié italien — sont « prisonniers des femmes ». Lucien revient quarante ans après — le délai de la prescription (?) — chercher le sacrifice qui lavera une exécution ratée. Nous baignons dans une tragédie antique divisant ces Atrides d'une France qui a été alternativement pétainiste et gaulliste, de droite et de gauche. Rezvani réhabilite le mélo qui avec lui n'est pas ridicule (bien que ne soient pas épargnées des platitudes du genre « la mort... dernière étincelle de conscience vitale »). J'apprécie chez lui une écriture qui sans doute n'a rien inventé, mais qui n'est pas coulée dans le moule d'une tradition classique passe-partout si fréquente cet automne. Rezvani instaure une véritable tension entre ses personnages. Il a le sens de la violence. Et sait arbitrer entre la nostalgie vaine et l'interrogation vraie.

L'antiquité constitue le domaine de Lacarrière. « Marie d'Egypte », « prostituée des hommes, amante de Dieu », vit au IVe siècle à Alexandrie.

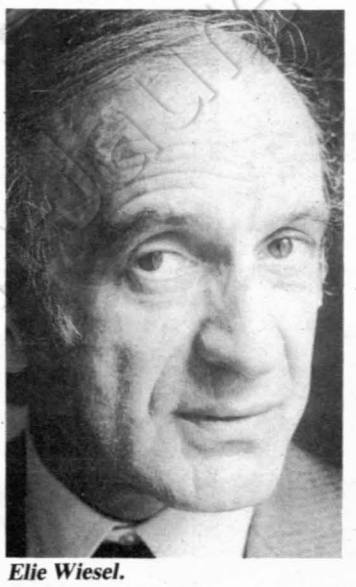

Elie Wiesel.



Jacques Lacarrière.

« Ces lieux et cette époque m'habitent depuis si longtemps que ma mémoire y a élu son domicile. » C'est un moment de l'histoire où le christianisme s'étend, recrute des adeptes, tandis que les dieux de l'Egypte sont congédiés. Lacarrière parle de ce moment comme si nous y étions. Marie passe de l'exercice sensuel à l'exercice mystique, de la jouissance à l'extase, sinon à la mortification. Dans un climat d'apocalypse qui renvoie à certains traits de notre civilisation actuelle, les chrétiens supplantent les païens. Pour décrire cette conversion, l'auteur use de petites phrases et d'un lyrisme survolté qui n'évite pas certaines préciosités. « Dieu jouait aux pâtés de sable », avec la terre mais le plus souvent ce « foutoir cosmique » inspire la beauté. « Que ressentent les momies dans leur nuit glacée ? Continue-t-il leur corps, ce corps ficelé, emmailloté, rigide, à éprouver la sensualité de la mort ou n'est-il que néant ? »

Rien de ces préoccupations dans la déambulation insolite de Jean Echenoz. Le rythme est celui du polar. L'univers, celui « d'une traversée de Paris » aussi embrouillée et irracontable que « le Grand Sommeil » de Raymond Chandler. Les personnages, Georges, Fred, Ripert, Véronique, etc., des barjots marginaux, frimeurs, désœuvrés, à la recherche d'on ne sait quoi. Le livre s'impose surtout à travers une écriture d'une originalité qui défie tout qualificatif. Groucho Marx, Raymond Roussel, Dada et la Série noire. Humour absurde, sans queue ni tête, que disent les astuces d'une langue méticuleuse et mystérieusement enjouée (on pense également à Jacques Réda, cet autre piéton de la capitale). Les descriptions se détruisent elles-mêmes comme si elles étaient minées. Oui, c'est un langage miné qui dit un instant après le contraire de ce qui a été dit un instant auparavant. Parfois gratuit, ce texte est plus que séduisant, démoniaque : « Tout le monde est mort, dit Ripert d'une voix plaintive, les héritiers sont morts sans laisser d'héritiers. Il n'y a pas de famille, la maison est vide, les archives ont brûlé, c'est foutu. » Et « Tu es déjà là », dit-elle, « Non, dit Georges, je suis encore là. » Comme quoi un happening littéraire vaut bien un happy-end et une mélodie surréaliste une symphonie réaliste. A l'heure d'un Goncourt mérité, n'oublions pas les titres qui valent bien d'autres attributions. Chaque registre mérite sa récompense, car que deviendrions-nous si nous n'étions abonnés qu'à un seul registre !

LISEZ AUSSI

★ ***Jacques Laccarrière : « les Hommes ivres de Dieu ». Points-Sagesses, poche, Seuil.***

Ce texte, publié en 1975, constitue en quelque sorte la référence historique et idéologique à Marie d'Egypte. Admirable.

★ ***Adamek : « Un imbécile au soleil » ; Frédéric Haverland : « Quelques corps au passage » ; Patrick Berkine « Vv 59, l'espoir à deux roues », roman, Luneau Ascot éditeurs.***

Il y a les « petits » éditeurs comme Balland, mais derrière eux, d'autres encore plus « petits » qui pourraient un jour être à Balland ce que Balland a été pour les « grands ». Autrement dit, Luneau Ascot prospecte et défriche, avec des résultats comme on peut s'en rendre compte avec ces trois titres, trois bons exemples.

★ ***Alain Ferry : « le Devoir de rédaction », roman, Actes Sud.***

Le second roman d'un auteur déjà remarqué.

★ ***Florence Delay : « Riche et légère », Prix Fémina 1983.***

★ ***Gilles Rosset : « Blanc cassé ».***

★ ***Catherine Lepront : « le Tour du domaine », roman, Gallimard.***

Chacun de ces livres, à sa manière, comble notre lecture. On a parlé de Giraudoux pour M. Delay, Rosset évoque une Afrique qu'il connaît bien, quant à Lepront, c'est son premier roman publié, Prometteuse.

★ ***Robert Merle : « la Violente Amour », roman, Plon.***

Le cinquième volume de la série « Fortune de France ». Pour ceux — et ils sont nombreux — qui suivent le destin des Siosac pris comme tant d'autres dans la tourmente des guerres de religion.

★ ***Roman numéro 5 : « la Génération introuvable », les Presses de la Renaissance.***

Un passionnant numéro de la revue de Tony Cartano, avec de nombreux aperçus sur les littératures étrangères et leurs relations avec la France et ses littérateurs.

AVEC FLEURS ET COURONNES

Un Goncourt, un Fémina, un Médicis – mérités tous les trois – et quelques ratons laveurs qui valent bien les heureux élus

Sean Connery et quelques-unes de ses partenaires dans « Dr No », « Opération Tonnerre », « Bons baisers de Russie » et « Jamais plus jamais ».









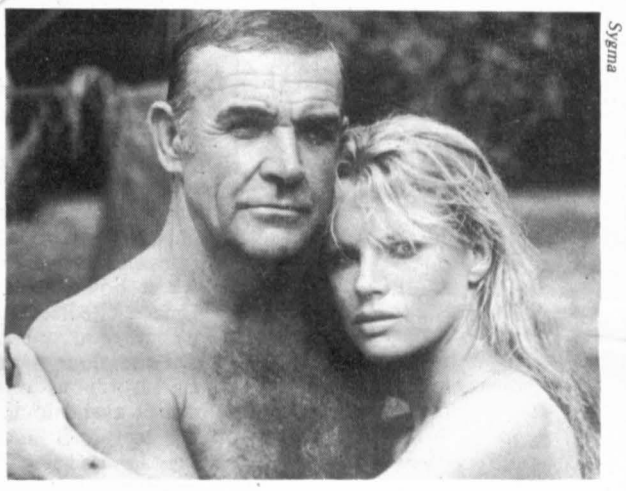

Sygma

PLUS BOND QUE LUI TU MEURS

Au risque de vous déplaire – ça devient une habitude chez elle – Fabian Gastellier a fait de James Bond-Sean Connery sa petite Madeleine à elle et dit pourquoi. C'est pas triste

PAR FABIAN GASTELLIER

CERTAINS ont eu Tintin. D'autres, en avance sur la S.p.a., Milou. D'autres encore, Bibi Fricotin, Astérix, Prince Vaillant, Babar ou bien la version intégrale du zoo enchanté de Walt Disney. Quelques perturbés, Belphégor. Moi, non. Rien de tout cela ne faisait mon bonheur de petite fille. Dans les années soixante, j'avais élu ailleurs mon domicile du rêve : auprès d'un grand brun avec une talonnette piégée qui s'apprêtait à faire un sort au renouveau du film d'espionnage. Sur mon téléphone secret, il n'y avait qu'un seul abonné au numéro que j'avais demandé : 007 = Sean Connery.

C'est bien simple, à la seule énoncée de ce patronyme irlandais, les souvenirs rappliquent à cent à l'heure avec leur kyrielle d'images doucement démodées. On a la madeleine qu'on peut. Toujours est-il que, entre 1962 et 1971, de « Docteur No » aux « Diamants sont éternels », j'ai vécu, haleté, espéré, tremblé au rythme du héros de Sa Gracieuse Majesté. Jusqu'à m'égosiller, tout un été durant, sur le thème de « Goldfinger » que Shirley Bassey chantait à travers le juke-box des vacances.

Et puis, un beau jour, il faut s'y résigner, votre adolescence vous trahit et James Bond m'a plaquée, laissant la place à sa doublure-lumière ; à un ersatz d'espion chargé de reprendre les rênes d'un rôle désormais passé à la mythologie. Roger Moore venait de faire son apparition, s'évertuant film après film jusqu'au tout récent « Octopussy » à prendre les traits de 007. Pour vous, je sais pas, mais pour moi, ce fut le flop intégral : on n'a pas deux fois le même coup de foudre. Pari impossible autant qu'iconoclaste : Roger Moore fut à son prédécesseur ce que la crevette grise est au bouquet ou, encore, le Canada Dry à l'alcool...

Entre les deux, un fossé, — que dis-je — un abîme. De Connery à Moore, on mesure la différence existant entre l'ironie et la parodie, l'humour et la guignolade. En gros, tout ce qui sépare — oserai-je ? — l'intelligence de la bêtise. Ouf, j'ai osé. Subjective, moi ? Allons donc... Et quand bien même... Un truc, tenez, par exemple : le gadget. Avec Roger Moore, James Bond s'est robotisé, mécanisé jusqu'à n'être plus que l'anecdote humaine d'un univers du futur, quelque part entre le Jedi et E.T. Avec Sean Connery, au contraire, les inventions les plus folles ont toujours gardé un pied dans notre siècle et notre galaxie. Stylos qui tuent, micros cachés, motos démentes et minifusées, soit, mais au service de l'homme. Non l'inverse. Et lorsque l'on pousse plus avant, vers le laser, cela demeure un jeu et non une réalité — témoin cette « guerre des mondes » qui est l'un des clous de « Jamais plus jamais. » Et puis... on ne se refait pas : là où Moore construit, Connery existe ; là où Moore compose, Connery impose. Parce qu'avant d'être l'agent 007 l'Ecossais est d'abord un très grand comédien. Et ça, ça ne s'invente pas. Même à coups de millions de dollars.

Sean Connery, donc. Qui nous revient en beauté (avec moumoute) habiter son héros de naguère. Il était temps... Inutile, cela dit, de compter sur moi pour vous dévoiler le contenu de « Never say never again » (« Jamais plus jamais »). Sachez seulement que ce remake d'« Operation Tonnerre » signé Irvin Kershner, c'est le pied de Cendrillon dans la pantoufle de vair : James Bond retrouvé. Avec un scénario bien ficelé, des coups de théâtre chouettement agencés, une distribution secondaire de haute qualité où l'on retrouve enfin un « vrai » méchant (Klaus-Maris Brandauer) à l'image du Docteur No, un décor de rêve et, surtout, surtout, une atmosphère à nulle autre pareille. Un mélange irrésistible de fantaisie, de cruauté et d'humour nappé d'un flegme britannique à toute épreuve. Il faut avoir vu le haussement de sourcils de Sir James au plein cœur de l'action pour savourer pleinement la nonchalance anglaise, cette distanciation brechtienne, revue et corrigée par l'Union Jack.

A quand la suite ? A jamais peut-être, une sombre histoire de droits réservant la quasi-totalité des œuvres de feu Ian Fleming à l'équipe « coachant » Roger Moore. Raison de plus pour courrir à « Never say never again » et s'en mettre plein les yeux, en réserve. « Sean Connery est James Bond », précise la publicité. Deux messages en un. Pour les vieux de la vieille, c'est un clin d'œil. Du genre : « Méfiez-vous des contrefaçons. » Pour les autres, la génération cinéphile d'après la rupture, c'est un appel du pied. L'essayer, c'est l'adopter, quoi. Essayez-le... ●

* *« Jamais plus jamais », de Irvin Kershner. Avec Sean Connery, Klaus-Maria Brandauer, Barbara Carrera, Kim Basinger et Max von Sydow.*

« Les diamants sont éternels »

Le vrai James Bond est de retour sur nos écrans qu'il crève bien sûr avec son œil caressant et sa calvitie attendrissante. Après une éclipse volontaire, il réapparaît, toujours aussi fringant et prêt à faire leur affaire à tous les imitateurs et pseudo-prétendants qui briguent impudemment sa succession.

Ses formules coups de poing font toujours mouche. « Jeunes, je veux me battre pour vous, avec vous », et son public, émoustillé de retrouver le grand homme, scande le nom du bien-aimé sur l'air des lampions pendant que les dames n'en finissent pas d'admirer son élégance toute britannique... encore que ses costumes finement rayés, trois boutons fassent un tantinet notable du Puy-de-Dôme.

Se référant sans doute à un de ses plus grands succès « On ne vit que deux fois », notre James Bond made in France — est-il encore utile de le préciser — de son passé fait table rase et en nouveau-né de la politique n'hésite pas à déclarer : « Je n'ai pas de souvenirs, je n'ai que des espoirs. » Notre homme qui connaît l'histoire et ses classiques n'ignore sans doute pas qu'un de ses prédécesseurs — Philippe Pétain pourquoi ne pas le nommer — avait mis au point en son temps une formule pleine de mépris pour le peuple qu'il prétendait diriger, à savoir que les Français avaient la mémoire courte et que, sous-entendu, on pouvait donc leur faire avaler n'importe quoi.

Notre James Bond de Chamalières, fort de l'exemple de son aîné, table donc sur l'amnésie de ses compatriotes pour se refaire une virginité politique et prendre à son compte le titre du dernier long métrage du héros de Fleming « Jamais plus jamais ».

A propos, moi qui ai très mauvais esprit, je crois me rappeler que l'un des meilleurs films de James Bond, l'autre, le vrai, l'Ecossais, s'intitulait « Les diamants sont éternels ». A méditer quand on prétend entreprendre la reconquête du pouvoir.

NICOLE CHAILLOT

Fondation Jean Jaurès

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 2 DECEMBRE

T.f.1 Patrick Sébastien : c'est ma tournée !, émission de Jean-David Curtis, 20 h 35.

François Mitterrand, Jacques Chirac, Serge Lama, Johnny Hallyday (et Nathalie alors ?) : imitez, imitez, il en restera toujours quelque chose.

La vie de Berlioz, série de François Boyer, réalisation de Jacques Trébouta — épisode n° 4, 21 h 40.

1834 : Hector, enfin marié à son Anglaise romantique, devient papa. Treize ans plus tard, rien ne va plus dans le couple. Ah ! la la...

A. 2 Thérèse Humbert, série de Jean-Claude Grumberg ; réalisation de Marcel Bluwal. Episode n° 3, 20 h 35.

Cependant que Leplet, journaliste au « Matin », commence à grignoter quelques parcelles de vérité dans le mensonge, la grande Thérèse met sur pied la première campagne d'autopromotion publicitaire jamais vue. Grandiose.

Ciné-Club : cycle Charlie Chaplin : « Monsieur Verdoux », 23 h.

La plus subtile adaptation cinématographique du phénomène Landru. Avec, en filigrane, une belle réflexion sur la peine de mort. Chaplinesque.

SAMEDI 3 DECEMBRE

T.f.1 « Etoiles et toiles », magazine de Frédéric Mitterrand, 23 h.

Avec son numéro spécial sur Sean Connery, pour son retour tant attendu dans la peau de sir James 007.

F.r.3 Une heure avec Agatha Christie : « Un Noël pas comme les autres », adaptation de Gérald Savory, 20 h 35.

Parce qu'un gangster possède la même voiture que lui, cette décapotable dont il n'a cessé de rêver, le brave Edouard se retrouve accusé d'un vol de bijoux. Moralité : gardez vos vieux modèles.

DIMANCHE 4 DECEMBRE

T.f.1 « On a volé la cuisse de Jupiter », de Philippe de Broca, 20 h 35.

La commissaire Tanquerelle et le prof Lemercier s'en vont en Grèce où les attendent de loufoques aventures policières. Ouais...

A.2 Repères sur la modern dance : Pina Bausch, émission proposée par Alain Plague et réalisée par Chantal Akerman, 21 h 40.

Capable du meilleur et parfois coupable du pire, l'Allemande Pina Bausch a marié de façon impressionnante la danse, le théâtre et la sociologie. Mettant elle-même en scène ses chorégraphies, elle offre un regard des plus pertinents sur l'Allemagne actuelle et, au-delà, sur les multiples angoisses du monde moderne. Parmi quelques extraits de ses spectacles proposés ce soir, notons « Kontakhof », vision grise d'une humanité sans tendresse n'existant plus que par l'agressivité. A regarder en compagnie de pilules antidépressives.

F.r.3 « Le Pacte », d'Henry King, 22 h 30.

Pour ce début d'un cycle Henry King, une histoire de pirates en plein XVIIIe siècle. Avec Tyrone Power.



Michel Simon et Gérard Philipe dans « la Beauté du diable ». Kipa

LUNDI 5 DECEMBRE

T.f.1 « La Beauté du diable », de René Clair, 20 h 35.

Le mythe de Faust revu et corrigé par Armand Salacrou et René Clair. Entre Faust — Michel Simon et Faust — Gérard Philipe, le cœur de Marguerite n'a pas le temps d'hésiter. Nous, on préfère le vieux Michel qui se paie également le rôle de Méphisto.

F.r.3 « Traitement de choc », d'Alain Jessua, 22 h 30.

Une clinique privée spécialisée dans le lifting élégant et généralisé se transforme petit à petit en île du docteur Moreau. Le toubib inquiétant, c'est Delon. N'importe quoi.

MARDI 6 DECEMBRE

T.f.1 Théâtre : « Au bois lacté », de Dylan Thomas, mise en scène de Stephan Meldegg, 20 h 35.

Univers rural à redécouvrir : confidences agricoles de petits paysans entre l'Angleterre et l'Irlande. Tout un monde secret vu par un poète et mis en scène avec sensibilité par Stephan Meldegg.

A.2 Les dossiers de l'écran : « J'ai tué mon fils », téléfilm de Paul Wendkos. Débat : la drogue, 20 h 40.

Parce qu'il ne sait plus quoi faire pour arracher son fils Richie à la drogue, un brave père de famille décroche un jour sa carabine et tire. Une heure cinquante de film, trois mois de débat pour répondre à la terrible question : Pourquoi ? François Mitterrand,



Grégory Peck dans « le Monde lui appartient ».

L'émission de la semaine

Pas de quoi pavoiser : y en a pas. Ceinture pendant huit jours avec un petit écran maladif. C'est d'un gai ! Espérons qu'ils prennent du souffle pour les fêtes parce que sinon... Enfin, nostalgiques de tous les Bond qui vous ont fait bondir, zyeutez quand même T.f.1., samedi 3 décembre au soir pour une véritable ode à Sean (Connery, évidemment). Et puis, tous au rendez-vous hebdomadaire de Thérèse Humbert dès vendredi soir. Sans rancune ? A la semaine prochaine.

sur les rapports difficiles entretenus depuis toujours par les deux pays. Avec Jean Dasté, Olga Tchernych et Elisabeth Kaza.

JEUDI 8 DECEMBRE

T.f.1 « Nyne », téléfilm de Jean Pignol d'après Alexandre Rivemale, 20 h 35.

Duo d'amour impossible entre une mère condamnée par la médecine (comme on dit en langage élégant) et son fils unique qui essaie de partager avec elle le peu d'avenir qui lui reste et le peu de passé qu'elle a bien voulu conserver. Avec Madeleine Robinson.



Charlie Chaplin dans « Monsieur Verdoux ».

dans le temps, avait dit qu'il « allait se fâcher ». Où en sommes-nous ?

F.r.3 La dernière séance, émission d'Eddy Mitchell, « les Cavaliers » de John Ford et « le Monde lui appartient » de Raoul Walsh, 20 h 35.

Re-re-re-re John Wayne au cœur de la guerre de Sécession qu'a cessé, ça, c'est sûr pour un film que Ford lui-même désavouait et Gregory Peck embarqué malgré lui dans une incroyable salade russe. Les nanars hollywoodiens commencent à bien faire.

MERCREDI 7 DECEMBRE

T.f.1 Politique : Jean-Pierre Chevènement face à Alain Peyrefitte, 20 h 35.

Le monde est un théâtre, émission de Claude Mourthe : la R.f.a., 21 h 35.

Le théâtre d'aujourd'hui en Allemagne avec Peter Stein, Edith Clever, Heiner Müller et Bruno Ganz.

F.r.3 « Génération-frontière », téléfilm de Marie-Hélène Rebois, 20 h 35.

A travers l'histoire toute bête d'un couple franco-allemand au bord du divorce, un flash-back

A.2 « Musique au cœur », émission d'Eve Ruggieri : Wagner, 21 h 45.

En fait, c'est de la relation hystérico-passionnelle entre Wagner et Louis II de Bavière qu'elle va vous causer, Eve. Evidemment, puisqu'à Antenne 2 la musique passe d'abord par le fait divers, l'anecdote et le Kleenex qui fait pleurer Margot. Voyez un peu : « L'un est roi ; l'autre est proscrit. L'un est riche ; l'autre est harcelé par ses créanciers. La taille même : Louis II de Bavière mesurait 1,90 m et Richard Wagner, 1,65 m sur son passeport... Mais leur rêve est le même » Mamma Mia ! Où plutôt, comme soupirerait la Vénus de « Tannhauser » : « Was muss ich hören » (traduction libre : « Qu'est-ce qu'il faut pas entendre ! »). Fort heureusement, on aura droit à des extraits de la tétralogie dans la mise en scène de Patrice Chéreau.

F.r.3 « Pouic-Pouic », de Jean Girault, 20 h 35.

Fut tellement attendu parce que très perturbé dans les programmations que l'on risque de croire au chef-d'œuvre.

SPECIAL MUSIQUES

PAR FABIAN GASTELLIER, SERGE RICHARD ET JEAN PURIAU



Odette Weill

L'annonce faite à Messiaen

Si l'on avait un jour prophétisé à Simone de Beauvoir qu'elle assisterait en personne à une grand-messe de six heures, elle aurait sans doute accueilli la nouvelle avec un hoquet d'incrédulité. C'est pourtant chose faite aujourd'hui, après la première du « Saint François d'Assise » d'Olivier Messiaen, impressionnante cérémonie liturgique à laquelle le « Castor » préféré de Jean-Paul Sartre applaudit à tout rompre aux côtés de Lionel Jospin et de monseigneur Lustiger.

Cet œcuménisme réconciliateur a dû plaire au compositeur. Fervent chrétien, Messiaen n'en attendait sans doute pas moins d'une œuvre qu'il ne s'est résolu à composer que contraint et forcé (par Rolf Liebermann), élisant l'humble saint d'Ombrie uniquement parce qu'il n'osait pas écrire une Passion du Christ. On sait que cet homme de soixante-quinze ans, admiré et joué dans le monde entier, ne s'estimait pas doué pour le théâtre et renâclait à l'idée d'aborder la forme « opéra » — projet qu'il mit d'ailleurs huit années à achever. Lucide, Messiaen ? Sûrement. « Saint François d'Assise » ressemble plus à un oratorio qu'à un opéra traditionnel et sans doute convient-il mieux d'appeler ce spectacle « Scènes franciscaines », comme son auteur le souhaite.

Sur un livret s'inspirant des « Fioretti » (les écrits de saint François), Messian s'est efforcé de retracer, dans un total dépouillement d'action, le plus abstrait des parcours possibles : l'évolution de la grâce dans l'esprit du saint. Les épisodes les plus célèbres de sa courte vie nous sont certes contés — prêche aux oiseaux, stigmates, baiser au lépreux — mais l'essentiel réside plus dans la réflexion intérieure, le monologue continuel de François, que dans cette succession de séquences au demeurant fort peu dramatiques. A ceux qui s'évanouissent devant le choix d'un pareil sujet (et avant même d'avoir entendu la moindre note de musique), on peut rétorquer que « les Dialogues des Carmélites » ou « Parsifal » ne ressemblent pas non plus à une revue de l'Alcazar, ce qui n'a jamais empêché les œuvres de Poulenc et Wagner d'être captivantes de bout en bout.

Austère, donc, ce « Saint François ». Et statique aussi, il convient de le savoir avant de s'y précipiter. D'autant que la mise en scène de Sandro Sequi, pour ingénieuse et sensible qu'elle soit avec notamment, un admirable déploiement des cent cinquante choristes sur deux immenses escaliers à la Eisenstein, n'a guère pu changer le rythme des choses : scrupuleux jusqu'au moindre détail, Olivier Messiaen a truffé sa partition d'indications scéniques et vestimentaires précises qu'il refuse de voir modifiées. Or, si le principe de base — la reproduction en tableaux vivants des peintures de Giotto et des miniatures des primitifs italiens — a bien du charme, sa finition laisse quand même à désirer : où sont donc les couleurs — le bleu, l'ocre — propres à Giotto ? Pourquoi avoir transformé l'ange en papillon tropical de collection ? pourquoi enfin s'obstiner à employer un rayon laser là où il n'a rien à faire ?

Si l'aspect visuel du spectacle ne séduit pas complètement, l'aspect musical, en revanche, nous laisse pantois. Non que Messiaen soit allé, ici, au-délà de ce que nous connaissions d'ores et déjà de lui (« François » apparaît même comme un panorama général de son œuvre, bouclant en quelque sorte la boucle), mais parce qu'il est devenu rare d'entendre une partition aussi riche, colorée, équilibrée dans le gigantisme et foisonnante d'intérêt divers... La grande force de Messiaen, dépassant de loin son effort de transcription du chant des oiseaux qui demeure anecdotique bien que passionnant, c'est surtout le mouvement extraordinaire qu'il confère à sa musique, ainsi que le subtil mélange des rythmiques et des cultures (influences indiennes, extrêmes orientales, etc.) qui s'y développe et que l'on retrouve, magnifiés, tout au long des quatre heures trente de l'opéra.

Ce « bain musical », dont Seiji Ozawa s'est fait le dompteur savant, trouve en plus un parfait écho du côté de la distribution où brillent d'un éclat particulier une Christiane Eda-Pierre divine (l'Ange) et un José van Dam (Saint François) d'une présence et d'une émotion bouleversantes — tous deux parfaitement soutenus, d'ailleurs, par les cinq autres solistes dont on retiendra surtout le Frère Léon de Philippe Duminy.

Spectacle « sonore », donc. Constamment surprenant, déroutant, lyrique ; qui enivre, enflamme et prouve, s'il en était besoin, qu'il n'y a jamais de fumée sans feu ni de réputation sans génie, et que Messiaen est bien l'un des plus grands compositeurs du XXe siècle.

F.G.

** « Saint François d'Assise » d'Olivier Messiaen — mise en scène de Sandro Sequi — Avec José van Dam — Christiane Eda-Pierre — Kenneth Riegel — Direction Seiji Ozawa et Kent Nagano (le 14 décembre). Opéra de Paris (742.57.50) les 3 - 6 - 9 - 12 - 14 et 18 décembre à 18 h. Cet opéra sera retransmis sur Antenne 2, le 12 décembre prochain en liaison avec France-Musique et à partir de 20 h 30.*

Les chiens aboient, la caravane Ellington passe

Ce pourrait, ce devrait être la fin d'une navrante erreur judiciaire : le nom d'Ellington brillant au fronton d'un théâtre musical dans une capitale européenne, cela pourrait être la reconnaissance, tardive, du génie. Même pas.

La moindre des facilités de M. Gershwin entre désormais dans les temples de la musique, un concerto très scolaire et très kitsch de M. Barber fait salle comble à Pleyel, mais Ellington attendra. Nul n'est prophète en son pays : je me suis trouvé

Les rendez-vous du mois

* CONCERTS

— A l'approche de Noël, la musique sacrée est à l'honneur. Avec, pour la servir dans un répertoire des plus français, trois interprètes prestigieux : Barbara Hendricks, José van Dam et Lawrende Dale, l'un des Don José de Peter Brook. Tous aux Invalides !

Gounod « Messe de sainte Cécile » ; Poulenc : « Répons des Ténèbres ». Nouvel orchestre philharmonique, direction Georges Prêtre. Lundi 19 décembre, 20 h 30, église Saint-Louis-des-Invalides. Renseignements à Radio-France : 524.24.24.

— Do you speak musique contemporaine ? Non, alors Ircam. Avec un cycle Stockhausen (expliqué par lui-même) de neuf concerts choisis dans l'éventail des œuvres du maître de 1953 à 1967. Pour ne pas mourir débranché.

Stockhausen présente Stockhausen, du 14 au 22 décembre. Ircam, espace de projection, 20 h 30. Renseignements : 278.79.95.

— Enrico Rava joue Nino Rota. Rencontre naturelle : Rota avait assimilé le jazz et Rava travaille lui aussi pour le cinéma. Jazz chaud et swing garantis. Il y a du beau monde en France en ce moment, les jazzmen ne raffolant pas vraiment des hivers new-yorkais ou autres. Surveillez donc de près les programmes.

Enrico Java - le 12 décembre au Théâtre de l'est parisien : 639.91.02

** SPECTACLES, FESTIVALS*

— Toutes les musiques du monde — ou presque se donnent rendez-vous jusqu'au 17 décembre dans le cadre du Festival Viva 2 à Villeurbanne. Vous pourrez, entre autres, y entendre Mercedes Sosa et Don Cherry tout en vous familiarisant avec la musique traditionnelle iranienne et la pratique du pipa chinois.

Festival Viva 2 — Jusqu'au 17 décembre à Villeurbanne. Renseignements : (7) 894.26.44.

— Maria Callas aurait eu soixante ans le 11 décembre prochain. A cette occasion, quatre des théâtres lyriques les plus prestigieux se sont réunis pour lui rendre hommage. Au Palais-Garnier le 11 (et sur Antenne 2, en différé, le 28), vous pourrez applaudir Jessye Norman et José van Dam dans des extraits de « la Damnation de Fraust » de Gounod et suivre, par écrans interposés, Placido Domingo, Agnès Baltsa, Kiri Te Kanawa, James McCracken, Alfredo Kraus, Ileana Cotubas, Renata Scotto et Jon Vickers en liaison satellite depuis Milan, Londres et Chicago. Mazette !

Hommage international à Maria Callas, dimanche 11 décembre, Théâtre de l'Opéra de Paris, 20 h 30. Renseignements : 742.57.50. Soirée rediffusée le 28 décembre à 20 h 35 sur Antenne 2.

— Bagneux Blues Festival n° 2, les 2, 3 et 4 décembre au Centre culturel communal de Bagneux, 10, av. Victor-Hugo.

Concerts et films, tous prometteurs. Des inconnus — du moins jamais vus en France — des valeurs sûres, plus des stands pour les fanas.

** RADIO*

— Dimanche de luxe le 4 décembre sur France-Musique avec un concert d'archive exceptionnel réunissant Irmgaard Seefried et Bruno Walter dans un programme de Mozart et Bruckner datant de 1952. Tous à vos magnétophones pour cette soirée signée Georges Zeisel, le fouineur sachant fouiner...

Mozart : « Exultate Jubilate », Bruckner « IXe Symphonie » — Irmgaard Seefried, orchestre philharmonique de Vienne, direction Bruno Walter — France-Musique, dimanche 4 décembre, 20 h 30.

** DISQUES*

— Considérablement hué à la Scala de Milan la saison dernière, « l'Ernani » de Verdi dirigé par Riccardo Muti voit le jour en coffret « live » nous restituant telles quelles les beautés et les imperfections de la scène. Les hou-hou ont été judicieusement gommés et l'on peut tout à loisir s'émerveiller de la double prestation de Placido Domingo, bouleversant, et de Renato Bruson, étonnant tout en s'interrogeant sur le choix de Mirella Freni pour le rôle redoutable d'Elvira qui lui échappe du début à la fin. Côté fosse d'orchestre, rien à redire : ça vibre et ça frémit.

« Ernani » de Giuseppe Verdi — Placido Domingo — Renato Bruson — Mirella Freni — Nicolaï Ghiaurov — orchestre de la Scala de Milan, direction Riccardo Muti. 3 × 30 Emi 1435843.

bien de la chance, le 25 juin dernier, d'être au Carnegie Hall de New York pour la première audition intégrale de la suite ellingtonienne « Black, Brown and Beige »... seulement quarante ans après que Duke l'eut composée. Et nul n'est prophète ailleurs non plus : même post mortem, Paris n'accueille le Duc que par la porte de service, celle réservée aux saltimbanques du music-hall.



Dee Dee Bridgwater.

musicale de « Sophisticated Ladies » (au Châtelet - T.m.p. jusqu'au 8 janvier) : quelle patte ! Le principe de cette revue est pourtant d'une extrême simplicité : sans même s'embarrasser d'une intrigue postiche pour faire le lien, on a mis bout à bout — mais, quand même, dans une continuité très élaborée — une bonne trentaine d'airs d'Ellington. Or, le résultat est époustouflant, tant est dense la qualité de la composition, à quoi s'ajoutent une mise en scène millimétrique et une mise en espace qui a la sobrité élégante de Duke : quelques néons, un clavier géant de piano qui joue les escaliers, deux ou trois décors en lumière noire, et tout le reste en travail de projecteurs en finesse.

Là-devant, quelques onduleuses lianes noires donnent le rythme à toute une troupe qu'on attendait avec anxiété : la récente publication par R.c.a. de l'enregistrement du show original à Broadway (2) avait de quoi rendre exigeant. Miracle : bien qu'elle soit, pour partie, différemment composée, l'équipe des « Sophisticated Ladies » parisiennes n'a pas perdu une once du charme, du swing — et pas seulement de superprofessionnalisme — de la version d'outre-Atlantique. On y remarquera surtout la chanteuse de jazz Dee Dee Bridgewater, la superbe danseuse Janet Hubert, la voix d'Ira Hawkins et le tap-dancer Gregg Burge qui, chaque soir, soulève la salle.

Que ce soit donc un hommage à Duke. Mais qu'un jour on se décide à fouiller dans d'autres tiroirs : ceux de la musique religieuse écrite par Ellington, ceux de l'œuvre pianistique, ceux des suites méconnues, ceux des compositions pour le cinéma, tant d'autres... Alors seulement on prendra la véritable dimension du créateur.

S.R.

(1) Ledit Sun Ra Arkestra reste à Paris, au New Morning, jusqu'à samedi soir.
(2) « Sophisticated Ladies », double album R.c.a. BL 04053.

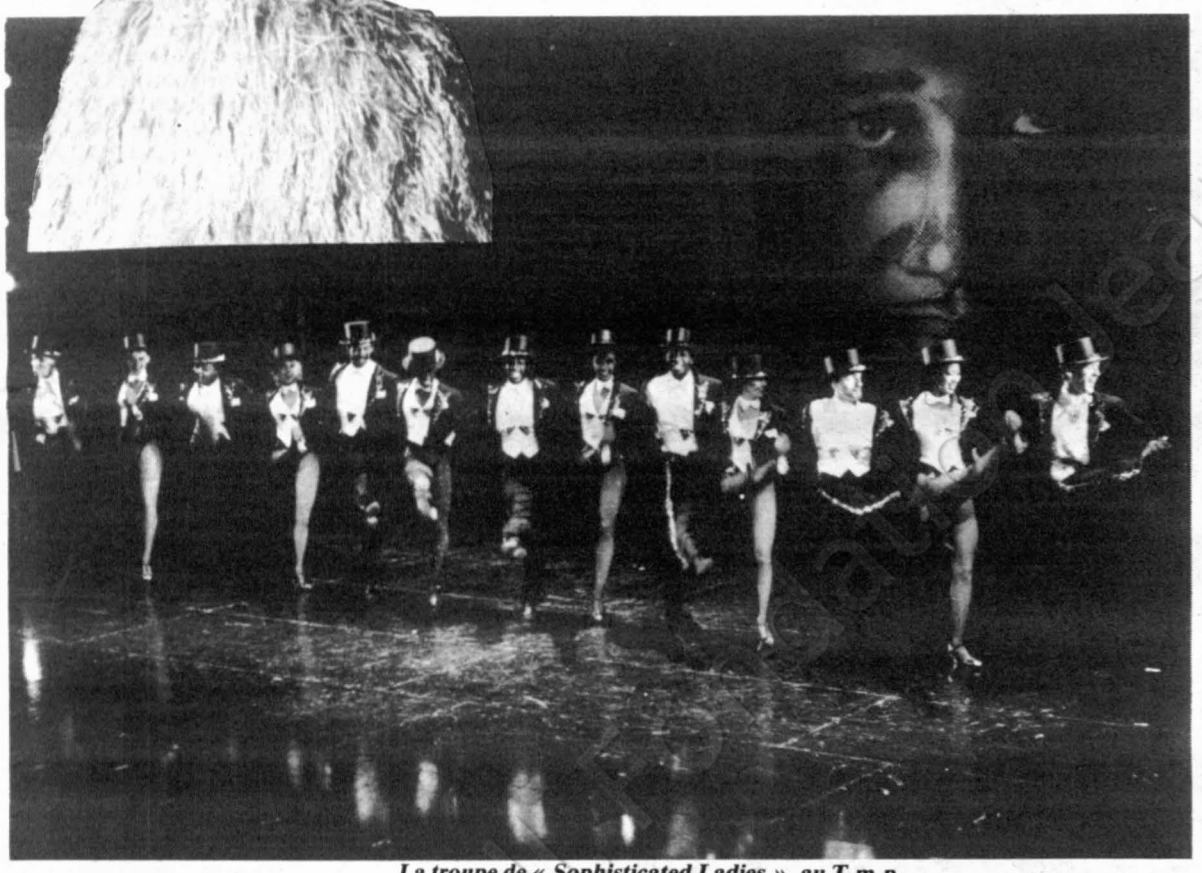

La troupe de « Sophisticated Ladies », au T.m.p.

« Sophisticated Ladies » est « seulement » une revue.

Tant pis ou tant mieux : le plus aristocratique des compositeurs américains ne tenait à rien tant qu'à « une sorte de relation entre l'art et le goût populaire »... Mais quel paradoxe étrange que de trouver encore Ellington dans l'antichambre, alors que neuf ans après sa mort la musique noire, au moins elle, n'arrive toujours pas à se passer de lui !

Prenez le 4e Festival de jazz de Paris, il y a quelques semaines. Dès sa soirée inaugurale, le quintette de Jack de Johnette conclut sur une pièce étrange et belle, anches-cor-basse-batterie : « Zoote suite », que de Johnette a dédiée à Duke. Tout au long du festival, riche en heureuses surprises et surtout parmi les « big bands » (le Vienna Art Orchestra en tête, mais aussi Martial Solal et Antoine Hervé), la grande ombre n'a cessé de planer, discrètement. Et, le dernier jour, elle est descendue, avec celle de Fletcher Henderson et Count Basie, taper sur le piano de Sun Ra et danser au milieu de son grand orchestre (1).

Et s'il ne restait qu'un disciple pour perpétuer le Duc, son fils Mercer serait celui-là. C'est lui qui a assuré la supervision

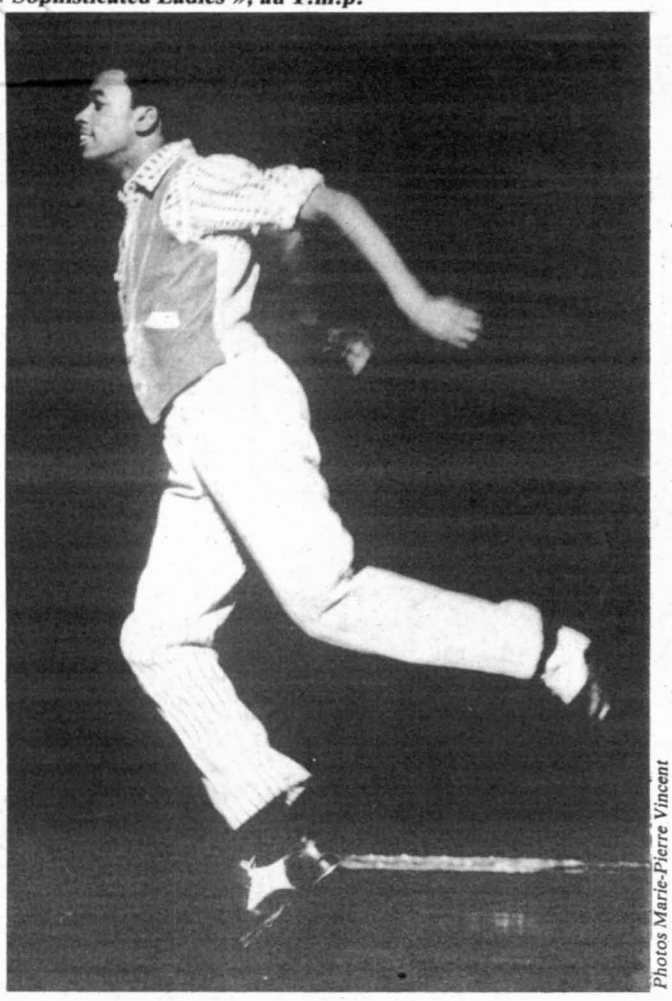

Gregg Burge.

Photos Marie-Pierre Vincent

DISQUES

**** Jim Pepper, « Comin' and Goin' » (Europa Records).***

Voilà le premier disque de Jim Pepper. Son premier disque, car depuis quelque temps on le retrouve avec du beau monde : C. Haden et C. Bley pour « Ballad of the Fallen », Bob Moses pour « When Elephants Dream of Music »,... Signe ? Sûrement. Poussé par Don Cherry et Nana Vasconcelos (encore eux), Jim se fait (douce) violence et nous offre ses racines et son expérience. Indien Kaw et Saxophoniste Jazz.

Les rapports entre les deux ? Evidents à l'écoute, même s'ils n'ont pas du l'être au départ pour lui. Musique enchaînant sur les mélopées indiennes, les soutenant, les reprenant puis les délaissant pour des envolées douces ou totalement « free ». Entouré de musiciens remarquables (Don Cherry venu prêter la main, Nana prouvant encore une fois sa parfaite maîtrise des percussions et de la voix, Lester McFarland assurant comme un chef la basse...), Jim Pepper nous livre de merveilleuses compositions, traditionnelles ou originales (certaines de son père qui ne manque pas d'humour, comme Ya Na Ho : « Je m'en fous que tu sois mariée, je t'emmènerai dans ma vieille Ford borgne »), une musique fière et entière, calme mais enflammée, passionnée et sereine. Ecoutez « Squaw Song », énumération de tribus, rappel d'un monde qu'on a trop tendance à oublier et qui s'affirme. Ni larmes ni colère. Simple déclaration : nous existons *et* existerons.

Et pendant qu'on y est, adjoignons-nous une cithare, montrons-nous ouverts. « Water », mélodieuse harmonie tranchée de sax poussant vers le free puis revenant au thème. Mais n'oublions pas notre origine : « Custer gets it » (« Custer, on a eu sa peau ») qui démarre comme une danse de guerre, se lance dans le free total, revient au chant indien et s'achève sur une note genre bon coup de tomahawk sur le crâne.

Un disque intrigant et beau, fascinant. Avec quelques imperfections qui laissent espérer encore plus beau la prochaine fois.



**** Nana Vasconcelos, « Zumbi » (Europa Records).***

Corps, bouche, percussions entre les mains d'un maître. Résultat : Amazonie de sons envoûtants, poétiques et savants. Nana se singularise une fois encore. Il ne joue pas d'instruments mais d'éléments. Eau, terre, feu, air. Des morceaux de corps seul, hallucinants ! Des mélanges corps-voix-percussions qui vous transportent dans un autre monde, celui de la musique pure. Un souffle de génie qui fait frissonner de plaisir. Un tour de force à écouter avec respecte.

**** C. Haden/C. Bley, « Ballad of the Fallen » (ECM).***

Du « Liberation Music Orchestra » 1969, album qui réussissait la prouesse de se distinguer en pleine période de créativité musicale par sa cohésion et sa beauté tout en étant un acte politique à « Ballad of the Fallen ». Comme on se retrouve. C. Haden et C. Bley, les compagnons de longue date et les nouveaux copains (tiens Jim Pepper ici aussi ?). Patchwork magnifiquement construit (comme tout ce que fait C. Bley. Elle réussit ici à conserver la violence poétique des chansons folkloriques sans faire œuvre d'art « pur ») de ballades révolutionnaires — espagnoles, chiliennes, portugaises ou salvadoriennes —, de musique de cirque, de jazz et de free. A une époque où l'engagement politique semble ne plus faire recette, quel bonheur de voir que ces créateurs (parce qu'ils sont passionnés et ouverts ?) sont capables de nous en offrir un aussi superbe.

**** Rickie Lee Jones, « Girl at her Volcano » (WEA).***

Comme on se met à sa fenêtre pour écouter le monde, R.L. Jones se met « à son volcan » pour s'entendre. Ambiance intimiste, voix pure et fragile, sensibilité extrême. R.L. Jones chante jazz. Sa version de « My Funny Valentine », bouleversante, le prouve à jamais. Poétesse passionnée, elle nous séduit par son errance qui semble ici aboutir. Des musiciens discrets acquis à sa musique. Un album merveilleux.

**** Tom Waits, « Swordfishtrombones » (Island).***

Si Kérouac n'avait écrit « les Clochards célestes » quelques années plus tôt, face à R.L. Jones et Tom Waits, il n'aurait pu y échapper. Plus calme, surtout plus précis, la diarrhée verbale ne lui semblant sans doute plus utile, le poète débraillé signe ici un album puissant. Orchestrations inhabituelles (dues au percussionniste Victor Feldman) mais non concessions commerciales. Oh que non ! Une splendide virée dans son monde de série noire, sombre mais aussi plein d'humour (noir, évidemment !). Un mélange de cirque, de blues, de jazz, sauce piquante. Intelligent, riche et étonnant.

**** Bob Dylan, « Infidels » (CBS).***

Eh oui ! Impossible de ne pas parler de ce qui me semble être le disque de l'année. Dylan remonte au front : voix intacte, phrasé unique — autant dans l'histoire du rock que dans celle du larynx — hargne, ironie, séduction, 42 ans et tout son cœur ! Le choc ! Tout le monde en prend pour son grade et j'en connais qui feraient bien de se cacher ! Rythme d'enfer, soufre, sang, sperme, cocaïne, rock essentiel. Et Dylan, essentiel à la survie. L'apocalypse est pour demain ? L'alternative Dylan existe : « La sainteté ou rien. » L'infidèle des « Infidels » est de retour. Mettez vos baffles sur votre balcon et le son au maximum. Si le monde ne change pas, c'est à désespérer ?

J.D.

PHILIPPE AVRON: COMEDIEN, POETE ET PENSEUR



Pascal Lebrun







PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

QUI est Philippe Avron ? Question brutale. Aussi brutale que : qui êtes-vous ? Ou : qui suis-je ? Répondez en dix mots. Répondez en dix pages. Impossible ! C'est copie blanche ou la Bibliothèque nationale. On ne peut pas « lever » un humain comme on lève un lièvre et le tirer d'un mot ou d'une phrase comme le chasseur le fait d'une cartouche.

Avron, comme bien d'autres, comme tous les autres, nécessite de multiples approches mais, au bout du compte, il restera probablement insaisissable. L'addition des preuves se solde toujours par un doute, la multiplication des certitudes par une approximation. Reste le flou du kaléidoscope : d'une image il en fait des dizaines, d'une question il tire des réponses à l'infini. Qui est Philippe Avron ? Personne, pas même lui, ne finira jamais de répondre à cette question. Mais on peut toujours essayer de commencer...

Qui est Philippe Avron ? Kaléidoscopiquement parlant, ce spécimen d'humanité présente une infinité de facettes.

Philippe Avron est un Pierrot charmant, angélique et lunaire. A le voir passer dans la rue, avec son sourire illuminé, conversant avec son chien comme d'autres avec leurs souvenirs, on le prendrait volontiers pour un insouciant. A le voir sur une scène, facétieux et espiègle, on le croirait marivaudeur professionnel et éternel valet de comédie. A ses pirouettes, à ses phrases inachevées, à ses gestes suspendus, on débusquerait sans peine le poète. Façon détournée de dire qu'il ne pèse pas très lourd : les poètes, vous savez bien, c'est si léger, si loin des réalités... Avron ou l'optimisme ? Peut-être...

Eternel jeune homme

Philippe Avron est un jeune homme. Un éternel jeune homme. Il porte déjà cinquante-cinq années de jeunesse ininterrompue. Et, manifestement, il a bien l'intention de continuer sur sa lancée : « Jeunesse engendre jeunesse », disait cet autre poète nommé Paul Eluard. Avron est un poème de Paul Eluard qui aimerait éclater de rire et se saouler de mots. Un poème contagieux qui aurait décidé de faire de la contagion sa profession. Un poème haut-parleur et bien parlant : un comédien. Avron est un comédien qui joue chaque soir « Avron Big Bang », œuvre textuelle et visuelle du poète Avron.

Le comédien Philippe Avron n'est pas un débutant. Il a fait ses classes à l'école de Jacques Lecoq, puis au T.n.p. de Jean Vilar. Il a persévéré avec André Barsacq, Jorge Lavelli, Beno Besson, Roger Planchon, René Clair, Michel Deville et quelques autres. Shakespeare et Brecht sont ses cousins. Son père, qui s'appelait aussi Philippe Avron, rêvait de le voir comédien. Il n'a jamais été sans famille et semble s'en bien porter.

Le poète Philippe Avron n'en est pas à son coup d'essai. Avant « Avron Big Bang », il avait déjà signé « Pierrot d'Asnières », spectacle en solitaire pour Avron et Philippe. Et, bien avant, du temps de Vilar, il avait commencé à écrire des sketches pour Avron et Evrard. Une vieille compagne : l'écriture, amante fidèle. Elle et Avron font les mots, pas la guerre. Bien des comédiens doivent leur envier ce contrat sans accroc.

Il est Hamlet et Petit-trou-noir

Le poète et le comédien vont entrer en scène. « Avron Big Bang » commence. La métamorphose entre en lumière. Avron s'élance que rien n'arrêtera plus. Il est professeur de philosophie en cache-nez et en mitaines. Il est le dense (Montaigne), le subtil (Kant), le dément (Nietzsche), l'animal métaphysique (le chat), le « gourou des minous » (Bachelard). Il est la classe de philosophie tout entière : à la fois Monique-la-pulpeuse, Carbone 14 (le Noir), Petit-trou-noir (le bon élève) et le troupeau des cancres (« Le regard du troupeau est unique mais les bouses sont multiples ! ») Il est Hamlet et les ambassadeurs de Norvège (à la quarante-septième minute, précisément). Il est la mort, la vie, la matière, les planètes, les électrons, les neutrons, les protons. Il est le temps qui passe et l'examen qui s'avance : 23 septembre, 23 décembre, 23 février... Il est l'enfance qui pousse ses pions sur l'échiquier des adultes. Il est acrobate. Il monte à la corde. Il est champion : il fait le tour de la connaissance en deux minutes et vingt-cinq secondes. Il est seul mais peuplé, habité par les autres. Il est la liberté et la démocratie. Il est la Pologne. Il salue. Son chien aussi : Jeff le teckel. Il resalue : « Dans le spectacle c'est comme dans la vie : c'est fou le nombre de gens qu'il faut pour faire un truc tout seul ! » Il est vivant. Il ne mourra pas sur les planches : « Quand un acteur meurt vraiment sur scène c'est qu'il joue mal ! »

Dans la vie il est comme dans le spectacle : charmant et charmeur, aérien et drôle, vif et précis. Son fil de funambule continue à le maintenir en équilibre entre la folie imaginaire et la sagesse réflexive : Philippe Avron est un comédien-poète qui pense. Sur sa vie professionnelle et sur la fonction de sa profession. Sur le présent et le futur. Sur la société d'aujourd'hui et celle de demain. Sur la morale et la science. Sur l'écriture et l'humour.

Philippe Avron est un travailleur : « J'écris en permanence des notes sur un cahier. Un jour, elles finissent par s'agglomérer autour d'un spectacle. Mais, c'est surtout l'inconscient qui travaille pour moi, pour nous. On est tous accoudés au balcon de notre inconscient. On a le chaos en nous. En écriture comme en amour, il faut du temps pour faire du compact, du solide. » Il a mis deux ans pour écrire « Avron Big Bang ».

Philippe Avron aime son métier : « C'est avoir du plaisir, avoir le plaisir de jouer, de dire des beaux textes. C'est aussi participer à des aventures sociales : le T.n.p., ce n'était pas un geste gratuit. On ne fait pas une profession innocente, sans conséquence. Après mes spectacles, je vois les gens, ou bien ils m'écrivent. Et, comme ça, j'apprends que certains ont réagi : après avoir vu « Avron Big Bang », ils se sont réunis pour lire ensemble, ils ont eu envie de lire. C'est le plus important : les envies, les désirs qu'on suscite chez les gens. » Lui, c'est en voyant Jacques Brel à Bobino qu'il a eu envie d'écrire.

Philippe Avron est toujours en projet : « Le « one man show » c'est fini. Maintenant, j'ai envie de faire naître un scénario de cinéma. Quand il sera fini, j'aurais probablement envie de mettre en scène. Ce sera un film sur des choses essentielles, c'est-à-dire sur la science et ce qu'elle éclaire dans notre vie. C'est trop rare les films de ce genre, des films comme « Mon oncle d'Amérique » d'Alain Resnais. Il faut créer, écrire, en tenant compte de ce que la science nous fait toucher de nouveau. Quand le professeur Laborit démontre que la criminalité n'est pas dans les gènes, mais dans la société, il faut assimiler ces évidences nouvelles. » En scène, Avron dit : « Ce qui m'intéresse, c'est le minéral qui est en vous. »

Philippe Avron est un optimiste lucide : « Evidemment, quand on fait passer la bombe avant la guérison du cancer, il convient de s'interroger sur les bienfaits de la science... Mais la science a quand même fait faire des progrès considérables à l'humanité. Elle réussi à faire sérieusement reculer la vieille morale de culpabilité que nous avions héritée du catholicisme. Et elle commence à nous permettre de mieux protéger les lieux de notre vie. Je pense à la réflexion du cosmonaute Armstrong : « Quand j'ai vu la Terre de la Lune, j'ai eu envie de la protéger. »

Il aime le risque

Philippe Avron est un citoyen vigilant, un humaniste militant : « La lutte pour la liberté est une chose bizarre. Il n'y a pas si longtemps, on a tué des millions de gens au nom du Christ. Et puis, aujourd'hui, en Pologne, l'unité d'hommes croyant à une même idée leur donne une force spirituelle sans égal... » Partout où la liberté est touchée, Avron montre son nez. Dans les prisons, par exemple, où il va jouer pour les taulards et les taulardes.

Philippe Avron pense très bien tout seul. Mais, modeste, il s'abrite parfois derrière les mots des autres. Quand il laisse la parole à Montaigne (« Je suis si entiché de liberté que, si quelqu'un m'interdisait un coin des Indes, j'en vivrais plus mal à mon aise »), on sent bien qu'en fait c'est lui qui parle. Pareille méthode est clin d'œil : luxe et plaisir de comédien. Risque surtout. Risque d'avoir un trou ou de déformer le texte. Risque de faire un contresens ou un « mal-t-à propos ». Avron s'en fiche : il aime le risque. Pour lui, vivre est un risque. Et écrire, et jouer, et penser. Il aime ces risques-là. Il les a choisis. Et c'est par quoi il est un acteur « différent ». ●

« Avron Big Bang » : à Paris, au palais des Glaces (37, rue du Faubourg-du-Temple, X^e), depuis le 23 novembre. Puis, en tournée en France, en Belgique, à New York, etc.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325